

Guide des *programmes*



SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE
Les experts en surveillance aquatique

Société de sauvetage

70, rue Melissa
Fredericton,
Nouveau-Brunswick
E3A 6W1

Tel : 506-455-5762
info@lifesavingnb.ca
www.sauvetagenb.ca
www.lifeguarddepot.com
www.trouverunmembre.ca

NOUVEAU-BRUNSWICK
ÉDITION DE
JULIET 2026



SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE^{MD}

Les experts en surveillance aquatique

Guide des Programmes

Un guide des programmes et des services de la Société de sauvetage

Publié par la Société de sauvetage du Nouveau-Brunswick

70, rue Melissa, Fredericton, Nouveau-Brunswick E3A 6W1

Téléphone: 506-455-5762

Courriel : info@lifesavingnb.ca

Site web: www.sauvetagenb.ca www.lifeguarddepot.com

Édition de juillet 2026.

Tous droits réservés. © Société royale de sauvetage Canada, 2025. Toute reproduction, par quelque moyen que ce soit, des éléments matériels contenus dans ce manuel est interdite sans l'autorisation de l'éditeur. Faites parvenir vos demandes au bureau de la Société de sauvetage à l'adresse ci-dessus.

La Société de sauvetage est l'experte en surveillance aquatique au Canada. La Société oeuvre dans le but de prévenir la noyade et les traumatismes reliés à l'eau par le biais de ses programmes de formation, de sa campagne d'éducation du public Aqua Bon^{MD}, de ses services en gestion de la sécurité aquatique, de recherches sur la noyade et du sauvetage sportif.

Chaque année, plus de 1,5 million de Canadiens et Canadiennes participent à nos programmes de formation en natation, en sauvetage, en surveillance aquatique et en leadership. En tant que l'experte canadienne de la surveillance aquatique, la Société de sauvetage établit la norme en ce qui a trait à la surveillance aquatique et elle décerne les certificats Sauveteur national au Canada.

Le Canada représente le Canada à l'échelle internationale au sein de la Commonwealth Royal Life Saving Society. Nous sommes membre canadien de plein droit au sein de l'*International Life Saving Federation*. Nous sommes l'organisme directeur du sauvetage sportif – un sport reconnu par le Comité International Olympique et la Fédération des Jeux du Commonwealth.

Nous sommes un organisme philanthropique national indépendant. Nous enseignons aux Canadiens et Canadiennes depuis 1896 comment ils peuvent se sentir plus en sécurité lorsqu'ils sont près de l'eau.

Numéro d'organisme de bienfaisance enregistré 89029 3897 RR0001

Aqua Bon^{MD}, Nager pour survivre^{MD}, Nager pour la vie^{MD}, Service national des sauveteurs^{MD} et Société de sauvetage^{MD} sont des marques de commerce enregistrées de la Société royale de sauvetage Canada.

Guide des *programmes*



SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE
Les experts en surveillance aquatique

Société de sauvetage

70, rue Melissa
Fredericton,
Nouveau-Brunswick
E3A 6W1

Tel : 506-455-5762
info@lifesavingnb.ca
www.sauvetagenb.ca
www.lifeguarddepot.com
www.trouverunmembre.ca

NOUVEAU-BRUNSWICK
ÉDITION DE
JULIET 2026

CONTENU

Avant-propos

COMMENT UTILISER CE GUIDE

/8

Section 1

LES MEMBRES AFFILIÉS

/9

Services disponibles pour les membres affiliés	9
Normes de service	10
Obligations et responsabilités des membres affiliés	11
Qualité et gestion de la sécurité	11
Gestion de l'administration et des finances	12
Utilisation de l'identité visuelle (logo)	13
Site web	13
Shop LifeguardDepot.com	14
Détenteurs d'une licence du programme en natation	14
Détenteurs d'une licence Nager pour survivre	14
Détenteurs d'une licence du sauvetage sportif	15
Programme de primes de fidélisation	15
Prix de reconnaissance des membres affiliés	16

Section 2

LA SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

/17

Œuvrer afin de prévenir la noyade	17
Recherches sur la noyade	18
Rendre les Canadiens Aqua Bon ^{MD}	18
Enseigner aux Canadiens l'autosauvetage et comment sauver les autres	18
Établir les normes	19
Sauvetage sportif	19
Organisme enregistré de bienfaisance	19
Au Nouveau-Brunswick	19
Site web	20
Prix de reconnaissance en sauvetage	20
Remises honorifiques pour les bénévoles	20

Section 3

LES POLITIQUES

/21

Politiques sur les programmes de formation	21
Qualification et requalification	21
Définitions	21
Validité des qualifications	22
Préalables	22
Normes d'emploi vs normes de la Société de sauvetage	23
Requalification	23
Installations	24
Cours ou examen	24
Le nombre minimum de candidat pour un examen	24
Plus d'un certificat par jour	24
Qui enseigne et certifie les candidats?	25
Candidats qui échouent l'examen	25
Intégration	25
Examens Sauveteur national	26
Examen des qualifications	27
Politiques pour les membres	28
Vie privée	28
Anti-harcèlement	28
Code de conduite des bénévoles	29
Lignes directrices concernant les normes	29
Code d'éthique pour les activités de financement	30

Section 4

LA GESTION DES PROGRAMMES DE FORMATION

/32

Offrir les cours de la Société de sauvetage	32
Inscriptions des candidats et vérification des préalables	33
Commande de matériel	33
Politique pour le retour d'une commande	34
Créez votre compte personnel	35
Mise en place de votre compte de	
membre affilié ou d'organisme	35
Administrateurs : Mise en place de vos utilisateurs	36
Évaluation des candidats	36
Responsabilités des membres affiliés	37
Responsabilités des évaluateurs	37
Responsabilités des moniteurs	37
Responsabilité des candidats	37
Feuilles d'examen	38
Feuilles d'évaluation du cours en leadership	39
Frais d'examen	39
Certificats des candidats	40

Section 5

LE PROGRAMME NAGER POUR SURVIVRE^{MD}**/41**

Norme Canadienne Nager pour survivre	41
Utilisation de la norme Nager pour survivre	41
Les détenteurs d'un permis de Nager pour survivre	42
Programmes Nager pour survivre	42
Nager pour survivre	42
Nager pour survivre+ (plus)	43

Section 6

LE PROGRAMME NAGER POUR LA VIE**/45**

Détenteurs d'une licence Nager pour la vie	45
Le programme Nager pour la vie	46
Modules Nager pour la vie	46
Organigramme de Nager pour la vie	49

Section 7

LES PROGRAMMES EN SAUVETAGE ET EN SURVEILLANCE AQUATIQUE**/50**

Programme Canadien Jeune Sauveteur	50
Jeune Sauveteur – Initié	51
Jeune Sauveteur – Averti	52
Jeune Sauveteur – Expert	53
Organigramme - Comment devenir un sauveteur-surveillant	54
Certificats des niveaux de bronze	55
Étoile de bronze	55
Médaille de bronze	56
Programmes spécialisés	57
Club des Jeunes Sauveteurs	57
Supervision sécuritaire	59
Surveillance aquatique	60
Croix de bronze	60
Sauveteur national	62
Exigences environnementales	65

Section 8

LES PROGRAMMES EN PREMIERS SOINS**/66**

Premiers soins de base avec RCR-C	66
Premiers soins intermédiaire avec RCR-C	67
RCR	69
RCR-Fournisseurs de soins de santé (RCR-FSS)	70
Défibrillation externe automatisée (DEA)	71
Gestion des voies respiratoires	72
Premiers soins – anaphylaxie	73

Section 9

LE SAUVETAGE SPORTIF**/75**

Compétitions en sauvetage sportif	75
Programmes de formation en sauvetage sportif	76
Programme fondamental en sauvetage sportif	76
Membres affiliés licenciés	76
Les niveaux du programme fondamental en sauvetage sportif	77
Programme de qualification en sauvetage sportif pour les officiels	78
Officiel communautaire	79
Officiel des épreuves en piscine	79
Officiel en sauvetage technique	80
Officiel des épreuves en eau libre	82
Directeur de la compétition et arbitre	83

Section 10

LES PROGRAMMES DE FORMATION EN LEADERSHIP**/84**

Programmation en leadership	85
La Société de sauvetage	85
Le formateur	85
Durée de la formation et installations	86
Le personnel responsable du cours	86
Liaison et communications	87
Feuille d'évaluation du cours en leadership	88
Qualifications pour les moniteurs	88
Assistant moniteur	88
Moniteur en natation	89
Moniteur en sauvetage	90
Moniteur Sauveteur national	92
Moniteur en premiers soins	94
Entraîneur en sauvetage sportif – niveau 1	96
Moniteur d'officiels en sauvetage sportif	97
Évaluateurs	98
Organigramme - Processus visant à devenir Évaluateur	99
Processus visant à devenir Évaluateur	100
1 ^{ère} étape : cours d'évaluateur	100
2 ^e étape : stage d'apprentissage	101
3 ^e étape : qualification	101
Évaluateurs mentors	102
Processus visant à devenir évaluateur mentor	102
1 ^{ère} étape : demande	103
2 ^e étape : stage d'apprentissage	103
3 ^e étape : évaluation et nomination	103
Formateurs	104
Organigramme - Processus visant à devenir Formateur	105
Processus visant à devenir Formateur	106
1 ^{ère} étape : cours de formateur	106
2 ^e étape : stage d'apprentissage	107
3 ^e étape : nomination	107
Formateur national	109
Réaffectation comme formateur national	109
Cours pratiques	109
Cours pratique de mise à jour des moniteurs en natation	109

Section 11

LE PROGRAMME D'ÉDUCATION DU PUBLIC AQUA BON^{MD}**/111**

Le problème de la noyade et l'éducation du public	111
Groupes cibles prioritaires	112
Comment vous pouvez nous aider	112
Organiser un événement Aqua Bon	112
Participez à la Semaine nationale de la prévention de la noyade	113
Participez à la Journée mondiale de prévention des noyades	113
Distribuer de la documentation Aqua Bon	113
Offrir la formation Nager pour survivre	113

Section 12

LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT**/114**

Diverses façons d'appuyer notre organisme de bienfaisance	114
Activités de financement	114
Activités communautaires	115

Avant-propos

COMMENT UTILISER CE GUIDE

La Société de sauvetage est un fournisseur de services complets de programmes, de produits et de services conçus pour prévenir la noyade. Le Guide des programmes est le recueil des « règles » en vertu desquelles les moniteurs, les évaluateurs, les entraîneurs, les formateurs et les membres affiliés offrent les programmes de la Société de sauvetage.

Dans cette édition, nous avons rendu notre Guide des programmes disponible exclusivement en ligne, améliorant ainsi son accessibilité et sa fonctionnalité pour tous. Tout au long du guide, vous trouverez du texte marqué d'un signet (vous permettant de passer rapidement à des sections ou à des pages spécifiques), des hyperliens menant à notre site Web pour obtenir des renseignements détaillés et une plus grande facilité d'utilisation pour nos membres ayant des besoins en matière d'accessibilité.

La structure devrait vous sembler familière, les quatre premières sections fournissent des détails concernant les obligations et responsabilités des affiliés et les services disponibles auprès de la Société ; une vue d'ensemble des programmes et services de la Société ; les politiques affectant l'exécution des programmes et le comportement des membres ; et les aspects administratifs de la gestion des programmes de la Société.

Les sept sections suivantes fournissent les renseignements spécifiques dont les membres affiliés ont besoin pour organiser et diriger les programmes de la Société : Nager pour survivre, Nager pour la vie, Sauvetage et surveillance aquatique, Premiers soins, Sauvetage sportif, Gestion de la sécurité aquatique et Leadership.

Les deux dernières sections offrent de l'information sur la façon dont les membres affiliés peuvent participer ou initier des activités d'éducation publique Aqua Bon^{MD} ou des événements visant à recueillir des fonds pour appuyer la mission de prévention de la noyade de la Société.

Nous vous encourageons à consulter régulièrement le guide des programmes pour vous assurer que nous donnons tous les bonnes informations. Et, comme toujours, nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires pour améliorer la prochaine édition.

Section 1

LES MEMBRES AFFILIÉS

Les membres affiliés comprennent des municipalités, des YMCA, des camps d'été, des conseils scolaires, des écoles individuelles, des collèges et des universités ainsi que des organismes privés et des individus à titre personnel.

Les membres affiliés représentent un élément essentiel pour la Société en ce qui a trait à la formation en sauvetage puisqu'ils offrent les certificats de formation de la Société de sauvetage au public ou à leurs membres. Les membres affiliés jouent un rôle clé en faisant la promotion du programme d'éducation du public Aqua Bon^{MD} au sein de leurs collectivités partout à travers la province. Les membres affiliés peuvent également soumettre des directives à la Société en ce qui concerne les besoins de leur collectivité et les révisions à apporter aux programmes.

Les membres affiliés doivent payer un frais annuel d'adhésion.

SERVICES DISPONIBLES POUR LES MEMBRES AFFILIÉS

Liste des cours

La Société de sauvetage affichera sans frais sur son site web la liste des cours offerts par ses membres affiliés.

Vous pouvez nous faire parvenir vos cours à info@lifesavingnb.ca

- Nous invitons les membres affiliés à utiliser pleinement les programmes et les services qui leur sont offerts par la Société.
- À effet au 1^{er} janvier 2026, il faudra être affilié à la Société de sauvetage pour participer à tous les programmes de la Société.
 - Seuls les membres affiliés peuvent :
 - Offrir aux candidats le programme Sauveteur national afin de leur permettre de passer l'examen.
 - Jouir de privilèges de crédit qui leur permet de commander des fournitures et de pouvoir accéder au traitement des demandes de certificats par le biais d'un paiement différé.
 - S'inscrire au programme de primes de fidélisation de la Société.
 - Obtenir une licence dans le but de pouvoir offrir les programmes *Nager pour la vie*, le *Programme fondamental en sauvetage sportif* et *Nager pour survivre* de la Société.
 - Inscrire une équipe ou un club aux compétitions en sauvetage sportif

- La Société de sauvetage affichera sans frais sur son site web la liste de cours offerts par ses membres affiliés.
- Les membres affiliés bénéficient de taux préférentiels lorsqu'ils diffusent leurs offres d'emplois sur le site web de la Société.
- Les membres affiliés peuvent se procurer des articles promotionnels et d'éducation du public. Ceci inclut des feuilles d'examen et d'évaluation; des affiches et des brochures en vue d'en faire la distribution au grand public, mais aussi des illustrations en format électronique et des descriptions des programmes à insérer dans leurs propres dépliants.
- Les membres affiliés reçoivent par courriel le bulletin d'information électronique *Splash*, qui leurs transmet les faits saillants sur les nouveaux développements, les renseignements techniques, les ressources, ainsi que les problèmes relatifs au sauvetage, à la surveillance aquatique et à la formation en leadership. Le bulletin traite aussi du programme d'éducation du public Aqua Bon^{MD}, de la gestion des risques dans un environnement aquatique et du sauvetage sportif.
- Des représentants de la Société de sauvetage sont à votre disponibilité et ce tout au long de l'année afin de venir en aide aux moniteurs, aux surveillants-sauveteurs, ainsi qu'aux responsables de la programmation des activités.
- La Société peut venir en aide aux programmeurs pour qu'ils puissent trouver des évaluateurs qualifiés.
- Chaque membre affilié peut envoyer deux délégué(e)s ayant droit de vote à l'assemblée générale annuelle de la Société.
- Les membres affiliés peuvent utiliser l'identité de la Société de sauvetage dans leur documentation promotionnelle. Pour demander une copie des logos de la Société de sauvetage ou des conditions d'utilisation, [contactez la Société](#).

Normes de service

- La Société de sauvetage croit qu'elle doit rendre des comptes à ses membres et est fière de publier les normes de service auxquelles ses membres affiliés peuvent s'attendre :
- **Réponse téléphonique** : Lorsque vous appelez la Société, un membre du personnel répondra à votre appel et vous aidera à obtenir ce dont vous avez besoin. Si vous devez laisser un message, un membre du personnel vous rappellera dans un délai d'un jour ouvrable.

- **Courrier électronique** : Les courriels reçus dans la boîte de réception générale de la Société (info@lifesavingnb.ca) seront traités dans un délai d'un jour ouvrable.
- **Traitement des feuilles d'évaluation** : Lorsque la Société reçoit des feuilles de test, nous les examinons pour en vérifier l'exactitude et valider les candidats, les moniteurs et les affiliés. Nous nous efforçons de traiter les feuilles d'évaluation qui satisfont à ces mesures de contrôle de la qualité (et qui ne comportent pas d'autres erreurs) dans un délai de 10 jours ouvrables.
 - Les feuilles d'évaluation sont traitées dans l'ordre où elles sont reçues. Plus vite la Société reçoit une feuille de test, plus vite les certifications sont envoyées aux candidats.
 - Les cartes de certification imprimées sont envoyées par Postes Canada (le délai de livraison peut varier) et une version numérique de la certification est ajoutée au site *Trouver un membre*.
- En cas d'erreurs ou de problèmes de validation, un délai supplémentaire est nécessaire pour que la Société effectue un suivi auprès de l'affilié afin de vérifier ou de fournir des détails.
- **Fermeture des bureaux** : Si les bureaux de la Société doivent fermer pendant les heures d'ouverture habituelles, ce qui peut avoir une incidence sur les normes susmentionnées (par exemple, en cas de vacances ou d'événements spéciaux), nous en informerons les membres sur la [page d'accueil de notre site web](#).

OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS DES MEMBRES AFFILIÉS

- Le fait d'être membre affilié comporte certaines responsabilités et obligations. Les membres affiliés de la Société de sauvetage acceptent se conformer à ce qui suit :

Qualité et gestion de la sécurité

- Maintenir un environnement sécuritaire propice à l'offre des programmes et services de la Société de sauvetage.
- Faire appel à des moniteurs, des entraîneurs, des évaluateurs et des formateurs de la Société de sauvetage détenteurs de certificats valides pour l'enseignement et l'évaluation des programmes de la Société de sauvetage.
- Confirmer que les candidats pour l'obtention de certificats de la Société de sauvetage possèdent les préalables exigés et ce avant le début du cours.

- Utiliser l'ensemble des ressources et des manuels exigés pour tous les programmes de la Société de sauvetage.
- S'assurer de toujours détenir une assurance appropriée en responsabilité civile dans le but de protéger leurs employé(e)s.
- Se conformer aux droits d'auteur de la Société concernant sa propriété intellectuelle : les membres affiliés ne doivent pas reproduire la matière en tout ou en partie des ressources et de la documentation pédagogique de la Société de sauvetage par quelques moyens que ce soit à moins d'avoir obtenu une autorisation écrite de la Société.
- Respecter toutes les législations en vigueur en ce qui a trait à la vie privée.

Gestion de l'administration et des finances

- Se conformer aux politiques et aux procédures de la Société de sauvetage en ce qui concernent l'offre des programmes (voir la section 3 : *Les politiques* et la section 4 : *La gestion des programmes de formation*).
- S'assurer de maintenir à jour leurs comptes financiers avec la Société de sauvetage en effectuant promptement le paiement de toutes leurs factures (c.à.d. dans 30 jours ou moins). Les membres affiliés dont les comptes ne sont pas à jour risquent de compro-mettre leur bonne réputation en tant que membre et de perdre les avantages qui s'y rattachent.
- Faire en sorte que les tâches administratives relatives à l'offre des programmes soient accomplies le plus rapidement possible (voir la section 4 : *La gestion des programmes de formation*).
- Adhérer aux lignes directrices sur l'identité visuelle de la Société de sauvetage et s'abstenir d'altérer les images autorisées sous licence de la Société de sauvetage.
- Utiliser toujours le nom exact des programmes de la Société de sauvetage au moment d'en faire la publicité (p. ex. Croix de bronze de la Société de sauvetage).

Utilisation de l'identité visuelle (logo)

- Seuls les membres affiliés en règle (frais d'affiliation payés, compte à jour) peuvent utiliser l'identité de la Société de sauvetage.
- Nous recommandons aux membres affiliés qui souhaitent annoncer leur affiliation à la Société de sauvetage d'utiliser le libellé suivant, avec ou sans le logo de la Société de sauvetage : » Membre affilié de la Société de sauvetage »
- Si l'un des logos de la Société est utilisé, les membres affiliés doivent respecter les lignes directrices de la Société en matière d'identité visuelle. Pour obtenir de plus amples renseignements, [veuillez communiquer avec la Société.](#)

SITE WEB

- Visitez notre site web à sauvetagenb.ca pour obtenir des renseignements actualisés sur nos programmes, produits et services, la liste des cours offerts, les activités et notre carnet d'adresses.

Trouver un cours : Nous encourageons les membres affiliés à nous faire parvenir la liste des cours qu'ils offrent. Nous les afficherons sans frais dans la section *Trouver un cours*.

Trouver un formulaire : Vous pouvez télécharger une grande variété de formulaires couramment utilisés, comme les feuilles d'évaluation, les formulaires de commande et les dossiers de formation.

Trouver un emploi : N'importe qui peut nous demander d'afficher un emploi pour eux, mais les membres affiliés déboursent beaucoup moins que ceux qui ne le sont pas.

Trouver un membre : Vous pouvez consulter les dossiers de qualifications en ligne. Vous devez avoir en main le numéro d'identification personnel de la Société de sauvetage dont vous désirez confirmer les qualifications (n'oubliez pas d'obtenir sa permission à l'avance).

- Vérifier les préalables des candidats qui désirent suivre un cours.
- Obtenir la confirmation immédiate de qualifications et ce même si les bureaux de la Société sont fermés ou lorsque l'authenticité du certificat est remise en question.
- Gagner du temps en évitant d'avoir à constamment demander au personnel de confirmer leurs qualifications.

Trouver un membre pour appareil portable vous donne instantanément accès au même formidable service que Trouver un membre – mais il est spécifiquement conçu pour les appareils portables. Il vous suffit de marquer la page ou d'ajouter « trouverunmembre.ca » sur les favoris de votre téléphone ou votre tablette électronique. Puis il suffit de taper votre numéro d'identification pour avoir accès à votre dossier de certificats.

- Vérifier que les moniteurs, évaluateurs et formateurs détiennent les qualifications valides qui sont exigées pour l'enseignement et l'évaluation de cours de formation spécifiques.
- Vérifier les qualifications exigées pour pouvoir participer à des compétitions en sauvetage sportif.
- Accéder à l'historique d'un postulant pour ce qui des certificats que la Société de sauvetage lui a décernés.

SHOP



- LifeguardDepot.com est le magasin en ligne de la Société de sauvetage. LifeguardDepot.com offre un grand éventail d'équipement et de fournitures requis pour une opération sécuritaire d'installations aquatiques ou pour les programmes de formation, incluant la RCR. Consultez la page 35 pour de plus amples informations sur la façon de vous inscrire afin de pouvoir magasiner en ligne.

DÉTENTEURS D'UNE LICENCE DU PROGRAMME EN NATATION

- Seuls les membres affiliés de la Société de sauvetage peuvent être détenteurs de licences du programme en natation. Puisqu'il n'y a aucun frais exigé par participant, les membres affiliés réalisent ainsi d'importantes économies en adoptant le programme Nager pour la vie de la Société de sauvetage (voir la section 6 : *Le programme Nager pour la vie*).

La Société de sauvetage se fera un plaisir de discuter avec ses membres affiliés afin de trouver la licence la plus économique pour eux, incluant des ententes de licences s'étalant sur plusieurs années.

DÉTENTEURS D'UNE LICENCE NAGER POUR SURVIVRE

- Le programme Nager pour survivre est disponible seulement pour les personnes qui se sont procuré une licence Nager pour la vie ou pour les membres affiliés qui ont obtenu une licence Nager pour survivre (voir la section 5 : *Le programme Nager pour survivre*). Contactez la Société pour de plus amples renseignements sur les licences et les frais qui y sont associés.

DÉTENTEURS D'UNE LICENCE DU SAUVETAGE SPORTIF

- Seuls les membres affiliés de la Société de sauvetage peuvent se procurer une licence pour le Programme fondamental en sauvetage sportif dans le but de l'offrir (voir la section 9 : *Le sauvetage sportif*). Contactez la Société pour de plus amples renseignements sur les licences et les frais qui y sont associés.

PROGRAMME DE PRIMES DE FIDÉLISATION

- La Société de sauvetage offre à ses membres affiliés un programme de primes de fidélisation. La Société émettra aux membres affiliés de la Société de sauvetage une note de crédit d'une valeur de 10 % de leurs achats annuels éligibles qui auront rempli les conditions suivantes :
 - s'être procurer une licence Nager pour la vie pour une période d'au moins 5 ans, et
 - avoir exclusivement offert les programmes suivants de la Société de sauvetage: Nager pour la vie, Jeune Sauveteur, Niveaux de bronze, Sauveteur national, premiers soins et les programmes en leadership pertinents.

Les membres affiliés ne doivent pas offrir tous les programmes de formation de la Société; ils ne peuvent toutefois offrir au sein de leur département aquatique des programmes qui sont en compétition avec les nôtres.

Les membres affiliés peuvent utiliser leur note de crédit pour défrayer l'achat de tout matériel relié aux programmes, produits et services incluant les marchandises de LifeguardDepot.com. Le document en question ne comporte aucune valeur marchande.

Les membres affiliés qui désirent s'inscrire au programme de primes de fidélisation devraient communiquer avec le bureau de la Société de sauvetage.

PRIX DE RECONNAISSANCE DES MEMBRES AFFILIÉS

- À chaque année, la Société souligne l'apport des membres affiliés qui offrent les programmes de formation de la Société de sauvetage. Des trophées sont décernés d'après le total de points accumulés. Les points attribués récompensent les membres affiliés qui offrent une gamme complète des programmes de la Société de sauvetage. Ils reflètent également le degré relatif de difficulté ou le temps requis pour la formation et les efforts nécessaires afin de pouvoir offrir chacun des niveaux incluant le temps consacré à la programmation de ces activités. Vous pouvez visiter sauvetagenb.ca pour connaître la valeur des points attribués à chacun des programmes.

Catégorie libre : Ce prix est décerné au membre affilié qui possède le plus grand programme en sauvetage.

Moins de 20 000 habitants : Ce prix est décerné au membre affilié municipal qui possède le plus grand programme en sauvetage pour une population de moins de 20 000 habitants.

Installation saisonnière : Ce prix est décerné à l'installation saisonnière qui possède le plus grand programme en sauvetage.

Plus grand nombre de formations en premiers soins : Ce prix est décerné au membre affilié qui compte le plus grand nombre de formations en premiers soins.

Plus grand nombre de formations en leadership : Ce prix est décerné au membre affilié qui compte le plus grand nombre de formations en leadership.

Section 2

LA SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

La Société de sauvetage - l'experte en surveillance aquatique - est un fournisseur de services complets en matière de programmes, de produits et de services visant à prévenir la noyade et les traumatismes reliés à l'eau. Nous sauvons des vies par l'entremise de nos programmes de formation, de l'éducation du public Aqua Bon^{MD}, de recherches sur les noyades, de la gestion de la sécurité aquatique et du sauvetage sportif.

Nous sommes un organisme philanthropique dûment enregistré d'envergure nationale et axé sur le bénévolat, composé de dix divisions provinciales et territoriales, de dizaine de milliers de membres à titre individuel et de plus de 4,000 piscines, plages, écoles et clubs qui sont nos membres affiliés.

La Société de sauvetage est l'autorité canadienne en matière de prévention de la noyade, de sauvetage et de la formation des surveillants-sauveteurs. Nous sommes un chef de file et un partenaire dans la diffusion de l'éducation du public au sujet de la sécurité aquatique partout au Canada et dans le monde. (La Société est en activité à l'échelle de la planète et ce dans plus de 25 pays). Nous représentons le Canada au sein de la Commonwealth *Royal Life Saving Society* et nous sommes le membre canadien de plein droit dans l'*International Life Saving Federation*. La Société de sauvetage joue un rôle de premier plan en ce qui a trait à la prévention de la noyade au Canada.

Depuis 1896, nous enseignons la natation, la sécurité aquatique et le sauvetage aquatique au Canada. *The Swimmers' Life Saving Society* a été établi en Angleterre en 1891 et nous sommes par la suite devenus *The Royal Life Saving Society* en 1904. De nos jours, nous sommes connus tout simplement comme la Société de sauvetage.

ŒUVRER AFIN DE PRÉVENIR LA NOYADE

- En moyenne près de 500 Canadiens et Canadiennes meurent à chaque année lors d'incidents reliés à l'eau. Rares sont les noyades qui surviennent dans des environnements supervisés par des surveillants-sauveteurs. Les noyades et les traumatismes reliés à l'eau dans des lieux non-supervisés constituent toutefois un grave problème. En fait, les décès reliés à l'eau représentent la troisième principale cause de mort accidentelle au Canada pour les personnes âgées de moins de 60 ans. Et la plupart de ces décès sont évitables.

C'est ce genre de statistiques qui nous motive à éduquer les Canadiens et les Canadiennes à propos de la prévention de la noyade, ainsi qu'à offrir une formation portant sur les habiletés de sauvetage à utiliser lors de situations d'urgence.

RECHERCHES SUR LA NOYADE

- La Société effectue des recherches sur les cas de noyades (mortelles ou non), sur les blessures survenues en milieu aquatique et sur les interventions de sauvetage. La recherche soutenue et l'analyse des données recueillies contribuent à l'amélioration des programmes de formation en sauvetage aquatique qui se base par conséquent sur des faits et de notre programme Aqua Bon^{MD} qui vise à offrir au public une éducation sur la prévention de la noyade. Nous publions annuellement nos conclusions dans notre *Rapport sur la noyade*.

RENDRE LES CANADIENS AQUA BON

- Les efforts déployés par la Société dans le cadre de son programme Aqua Bon^{MD} vise les personnes les plus à risque – comme les hommes qui pêchent dans de petites embarcations – ou celles qui sont en mesure de faire une différence significative, comme les parents de jeunes enfants. Nous présentons les messages Aqua Bon dans le cadre de notre programme en natation, dans les médias et lors de nos activités communautaires. Notre programme Nager pour survivre permet l'acquisition d'habiletés essentielles afin de pouvoir survivre à une chute inattendue en eau profonde.

ENSEIGNER AUX CANADIENS L'AUTOSAUVETAGE ET COMMENT SAUVER LES AUTRES

- Puisque la plupart des noyades surviennent dans des environnements non supervisés, les Canadiens et Canadiennes ont besoin d'habiletés en sauvetage afin de pouvoir survivre eux-mêmes et d'aider les autres lors d'une situation d'urgence.

À chaque année, plus de 1 500 000 de Canadiens et de Canadiennes participent aux programmes de formation en natation, en sauvetage, en surveillance aquatique et en leadership de la Société. Nous décernons annuellement des certificats à des milliers de moniteurs qui fournissent le leadership nécessaire lors de l'enseignement de ces programmes.

Notre certificat Sauveteur national est la norme pour les surveillants sauveteurs professionnels au Canada.

ÉTABLIR LES NORMES

- La Société établit les normes de la sécurité aquatique et agit comme consultante auprès de l'industrie aquatique, des gouvernements ou du système judiciaire sur des questions dans ce domaine. La Société offre une gamme de services visant à aider les opérateurs des installations aquatiques à maintenir et à améliorer la sécurité de leur piscine et de leurs opérations sur une plage. Nous effectuons des analyses de la sécurité et agissons en tant qu'expert lors de procès et d'enquêtes du coroner relatifs à la sécurité aquatique.

SAUVETAGE SPORTIF

- La Société de sauvetage est l'organisme directeur canadien pour le sauvetage sportif – un sport reconnu par le Comité International Olympique et la Fédération des Jeux du Commonwealth. C'est par le biais du sauvetage sportif que nous inspirons et encourageons les jeunes à participer à notre mission de prévention de la noyade. Nous leur offrons également une formation en sauvetage afin qu'ils puissent développer leurs habiletés et acquérir une formation de surveillant-sauveteur et nous les encourageons à innover dans leurs techniques en sauvetage et en surveillance aquatique. C'est aussi une occasion pour nous de recruter des bénévoles, de les garder et de développer leur leadership. Notre programme fondamental en sauvetage sportif offre une introduction, présentée de façon récréative, d'acquérir des habiletés en sauvetage sportif. Les athlètes participent à des compétitions régionales, provinciales, nationales et internationales dans des catégories par groupes d'âge, seniors et maîtres. Nous offrons également des programmes de qualification pour les officiels et les entraîneurs.

ORGANISME ENREGISTRÉ DE BIENFAISANCE

- En tant qu'organisme enregistré de bienfaisance, la Société de sauvetage sollicite et accepte des dons.

Dons en ligne : Cliquez sur l'icône « Faites un don » sur notre page d'accueil.

AU NOUVEAU-BRUNSWICK

- La Société de sauvetage est incorporée au Nouveau-Brunswick et elle gère ses activités à partir de son bureau situé à Fredericton.

Notre conseil d'administration est composé de bénévoles qui ont été élus. Le personnel de la Société fournit de l'aide en ce qui concerne l'administration et la gestion des installations aquatiques et aux bénévoles qui sont responsables du déroulement des activités de la Société partout dans la province.

SITE WEB

- Visitez le sauvetagenb.ca pour obtenir des renseignements actualisés au sujet des programmes, produits et services, des cours offerts, des événements et du carnet d'adresses de la Société de sauvetage. Le magasin en ligne de la Société [LifeguardDepot.com](http://lifeguarddepot.com) offre un grand éventail d'équipement et de fournitures requis pour une opération sécuritaire d'installations aquatiques ou et les programmes de formation.

PRIX DE RECONNAISSANCE EN SAUVETAGE

- **Prix de mérite en sauvetage** : Le prix de mérite en sauvetage est décerné à des personnes ayant été impliquées dans un sauvetage relié à l'eau ou à des détenteurs de certificats de la Société de sauvetage lors d'un sauvetage ne s'étant pas déroulé dans un environnement aquatique. Les surveillants sauveteurs ou les moniteurs effectuant un sauvetage dans le cadre de leur emploi ne sont pas éligibles.

Faites parvenir au bureau de la Société de sauvetage votre nomination par écrit décrivant les faits concernant l'incident.

REMISES HONORIFIQUES POUR LES BÉNÉVOLES

- La Société de sauvetage compte des milliers de bénévoles fort dévoués. À chaque année, nous rendons hommage à ces personnes remarquables par le biais de nos *Remises honorifique du Commonwealth* en reconnaissance de leur leadership et de leur dévouement envers la Société de sauvetage.

Pour obtenir de plus amples informations concernant les Remises honorifiques de la Société visitez [sauvetagenb.ca/membres individuels](http://sauvetagenb.ca/membres_individuels).

Section 3

LES POLITIQUES

Les politiques de la Société de sauvetage servent de guide aux personnes occupant des postes de leadership au sein de la Société et aux membres affiliés en ce qui concerne les procédures et les processus à respecter. Celles-ci ont été conçues dans le but de :

- Protéger l'intégrité des normes de formation de la Société
- Protéger la vie privée des personnes
- Guider le comportement de ses membres

POLITIQUES SUR LES PROGRAMMES DE FORMATION

Qualification et requalification

La Société certifie que les candidats ayant réussi la formation ont atteint un niveau de compétence spécifique au moment de cette évaluation. Ces compétences sont définies dans les guides des certificats de la Société et la date de l'examen (ou de la qualification) apparaît sur les cartes de qualification des candidats.

Définitions

Cours et de cours pratiques : Les programmes de la Société sont offerts par le biais d'une variété de formats incluant des cours et des cours pratiques. La Société définit un « cours » comme étant une formation lors de laquelle la performance du candidat est évaluée selon les critères de performance définis dans les guides des certificats.

Lors d'un « cours pratique » il n'y a aucun critère de performance à atteindre. Quoique les cours pratiques servent principalement comme enrichissement ou développement professionnel, la participation à certains de ces cours pratiques peut mener à une qualification ou une requalification.

Le saviez-vous?

Il n'est pas nécessaire que les certificats préalables soient valides.

Apprentissage en ligne : C'est une sorte d'enseignement à distance qui utilise Internet et qui ne nécessite pas que les participants soient présents pour suivre des leçons en personne. Ceci s'appelle également : cyber apprentissage.

Apprentissage mixte : Ceci est une approche pédagogique qui combine l'apprentissage en ligne avec l'enseignement en personne. L'apprentissage mixte permet aux candidats d'avoir la flexibilité d'apprendre avec des plateformes multimédias en ligne ou non, mais aussi avec de l'interaction en personne lorsque vient le temps d'exécuter et d'évaluer les habiletés pratiques.

Les certificats en secourisme des autres agences en tant que préalables.

Lorsqu'un certificat en secourisme d'une agence autre que la Société de sauvetage est utilisé en tant que préalables pour un certificat de la Société de sauvetage il faut annexer une photocopie de la carte de qualification à la feuille d'examen. La Société n'émettra pas de certificat si cette preuve de préalable n'est pas attachée.

Veuillez s.v.p. aviser vos candidats de cette exigence concernant les préalables dans votre documentation promotionnelle et sur les lieux d'inscription.

Validité des qualifications

Les qualifications de la Société de sauvetage sont émises pour la vie, mais elles demeurent « valides » seulement pour les 24 mois qui suivent la date de qualification. Afin de maintenir la validité d'une qualification, les détenteurs de certificats doivent se recertifier à l'intérieur de la période de 24 mois qui suit la date de qualification. (Remarque : Certains employeurs peuvent exiger que leur personnel aquatique se recertifier plus fréquemment).

Validité des qualifications en premiers soins : Les certifications de la Société en matière de Premiers soins de base avec RCR-C et de Premiers soins intermédiaire avec RCR-C sont valables pour une période de trois ans.

Préalables

Quelques-uns des certificats de la Société de sauvetage requièrent des préalables pour ce qui est d'un cours de formation antérieur ou de leur âge afin de s'assurer que les candidats possèdent bien les connaissances nécessaires et la capacité de réussir le cours. Les membres affiliés, les moniteurs et les évaluateurs ont la responsabilité de vérifier les préalables en question. La Société ne décernera pas de certificats aux candidats qui ne se conforment pas aux préalables exigés.

L'évaluateur doit pouvoir examiner la preuve que les préalables ont été vérifiés.

Préalables d'âge : L'âge minimum exigé doit avoir été atteint au plus tard le jour de l'examen. Il n'y a aucune exception. Les preuves acceptables de l'âge du candidat sont :

- Permis de conduire
- Certificat de naissance
- Carte et statut de résident permanent
- Carte santé
- Passeport
- Certificat de citoyenneté canadienne
- Carte d'identité de Nouveau-Brunswick
- Certificat de statut d'Indien

Certificats préalables : Les certificats préalables doivent avoir été obtenus avant le début du cours pour lequel ils sont exigés. Lorsque deux certificats ou plus sont offerts en même temps (p. ex. Premiers soins de base avec RCR-C et Croix de bronze), la Société considère que le certificat préalable a été obtenu et ce dans le bon ordre.

Les certificats préalables n'ont pas à être valides.

Ce qui suit consiste en une preuve acceptable comme préalable pour un certificat :

1. Une photocopie en provenance de *Trouver un membre*.
2. Une confirmation provenant de *Trouver un membre* (trouverunmembre.ca).
3. Une carte de qualification de la Société de sauvetage.

Examens de requalification pour les médailles de bronze et Sauveteur national

La Société a uniformisé les examens de requalifications pour la médaille de bronze, la croix de bronze et Sauveteur national en assignant (seulement) les items obligatoires qui doivent être évalués lors d'une requalification.

Préalables pour les premiers soins : À des fins de préalables, la Société de sauvetage accepte les certificats de Premiers soins intermédiaire émis par les agences de formation approuvées par le Gouvernement du Nouveau-Brunswick. Vous trouverez [une liste des agences approuvées](#) sur le site web de la Société. La Société effectue une mise à jour de cette liste à mesure que le Gouvernement du Nouveau-Brunswick adopte d'autres agences de formation.

Normes d'emploi vs normes de la Société de sauvetage

Les employeurs peuvent établir des temps limites plus stricts que le maximum alloué par législation. L'employeur peut par exemple imposer une requalification annuelle.

Requalification

Nous encourageons les détenteurs de certificats à maintenir leurs habiletés et leurs capacités par le biais d'une requalification.

Requalification pour les certificats en leadership : Les détenteurs de certificat peuvent se recertifier à n'importe quel moment sans tenir compte de la date de qualification inscrite sur la carte originale décernée pour le certificat en question.

Requalification pour les certificats en sauvetage et en secourisme

aquatique : Afin d'être en mesure d'enseigner ou de certifier les candidats, les moniteurs, les évaluateurs, les formateurs et les entraîneurs doivent posséder des qualifications valides. La Société exige que ses moniteurs en maintiennent la validité en renouvelant leurs titres de compétences en enseignement ou en évaluation par le biais d'un système de crédits. Les moniteurs, les évaluateurs, les formateurs et les entraîneurs peuvent se requalifier à n'importe quel moment sans tenir compte de la date de qualification inscrite sur la carte originale décernée pour le certificat en question.

Installations

Les cours de la Société de sauvetage peuvent être offerts dans n'importe quel environnement compatible avec les exigences du certificat en question. Jeune Sauveteur Expert, Médaille de bronze, Croix de bronze, Forme physique en sauvetage, Distinction et Sauveteur national requièrent des installations aquatiques qui mesurent au moins 15 m de long, 5 m de large et 1,5 m de profondeur.

Les certificats en premiers soins de la Société ne requièrent pas un milieu aquatique et peuvent être offerts n'importe où l'apprentissage pourra être maximisé. Un espace adéquat de pratique et d'évaluation est requis pour les certificats en premiers soins et les programmes en sauvetage de la Société qui comportent des éléments sur la terre ferme.

Cours ou examen

Quoique les candidats peuvent défier certaines qualifications (c.à.d. se présenter à l'examen sans avoir suivi un cours), les candidats pour les qualifications suivantes doivent suivre un cours au complet :

- Sauveteur national
- Premiers soins (tous les niveaux), RCR (tous les niveaux), DEA et gestion des voies respiratoires
- Toutes les qualifications de formation en gestion
- Toutes les qualifications de moniteur
- Toutes les qualifications d'entraîneur en sauvetage sportif et les qualifications d'officiels

Les candidats qui défont les qualifications en sauvetage doivent être évalués pour tous les items.

Le nombre minimum de candidat pour un examen

Le nombre minimum de candidat permis est un seul. Les noms de toutes les personnes assistant à l'examen doivent être inscrits sur la feuille d'examen en tant que participants ou bénévoles non-certifiés et inclure leur adresse, numéro de téléphone et leur code d'identité de la Société de sauvetage (s'il y a lieu). L'évaluateur menant l'examen ne peut pas être un autre témoin, une victime ou un sauveteur additionnel. Les examens pour la médaille de bronze et Sauveteur national peuvent nécessiter des minimums différents de celui-ci.

Plus d'un certificat par jour

Les candidats peuvent être évalués pour un nombre indéterminé de certificats en une seule journée, à la condition de posséder les préalables exigés. Lorsque deux certificats ou plus sont évalués ensemble, la Société considère que le certificat préalable a été obtenu dans le bon ordre.

Les candidats qui souhaitent obtenir un certificat doivent réussir tous les items exigés par le certificat en question.

Qui enseigne et certifie les candidats?

Quelques-uns des certificats de la Société de sauvetage peuvent être entièrement enseignés et certifiés par les moniteurs ou les entraîneurs de la Société de sauvetage.

D'autres certificats peuvent être enseignés par un moniteur, mais requièrent les services d'un évaluateur pour certifier les candidats. Par exemple, pour le certificat Médaille de bronze, le moniteur en sauvetage enseigne et évalue la plupart des items. Cependant, au moment de l'examen, les évaluateurs des niveaux de bronze doivent évaluer des items spécifiques, mais ils peuvent également, s'ils le désirent, évaluer n'importe lequel ou la totalité des items qui sont habituellement évaluées par le moniteur.

Quelques-uns des certificats ne peuvent être enseignés ou évalués que par ceux qui possèdent des qualifications plus avancées de moniteur ou d'évaluateur. Pour des renseignements plus spécifiques à ce sujet, veuillez consulter la section 10 : *Les programmes de formation en leadership*.

Les évaluateurs peuvent seulement évaluer leur propre groupe. Les évaluateurs ne peuvent pas s'évaluer eux-mêmes.

Candidats qui échouent l'examen

Le candidat qui échoue l'examen d'un des niveaux de qualification n'est pas automatiquement certifié pour un niveau inférieur. Les candidats de n'importe lequel des certificats de la Société doivent avoir réussi avec succès tous les items exigés pour l'obtention de ce certificat.

Il faut encourager les candidats qui ne réussissent pas à suivre un enseignement additionnel approprié et à s'exercer avant de se présenter pour un nouvel examen. Les candidats Sauveteur national doivent toutefois reprendre le cours Sauveteur national en entier.

L'échec d'un candidat qui tente de se recertifier avant la date d'expiration de sa qualification n'affecte pas le statut de ladite qualification. La qualification demeure valide jusqu'à la date d'expiration. Par exemple, une qualification Sauveteur national qui est valide jusqu'en juin et pour laquelle le sauveteur échoue sa requalification effectuée en mars, demeure tout de même valide jusqu'au mois de juin.

Intégration

Les programmes de formation de la Société de sauvetage sont conçus dans le but de maximiser la participation et la réussite des personnes de différents groupes d'âge, de divers niveaux d'habiletés et de capacités.

La Société de sauvetage encourage ses membres affiliés à faire preuve de discrétion pour ce qui est de l'intégration et la progression des personnes ayant des besoins spéciaux. Par exemple, il est dans l'intérêt d'un participant de demeurer au même niveau si le moniteur a identifié que cette personne bénéficierait de pratique additionnelle qui lui permettrait de corriger un problème en particulier.

La Société reconnaît que certaines personnes ne seront pas en mesure de réussir tous les critères de performance (items à voir) pour certains items.

- Lors des programmes Nager pour la vie, Jeune Sauveteur, Étoile de bronze, Club des Jeunes Sauveteurs, Forme physique en sauvetage et Programme fondamental en sauvetage sportif, si une personne est capable de *réussir l'item (ou les items) grâce à certaines modifications ou d'atteindre autrement les énoncés d'objectifs définis pour l'item en question*, le responsable des programmes ou le moniteur devrait alors permettre au participant de passer au niveau suivant et ce à condition que cela ne compromette en rien la sécurité de la personne en question ou celle d'autres personnes.
- Quoique la Société soit ouverte à la participation de tous, dans le cadre d'autres certificats la qualification dépend entièrement de la capacité de la personne à se conformer aux critères de performance (items à voir) sans aucune modification.

Équipement requis

Visitez notre site Web pour obtenir une liste complète de l'équipement requis pour donner les cours de Sauveteur National.

La Société de sauvetage offre l'équipement requis pour le cours Sauveteur national. Visitez LifeguardDepot.com pour l'acheter.

Examens Sauveteur national

La politique sur les examens Sauveteur national de la Société de sauvetage spécifie les conditions minimales exigées pour le déroulement des examens Sauveteur national :

1. Tous les examens Sauveteur national doivent être offerts par un membre affilié de la Société de sauvetage.
2. Les piscines utilisées pour l'examen doivent répondre aux normes *minimales* suivantes : 15 m de longueur, 5 m de largeur et 1,5 m de profondeur.
3. Tous les examens Sauveteur national doivent être réalisés à l'aide de l'équipement *minimum* suivant :
 - Une planche dorsale (avec un mécanisme d'immobilisation de la tête et les sangles recommandées).
 - Une brique de 9 kg (20 lb) ou un objet de poids équivalent.
 - Un mannequin de RCR.
 - Des aides de sauvetage appropriées (VFI, vestes de sauvetage, bouées tubes ou bouées torpilles).
 - Un nombre suffisant de barrières de protection personnelle (masques et gants).
 - Un nombre suffisant d'articles de premiers soins.

4. Le nombre minimum de candidats permis est un seul. Cependant, d'autres surveillants-sauveteurs additionnels détenteurs d'un certificat Sauveteur national valide doivent participer lors des situations de surveillance en tant que deuxième surveillant-sauveteur. Le deuxième surveillant-sauveteur ne doit pas être l'évaluateur responsable de l'examen.
5. Les candidats interviennent lors des situations d'urgence en tant que surveillant-sauveteur indépendant et en tant que membre ou responsable d'une équipe de surveillants-sauveteurs. Il faut absolument présenter au moins trois situations de surveillance aquatique.
6. Le nombre minimum de victimes potentielles ne peut pas être inférieur à six. Le nom des victimes et leurs coordonnées doivent être pris en note et ces renseignements doivent être inscrits sur les feuilles d'examen.

Pour les examens qui comptent huit candidats ou plus, aucune « victime » additionnelle n'est requise (puisque le nombre de personnes dans ce groupe permet de réaliser des situations de surveillance comportant deux surveillants-sauveteurs et six victimes potentielles). Pour les examens qui comptent moins de huit candidats, le nombre de candidats et de bénévoles additionnels doit toutefois permettre d'atteindre un minimum de huit personnes. Les noms et les coordonnées de tous les bénévoles doivent être inscrits sur les feuilles d'examen.

7. **Requalifications** : La Société a uniformisé les examens de requalifications en assignant (seulement) les items obligatoires qui doivent être évalués lors d'une telle requalification. Vous trouverez les items qui doivent être évalués sur les feuilles d'examen pour *Requalification pour Sauveteur national*.

Examen des qualifications

La Société de sauvetage enquête sur les plaintes sérieuses et les allégations d'inconduite envers les détenteurs de certificats de la Société de sauvetage qui n'ont pas respectés les politiques et procédures de la Société de sauvetage. Il peut en résulter un avertissement, une suspension ou lors de circonstances scandaleuses une révocation de la qualification.

Cette politique s'applique aux détenteurs ayant été assigné à des postes en leadership incluant les moniteurs, les évaluateurs et les formateurs qui offrent les programmes de la Société à d'autres personnes. La politique peut aussi s'appliquer à d'autres détenteurs de qualifications incluant les surveillants sauveteurs qui ne se conforment pas ou dont la conduite ne reflète pas les normes de la Société.

POLITIQUES POUR LES MEMBRES

Vie privée

La Société de sauvetage respecte le droit à la vie privée de chaque personne et elle s'engage à conserver les renseignements personnels et ce de manière précise, confidentielle, sécuritaire et privée. Mis à part les exceptions spécifiquement mentionnées dans ces politiques, la Société ne divulgue aucun renseignement personnel à quelque tierce partie que ce soit.

Quels renseignements sont recueillis et pourquoi : La Société de sauvetage recueille les renseignements nécessaires afin de pouvoir offrir des services à ses membres et à d'autres personnes. Ceci inclut le nom de la personne, son adresse postale, son numéro de téléphone, son adresse courriel, sa date de naissance, et les renseignements relatifs aux modes de paiement. Le site web de la Société de sauvetage peut aussi enregistrer des renseignements tels que le nombre d'ouvertures de session, l'adresse IP, la date et l'heure de la connexion.

Les renseignements personnels recueillis directement par la Société de sauvetage ou par les fournisseurs de cours de formation (p. ex. les membres affiliés) sont requis pour la gestion, les programmes et les services de la Société lorsque ceux-ci sont offerts. La Société ne dévoile pas ces renseignements personnels à une tierce personne à moins que ce ne soit requis par la loi. Vous pouvez consulter la politique de la Société sur la vie privée en entier à lifesavingnb.ca/about-us.

Anti-harcèlement

La Société de sauvetage s'engage à fournir un environnement au sein duquel il n'y a aucun harcèlement. Toutes les personnes devraient être traitées avec respect et dignité. Chaque personne a le droit de participer et de travailler dans un environnement sympathique et sans harcèlement.

Nous encourageons toutes les personnes à faire connaître autour d'elles que tout comportement allant à l'encontre de cette politique est considéré comme étant inacceptable et blessant. Ces personnes peuvent aussi tenter elle-même d'améliorer la situation.

Si cela est nécessaire, des mesures peuvent être prises conformément à cette politique. Les personnes doivent être avisées qu'elles continuent d'avoir le droit de recourir à la Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick et au Code criminel du Canada.

La politique anti-harcèlement de la Société s'applique aux membres honoraires, membres actifs, membres détenteurs de certificat et au personnel de la Société de sauvetage du Nouveau-Brunswick lorsqu'ils agissent manifestement à ce titre.

Définitions : Le « harcèlement » est défini comme étant une participation à l'énonciation d'un commentaire vexatoire ou d'une conduite qui n'est pas ou qui devrait raisonnablement être reconnue comme étant inacceptable. Le « plaignant » est la personne qui allègue que le harcèlement s'est produit. Le « répondant » est la personne contre qui l'allégation du plaignant est portée.

Procédure pour porter plainte : Si la situation ne peut être résolue directement avec le répondant, le plaignant peut rapporter l'allégation de harcèlement au directeur général de la Société de sauvetage du Nouveau-Brunswick et au président lorsque le directeur n'est pas en mesure de répondre. Le directeur général (ou le président) fera en sorte qu'une enquête sur les circonstances des allégations soit effectuée et si l'allégation est fondée que les mesures disciplinaires appropriées soient prises.

Code de conduite des bénévoles

La réputation de la Société de sauvetage, en ce qui concerne la sécurité aquatique et son statut d'organisme de charité, exige des attentes élevées en termes d'éthique et de comportement professionnel.

La réputation de la Société dépend de l'intégrité de ses bénévoles et de son personnel. Les bénévoles doivent par conséquent être dignes de confiance. La façon par le biais de laquelle cette confiance est instituée détermine largement le succès de la Société et le sentiment de fierté dont elle jouit au sein de la communauté aquatique et de la société en général.

Lignes directrices concernant les normes déontologiques de conduite :

- Les bénévoles agiront de manière à promouvoir le bien-être, l'image et la réputation de la Société.
- Les bénévoles traiteront toutes les personnes avec dignité et respect.
- Les bénévoles éviteront les conflits d'intérêts réels ou pouvant être perçus comme étant un conflit d'intérêts.
- Les bénévoles qui se retrouveront en conflit d'intérêts le déclareront.
- Les bénévoles qui recevront de la Société des renseignements de nature confidentielle préserveront la confidentialité de ces renseignements.
- La propriété intellectuelle de la Société demeurera la propriété de la Société et ne sera pas utilisée pour faire la promotion de l'intérêt personnel d'un bénévole.
- Un bénévole devrait éviter de s'engager dans tout genre de travail indépendant ou d'entreprise privée qui entrerait directement en compétition avec les programmes ou les services offerts par la Société de sauvetage et qui pourrait être considéré comme étant un conflit d'intérêts.

- Les bénévoles n'utiliseront pas le poste qu'ils occupent dans le but d'influencer d'autres bénévoles, des membres du personnel ou des organismes qui font affaire avec la Société dans le but d'obtenir des gains personnels ou de l'avancement pour d'autres personnes.
- Les bénévoles peuvent accepter des cadeaux, des faveurs ou de l'hospitalité *en tant que représentants* de la Société. Les bénévoles n'accepteront pas de cadeaux, de faveurs ou d'hospitalité à titre personnel, sauf si on leur offre des cadeaux d'une valeur nominale dans un but de promotion ou de courtoisie. L'acceptation de ce type de cadeaux est acceptable.
- Les bénévoles seront au courant et ils respecteront les autres codes et politiques de la Société.

Code d'éthique pour les activités de financement

Ce code d'éthique permet de guider la Société et ses membres lorsqu'ils choisissent et s'engagent dans des activités de financement (voir la section 12 : *Les activités de financement*).

- Toutes les activités de financement doivent se conformer aux législations fédérales et provinciales, ainsi qu'aux règlements administratifs locaux.
- Les activités de financement ne doivent pas placer la Société dans une position où elle pourrait être sujette à des poursuites judiciaires.
- Les activités de financement ne doivent pas mettre à risque l'image publique de la Société.
- Les activités de financement doivent être conformes à la mission et aux programmes de la Société.
- La Société de sauvetage peut solliciter et elle acceptera les dons inconditionnels de fonds offerts par l'industrie des produits du tabac. La Société ne sollicitera pas et elle n'acceptera pas les contributions sous forme de produits et elle ne sollicitera pas et elle n'acceptera pas de commandites d'entreprises auxquelles des conditions spécifiques sont rattachées.
- La Société de sauvetage acceptera des fonds offerts par l'industrie de produits alcoolisés pour faire la promotion d'initiatives de prévention de la noyade ou d'une consommation responsable de l'alcool. La Société n'acceptera pas de dons faisant seulement la publicité ou la promotion de la consommation d'alcool.

- La Société de sauvetage ne s'engagera pas en toute connaissance de cause dans des activités de financement ou n'acceptera pas de dons de toute personne ou d'organisme qui aurait été reconnu coupable d'une infraction criminelle.
- La Société de sauvetage ne s'engagera pas en toute connaissance de cause dans des activités de financement ou n'acceptera pas de dons de tout organisme reconnu comme n'ayant pas une attitude responsable vis-à-vis de l'environnement.
- La Société de sauvetage ne s'engagera pas dans des activités de financement ou n'acceptera pas de dons d'organismes qui ont, aux yeux de la Société, une réputation peu enviable auprès du public.
- La Société de sauvetage fournira un exposé en toute transparence sur la façon dont les fonds recueillis seront répartis.
- La Société de sauvetage ne retiendra pas les services d'organismes professionnels en activités de financement pour faire la collecte de fonds émis par le biais de « don personnel » ou « d'événement » pour la Société.
- La Société de sauvetage ne vendra pas sa liste d'adresses ou ne la rendra pas disponible pour être utilisée par d'autres organismes ou agences.

Section 4

LA GESTION DES PROGRAMMES DE FORMATION

Les programmes de formation de la Société de sauvetage sont offerts par le biais d'un système qui engage la participation de la communauté. Ce système offre aux membres affiliés la flexibilité nécessaire afin qu'ils puissent combler les besoins de leur collectivité et embaucher le personnel en leadership qu'ils désirent. Les membres affiliés ont le pouvoir d'établir leurs propres tarifs pour les cours et d'offrir les cours au moment et à l'endroit de leur choix.

Ce pouvoir décisionnel comporte par contre de grandes responsabilités. Les membres affiliés doivent se conformer aux politiques et procédures de la Société de sauvetage et doivent s'assurer que les cours soient enseignés et évalués par des moniteurs et des évaluateurs de la Société de sauvetage qui se sont certifiés de manière appropriée. Réexaminez les lignes directrices pour les membres affiliés dans la section 1 et les Politiques à la section 3.

OFFRIR LES COURS DE LA SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

Publiez vos cours sur notre site web

La Société offre à ses membres affiliés et à ses clients un service leur permettant de publier la liste de leurs cours qu'elle affichera sur son site web sous [Trouver un cours](#). Envoyez vos cours à info@lifesavingnb.ca.

- Dans le cadre de ce système qui engage la participation de la communauté, les membres affiliés doivent :
 - Établir quand et où les cours seront offerts.
 - S'assurer que le temps, les installations et l'équipement nécessaires sont disponibles pour le cours (voir les descriptions des courses pour des informations spécifiques).
 - Identifier les tarifs à facturer pour chacun des cours.
 - Enregistrer les candidats pour les cours.
 - Recueillir les frais d'examens de la Société de sauvetage.
 - Assigner le personnel approprié qui est certifié en leadership pour enseigner et effectuer les examens des cours de la Société.
 - Commander le matériel requis pour les cours.
 - Planifier les examens et la tenue de ceux-ci (au besoin).
 - Soumettre à la Société les feuilles d'examen ou les feuilles d'évaluation du cours dûment remplies et les frais d'examens.

INSCRIPTIONS DES CANDIDATS ET VÉRIFICATION DES PRÉALABLES

Conditions préalables manquantes

Ne permettez pas aux candidats qui n'ont pas les prérequis nécessaires de participer aux cours.

La Société ne décernera pas de certifications aux candidats qui n'ont pas les prérequis nécessaires.

Ces candidats devront reprendre le cours une fois qu'ils auront acquis les prérequis nécessaires.

- Lorsque l'horaire des cours a été finalisé, vous devez inscrire les candidats. Certains cours exigent des âges et/ou des certificats préalables. La Société ne décernera pas de certificats aux personnes qui ne possèdent pas les préalables requis. Il en va de la responsabilité de tous de respecter [la politique sur les préalables](#) afin de ne pas avoir à faire face à des situations de relations publiques négatives et inutiles lorsqu'après avoir participé à un cours certains candidats ne recevront pas leur qualification parce qu'ils ne possédaient pas les préalables requis.

Membres affiliés :

- Veuillez mettre en place des procédures afin de vous assurer que tous les candidats puissent faire la preuve qu'ils ou elles possèdent les préalables et ce **avant** le début de chaque cours.
- Incluez une liste des préalables dans la brochure sur vos programmes et demandez aux personnes qui souhaitent s'inscrire de s'y référer.
- Fournissez au personnel responsable des inscriptions le *Sommaire des préalables* (situé à l'intérieur de la page couverture à la fin de ce document) et faites-en sorte qu'ils comprennent bien ce qu'ils auront à expliquer.
- Refusez l'inscription de candidats qui ne peuvent pas fournir les preuves qu'ils possèdent les préalables. Voir la partie : « Préalables » dans les politiques sur les programmes de formation, à la page 14 de la section 3 : *Les politiques*.

COMMANDE DE MATÉRIEL

- Pour commander de l'équipement, de la documentation pédagogique, des ressources et toutes autres marchandises :

Commande en ligne : LifeguardDepot.com est le magasin en ligne de la Société. Les membres affiliés peuvent commander en ligne 24 heures sur 24/7 jours par semaine en utilisant leur compte ou avec une carte de crédit. Voir la page 28 pour les directives sur comment vous pouvez établir un compte.

Par téléphone : Au 506-455-5762. Vous pouvez parler avec de vraies personnes de 9 h à 17 h, du lundi au vendredi. Après les heures d'ouverture, notre répondeur automatique enregistrera votre appel.

Par courriel : info@lifesavingnb.ca.

Documentation pour les cours

Certains certificats requièrent pour les candidats de se procurer une certaine documentation (p. ex. les candidats à la Médaille de bronze doivent se procurer le *Manuel canadien de sauvetage*). Vous pouvez vous référer aux certificats spécifiques au sein de ce guide pour consulter la liste de la documentation requise.

Options pour la livraison : Nous expédions les commandes de marchandise en utilisant le « meilleur moyen » possible, soit par courrier express ou Postes Canada, à moins que vous nous ayez spécifiés de vous la faire parvenir autrement. La Société offre l'expédition gratuite à la grandeur du Canada (certaines restrictions s'appliquent). Des frais de livraison et les taxes seront ajoutés à votre facture, le cas échéant.

Comme autre alternative, les clients peuvent prévoir un ramassage à notre bureau – nous offrons aussi un ramassage à l'intérieur du bureau et en bordure du trottoir.

Paielements : Les membres affiliés peuvent commander en utilisant leur compte ou par le biais d'un bon de commande. Les autres personnes doivent payer au moment de l'achat en argent comptant, par chèque, par mandat-poste, par le biais des principales cartes de crédit ou par carte de débit.

Étant donné que le courriel n'est pas une façon sécuritaire d'envoyer des renseignements confidentiels, nous vous recommandons de *ne pas inclure les numéros de votre carte de crédit dans vos messages courriels*. Indiquez votre numéro de téléphone et nous vous rappellerons afin d'obtenir votre numéro de carte.

Politique pour le retour d'une commande

La Société de sauvetage offre une garantie de satisfaction à ses clients pour chacun des achats qu'ils auront effectués. Si vous n'êtes pas satisfait, pour quelque raison que ce soit, retournez simplement votre achat dans les 90 jours qui suivent la date de la commande contre un remboursement, un échange ou un crédit.

Vous trouverez les exceptions et les exclusions pour le [retour d'une commande](#) à LifeguardDepot.com.

Tous les articles retournés doivent être neufs et ne pas avoir été utilisés, dans leur condition originale et être considérés par la Société de sauvetage comme n'ayant pas été utilisé ou endommagé avant qu'elle puisse en accepter le retour pour un remboursement, un échange ou un crédit.

Toutes les commandes qui nous sont retournées se trouvant sous la garantie de la Société de sauvetage seront soumises à une inspection.

Retournez vos marchandises à la Société de sauvetage au 70 rue Melissa, Fredericton, Nouveau Brunswick, Canada E3A 6W1. Veuillez s'il vous plaît accorder un délai d'au moins 10 jours ouvrables pour la réception et le traitement des marchandises retournées.

Dans le but d'accélérer votre retour de marchandises, nous vous encourageons à soumettre une copie de votre facture ou du bordereau d'expédition ainsi qu'un formulaire dûment rempli pour les Retours/Échanges avec les marchandises retournées. Les retours de marchandises sans copie de la facture ou du bordereau d'expédition seront sujets à la liste de prix de l'année précédente pour ce qui est de l'obtention d'un remboursement en entier ou un crédit.



LifeguardDepot.com est le magasin en ligne de la Société de sauvetage. LifeguardDepot.com offre un éventail complet d'équipements et de fournitures requis pour une opération sécuritaire des installations aquatiques et pour les programmes de formation incluant l'enseignement de la RCR. Vous pouvez commander 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 à titre individuel ou au nom de votre organisme.

Créez votre compte personnel

- Rendez-vous sur lifesavingsociety.com et cliquez sur « Login ». Cliquez sur « Sign up » pour créer un nouveau compte.
- Si vous êtes membre de la Société de sauvetage, associez ce compte à votre affiliation en saisissant votre numéro d'identification et votre code d'accès. Votre numéro d'identification à 6 chiffres figure en bas à droite de vos cartes de certification. Votre code d'accès personnel à 8 chiffres se trouve sur la partie détachable située sous vos cartes de certification. Appelez-nous pour obtenir votre code d'accès si vous avez égaré cette partie de vos cartes de certification.

Mise en place de votre compte de membre affilié ou d'organisme

- Désignez un « administrateur » pour votre organisme. Choisissez votre administrateur prudemment. Cette personne effectuera les achats au nom de votre organisme et aura le pouvoir d'ajouter des « utilisateurs » faisant partie de votre organisme qui pourront également acheter des marchandises et les facturer à votre organisme.
- Contactez-nous afin de nous transmettre les coordonnées de « l'administrateur » qui sera responsable de votre compte de membre affilié. Il nous faut le nom de l'administrateur, son adresse courriel et son numéro de téléphone d'affaire. Nous ajouterons le nom de cette personne dans notre système et nous confirmerons par courriel avec vous et cet administrateur (si ce n'est pas la même personne) une fois que nous aurons effectué cette opération. *
- **Important :** Si votre administrateur est membre à titre individuel de la Société de sauvetage, il ou elle doit tout d'abord s'inscrire à titre individuel (voir ci-haut) à www.lifesavingsociety.com en s'assurant lors de cette inscription de faire le lien avec son numéro de membre et son code d'accès de la Société de sauvetage.

- Si votre administrateur est déjà inscrit à titre individuel, il ou elle choisit simplement « administrateur » afin d'ouvrir une session au nom de l'organisme.

Administrateurs : Mise en place de vos Utilisateurs

- Ouvrir une session en tant « qu'administrateur » au nom du membre affilié.
- Allez à « Gérer les ouvertures de session » situé du côté gauche de la page de navigation sur le web.
- Inscrivez-y le numéro de membre de la Société de sauvetage de chacun des utilisateurs dans l'espace réservé à cet effet. Cliquez sur « Ajouter un utilisateur ». (Vous pouvez retirer le nom d'un utilisateur en cliquant sur le mot « Retirer » apparaissant à côté de son nom).
- Si vous n'êtes pas membre de la Société de sauvetage, communiquez avec nous afin que nous puissions vous ajouter dans notre système d'utilisateurs.
- **Important** : Avant de pouvoir effectuer des achats, les utilisateurs doivent s'inscrire à titre individuel (voir ci-haut) à www.lifesavingsociety.com et s'assurer de faire le lien avec leur numéro de membre et leur code d'accès de la Société de sauvetage.

ÉVALUATION DES CANDIDATS

Préparatifs en vue des examens

En préparation pour les examens, assemblez à l'avance tous les documents et l'équipement dont vous aurez besoin et ce avant le début de l'examen en question.

- L'évaluation des candidats dans les divers programmes de la Société de sauvetage exige différents niveaux de certification en leadership. Les formateurs enseignent et certifient les candidats aux cours de leadership de la Société (par exemple, les formateurs de natation enseignent et certifient les moniteurs de natation). Certains programmes de sauvetage et de premiers secours de niveau débutant sont évalués entièrement par un moniteur ; d'autres programmes plus avancés nécessitent l'intervention d'un évaluateur. Reportez-vous toujours à la section **Instruction et certification** sous chaque programme dans ce guide pour confirmer que le moniteur, l'examineur ou le formateur affecté à un cours possède les certifications adéquates.
- Si vous avez besoin d'aide pour trouver un évaluateur dans votre région, vous pouvez contacter la Société (bien avant la date du cours ou de l'examen) pour demander de l'aide afin de trouver un évaluateur certifié et en activité dans votre région.

Discutez des aspects suivants avec l'évaluateur :

- Le nombre de candidats et le(s) niveau(x) de qualification à évaluer.
- La date et l'heure de l'examen (prévoyez une autre date si la météo peut avoir un impact sur la tenue de l'examen).
- Le temps et l'espace alloués pour l'examen.
- Les directions routières pour se rendre à l'installation.
- L'équipement requis pour l'examen : tel que briques et mannequin.

Qualifications de moniteur et d'évaluateur

La confirmation des qualifications de moniteur et d'évaluateur et de leur validité avant l'examen vous aidera à éviter de créer des délais lors du traitement des certificats.

Le saviez-vous?

La Société n'accepte PAS les signatures électroniques sur les feuilles d'examen. Assurez-vous donc que les évaluateurs et les moniteurs signent manuellement toutes leurs feuilles d'examen.

- Les candidats, les moniteurs, les évaluateurs et les membres affiliés ont chacun des responsabilités pendant les évaluations.

Responsabilités des membres affiliés :

- S'assurer que les politiques applicables en matière d'examens du programme (par exemple, la politique d'examen des sauveteurs nationaux) sont respectées.
- S'assurer que les candidats possèdent les préalables exigés pour s'inscrire au cours.
- Fournir un surveillant-sauveteur qui sera sur place lors de l'examen.
- Assurer un espace approprié et la disponibilité de l'équipement requis.
- Confirmer que l'évaluateur possède les qualifications nécessaires (et qu'elles sont valides) avant le début de l'examen.
- S'assurer qu'une copie de la feuille d'examen dûment remplie soit envoyée au bureau de la Société immédiatement après l'examen; qu'une copie soit conservée par le membre affilié pour ses propres dossiers et une autre copie soit conservé par l'évaluateur pour ses dossiers personnels.

Responsabilités des évaluateurs :

- Fournir une preuve de qualification d'évaluateur au membre affilié avant le début de l'examen.
- Passer en revue les preuves de préalables des candidats.
- S'assurer qu'une supervision adéquate de la sécurité est offerte.
- Offrir une évaluation équitable à chaque candidat.
- Remplir et signer manuellement la feuille d'examen (les signatures électroniques ne sont pas autorisées).
- Conserver une copie de la feuille d'examen signée pour leurs propres dossiers.

Responsabilités des moniteurs :

- S'assurer que l'évaluateur puisse vérifier les preuves de préalables.
- Fournir les résultats des items évalués par le moniteur sur la feuille d'examen.

Responsabilité des candidats :

- Fournir la preuve qu'ils possèdent les préalables requis.
- Fournir toute pièce de vêtement exigée par le certificat.
- Fournir leur propre équipement de protection personnelle (p. ex. des gants et des masques).

FEUILLES D'EXAMEN

Le traitement des feuilles d'examen

La Société traite les feuilles d'examen dans l'ordre où elles ont été reçues. La rapidité avec laquelle la Société peut décerner les certificats est directement liée à la lisibilité, à l'exactitude et à l'intégralité des renseignements inscrits sur la feuille d'examen.

Pourquoi posons-nous des questions sur l'identité sexuelle ?

La Société utilise les informations relatives à l'identité sexuelle afin de garantir l'équité de ses normes physiques. Nous suivons une procédure juridique appelée « test de Meiorin » afin de démontrer que nos exigences sont nécessaires à l'exercice de la fonction et qu'elles n'ont pas d'impact discriminatoire envers l'un des sexes par rapport à l'autre.

Les coordonnées requises

N'oubliez pas d'inclure les numéros de téléphone et les adresses courriels de tous les candidats en leadership. Cela permet à la Société de pouvoir communiquer rapidement avec les moniteurs et les évaluateurs lorsqu'elle a à résoudre des problèmes reliés aux feuilles d'examen.

- La Société fournit les feuilles d'examen pour chacun des certificats (téléchargeables à www.sauvetagenb.ca). Les moniteurs, les évaluateurs et les responsables de la programmation des activités utilisent les feuilles d'examen comme des outils qui servent à l'enseignement, à l'évaluation et à la gestion afin :
 - D'enregistrer les résultats de l'enseignement et de l'examen.
 - D'enregistrer les noms et les coordonnées des participants.
 - Veuillez à remplir systématiquement tous les champs de la feuille d'examen. La Société ne demande que les informations personnelles nécessaires à la bonne gestion de ses programmes et à la tenue précise de ses registres. Ces informations ne sont jamais communiquées à des tiers, sauf si la loi l'exige.

La plupart des feuilles d'examen doivent être envoyées au bureau de la Société de sauvetage pour y être traitées une fois le cours terminé. Il n'est pas requis d'envoyer les feuilles d'examen/feuilles de travail suivantes au bureau de la Société : Nager pour la vie, Programme fondamental en sauvetage sportif, Jeune Sauveteur canadien, Premiers soins – anaphylaxie, RCR-A, -B et -C.

Les membres affiliés décernent les cartes de qualification directement aux candidats pour les cours en Premiers soins – anaphylaxie et de RCR. Ils devraient donc conserver des copies de ces feuilles d'examen, puisqu'elles représentent l'unique registre de la qualification de ces candidats.

Les moniteurs, les évaluateurs, les responsables de la programmation et la Société de sauvetage utilisent les feuilles d'examen de différentes façons :

- La Société conserve un registre des qualifications décernées à une personne à partir du certificat Étoile de bronze. Les feuilles d'examen contiennent les renseignements nécessaires afin de maintenir l'exactitude de ses dossiers.
- La confirmation qu'une personne a obtenu un certificat de la Société de sauvetage est reconnue officiellement à compter du moment où elle reçoit la feuille d'examen et que celle-ci a été vérifiée par la Société.
- Un maintien de registres précis des qualifications permet à la Société de :
 - Confirmer les certificats préalables.
 - Décerner des cartes de remplacement.
 - Envoyer le bulletin d'information électronique *Splash*.
 - Confirmer les qualifications exigées pour un emploi.
 - Transmettre des renseignements importants aux détenteurs de certificats.

- Les membres affiliés (et non pas les évaluateurs) ont la responsabilité de faire parvenir les feuilles d'examen dûment remplies à la Société en temps opportun. La méthode préférée est par le biais du courriel à info@lifesavingnb.ca; la Société accepte toutefois les feuilles d'examen soumises en personne. Veuillez s'il vous plaît ne pas nous faire parvenir les mêmes feuilles d'examen en utilisant deux méthodes différentes.
- Les membres affiliés doivent conserver une copie des feuilles d'examen en filière à leurs bureaux.

FEUILLES D'ÉVALUATION DU COURS EN LEADERSHIP

- La feuille d'évaluation du cours en leadership est l'équivalent d'une feuille d'examen. Utilisez une feuille d'évaluation du cours pour tous les cours de moniteurs, d'entraîneurs, d'évaluateur et de formateurs ou pour prendre en note les présences aux cours pratiques. Assurez-vous que toutes les sections de la feuille d'évaluation du cours ont été dûment remplies au complet et qu'elle a été signée par le formateur.
- Une fois dûment remplies, les feuilles d'évaluation du cours doivent être retournées au bureau de la Société de sauvetage et ce immédiatement après le cours ou le cours pratique. La méthode préférée est par le biais du courriel à info@lifesavingnb.ca; la Société accepte toutefois les feuilles d'évaluation soumises en personne ou par courrier.

FRAIS D'EXAMEN

- Les frais d'examen sont révisés à chaque année en consultation avec les membres affiliés de la Société. En général, les membres affiliés ajoutent ces frais au coût des leçons au moment de l'inscription ou recueille ces frais séparément avant les examens. Seuls les candidats qui réussissent paient ces frais d'examen.
- Il n'y a aucun « examen » pour les programmes Jeune Sauveteur Initié, Jeune Sauveteur Averti, Jeune Sauveteur Expert ou pour le Club des Jeunes sauveteurs. Les membres affiliés commandent les écussons ou les sceaux et les décernent aux candidats d'après leur performance.

CERTIFICATS DES CANDIDATS

- La gestion des programmes de formation de la Société fait en sorte que les candidats ayant réussi l'examen recevront leur certificat le plus rapidement possible.
- Les membres affiliés décernent eux-mêmes les certificats aux candidats pour les programmes Nager pour la vie, le Programme canadien Jeune Sauveteur (Initié, Averti et Expert), le Programme fondamental en sauvetage sportif, les Premiers soins – anaphylaxie, RCR. Les membres affiliés devraient commander ces certificats à l'avance à des fins de présentation aux candidats qui réussissent l'examen.
- Pour les autres certificats, la Société décerne les cartes de qualification, les écussons ou les médailles (le cas échéant) directement aux candidats qui ont réussi.
- Les officiels en sauvetage sportif ne reçoivent pas de carte de qualification, leur qualification est à la place enregistrée dans la banque de données de la Société et vous pouvez la voir en ligne sur [Trouver un membre](#).

Immédiatement après l'examen, les membres affiliés font parvenir les feuilles d'examen à la Société. Après avoir reçu les feuilles d'examen, la Société expédiera directement aux candidats la carte de qualification (avec l'écusson et la médaille, le cas échéant). Il est par conséquent important que les membres affiliés nous fournissent leur adresse postale au complet incluant le numéro d'unité (s'il y a lieu) et le code postal sur les feuilles d'examen et les feuilles d'évaluation du cours.

La Société facture le membre affilié pour les frais d'examen.

Section 5

LE PROGRAMME NAGER POUR SURVIVRE^{MD}



L'Organisation mondiale de la santé rapporte que la noyade est une des dix principales causes de décès pour les enfants et les jeunes personnes et ce dans toutes les régions du monde. Enseigner aux enfants d'âge scolaire la base de la natation, des habiletés de sécurité et de sauvetage aquatique fait partie d'une des dix « Mesures visant à prévenir la noyade » identifiées par l'Organisation mondiale de la santé (Rapport mondial sur la noyade : comment prévenir une cause majeure de décès, 2014).

Une habileté en natation de base est une compétence essentielle requise pour survivre dans un environnement aussi riche en cours d'eau que le Canada. L'acquisition d'habiletés de base en natation est une exigence fondamentale lors de toute tentative sérieuse d'élimination de la noyade au Canada. Une telle formation offerte à un prix abordable devrait être accessible pour tous les enfants et ce jusqu'à ce qu'ils atteignent le niveau de la norme canadienne Nager pour survivre.

NORME CANADIENNE NAGER POUR SURVIVRE

- La norme canadienne Nager pour survivre représente une norme nationale minimum d'habiletés en natation à acquérir. Elle définit les habiletés essentielles minimums qui sont nécessaires pour survivre à une chute inattendue en eau profonde. Elles sont décrites en une séquence simple :
 - ENTRÉE PAR ROULADE en eau profonde.
 - NAGE SUR PLACE pendant 1 minute.
 - NAGE sur 50 mètres.

Il est incontestable qu'une grande variété de cours de formation est offerte dans ce domaine aquatique qui dépasse largement ce minimum.

UTILISATION DE LA NORME NAGER POUR SURVIVRE

- Les membres affiliés peuvent prendre en considération d'utiliser la norme Nager pour survivre en utilisant une des diverses options suivantes :
 - **Natations spécialisées** : Offrir des évaluations de Nager pour survivre lors d'un camp, au public ou de natation lors d'une fête d'anniversaire; ou aux participants à des programmes après l'école.

- **Organiser une journée Nager pour survivre** : Mettez le public au défi de tenter d'atteindre cette norme.
- **Évaluations des habiletés** : Utilisez la norme Nager pour survivre en tant que « test de natation » de base en tant que propriétaires ou opérateurs d'installations aquatiques, dans le but de décider de laisser ou non entrer des enfants qui ne sont pas accompagnés. Offrez des tests individuels comme étant une activité sécuritaire pour les écoliers ou les groupes de jeunes lorsqu'ils projettent une visite à une plage ou un voyage en canot ou afin de se certifier pour une formation dans le domaine aquatique.
- **Nager pour survivre en famille** : Offrez des évaluations de Nager pour survivre :
 - Durant la Semaine nationale de prévention de la noyade (qui a lieu la 3^e semaine du mois de juillet).
 - En tant que partie prenante de vos cours de natation en famille
 - Lors de cours récréatifs de natation, de conditionnement physique ou de nage dans les couloirs.

LES DÉTENTEURS D'UN PERMIS DE NAGER POUR SURVIVRE

- Nager pour survivre et de Nager pour survivre+ sont seulement mis à la disposition des détenteurs d'un permis ou des membres affiliés qui ont obtenu le permis en question. Communiquez avec la Société pour de plus amples détails au sujet des permis et des frais à encourir.

PROGRAMMES NAGER POUR SURVIVRE

La Société de sauvetage souligne et remercie la **Stephanie Gaetz Keepsafe Foundation** (commanditaire-fondateur de Nager pour survivre) de son généreux appui au programme Nager pour survivre.

Nager pour survivre

- Nager pour survivre est une importante première étape afin de pouvoir se sentir en sécurité autour de l'eau. Il peut être offert en tant que programme indépendant ou comme faisant partie du continuum du programme Nager pour la vie de la Société de sauvetage (voir la section 6). Nager pour survivre est idéal pour les groupes d'écoliers, les camps d'été, ainsi que pour tous autres groupes qui disposent d'un temps limité et qui possèdent des habiletés variées. Quoiqu'il vise principalement les enfants, le programme Nager pour survivre peut être offert à tous les groupes d'âge. Il ne vise pas à remplacer les leçons traditionnelles en natation, toutefois c'est un excellent moyen d'encourager les candidats à poursuivre plus avant leur formation.

Préalable : Aucun.

Enseignement et qualification : Les moniteurs en natation détenteurs d'un certificat valide (certificat émis par n'importe quelle agence) ou les Sauveteurs national détenteurs d'un certificat valide qui enseignent et évaluent les candidats de Nager pour survivre.

Reconnaissance pour le candidat : Un certificat.

Ouvrage de référence requis : Les moniteurs doivent avoir en mains le *Guide du certificat Nager pour survivre* et *Nager pour survivre plus*. Il n'existe aucun ouvrage de référence pour les candidats.

Format d'enseignement : Ce programme peut être offert uniquement par le biais d'un apprentissage en personne.

Durée de la formation : Le temps requis varie selon le format utilisé, le nombre et les habiletés des candidats et les activités d'apprentissage sélectionnées.

Nager pour survivre (autonome) répartition durée totale :

En classe :	0 h
Dans l'eau :	3 h
Durée totale :	3 h

Équipement requis : Nous encourageons l'utilisation d'aides de flottaison et de vestes de sauvetage.

Requalification : Aucune.

Frais : Les frais du permis englobent un nombre illimité de participants. [Communiquez avec la Société](#) pour de plus amples détails au sujet des permis et des frais à encourir.

Nager pour survivre+ (plus)

- Nager pour survivre+ (plus) s'appuie sur les compétences acquises lors de Nager pour survivre. Ce programme vise à présenter aux jeunes en 7^e année des situations réelles de la vie.

Préalable : Aucun.

Enseignement et qualification : Les Moniteurs en natation détenteurs d'un certificat valide (certificat émis par n'importe quelle agence) ou un Sauveteur national détenteurs d'un certificat valide enseignent et évaluent les candidats de Nager pour survivre.

Reconnaissance pour le candidat : Une carte de certification.

Ouvrage de référence requis : Les moniteurs doivent avoir en mains le *Guide du certificat Nager pour survivre* et *Nager pour survivre plus*. Il n'existe aucun ouvrage de référence pour les candidats.

Format d'enseignement : Ce programme peut être offert uniquement par le biais d'un apprentissage en personne.

Durée de la formation : Le temps requis varie selon le format utilisé, le nombre et les habiletés des candidats et les activités d'apprentissage sélectionnées.

Nager pour survivre+ (stand-alone) répartition durée totale :

En classe : 0 h

Dans l'eau : 3 h

Durée totale : 3 h

Équipement requis : Nous encourageons l'utilisation d'aides de flottaison et de vestes de sauvetage.

Requalification : Aucune.

Frais : Les frais du permis englobent un nombre illimité de participants.

[Communiquez avec la Société](#) pour de plus amples détails au sujet des permis et des frais à encourir.

Section 6

LE PROGRAMME NAGER POUR LA VIE



« L'acquisition d'habiletés de base en natation est une exigence fondamentale dans le cadre de toute tentative sérieuse d'élimination de la noyade au Canada. » – est la position officielle de la Société de sauvetage concernant le programme canadien Nager pour la vie.

Nager pour la vie est un programme complet d'apprentissage de la natation qui débute avec le parent et l'enfant et se poursuit jusqu'à une formation en leadership. Il met l'accent sur l'apprentissage de la natation et l'éducation Aqua Bon^{MD}. Il s'insère facilement dans la programmation et est facile à expliquer. Nager pour la vie permet aux apprenants d'atteindre sans embûches les certificats de formation en sauvetage de la Société de sauvetage.

DÉTENTEURS D'UNE LICENCE NAGER POUR LA VIE

- ☐ Les membres affiliés doivent obtenir une licence s'ils désirent offrir les programmes Nager pour la vie. Puisqu'il n'y a aucun frais à payer pour chaque participant, les membres affiliés peuvent donc faire des économies substantielles en décidant d'offrir le programme Nager pour la vie.
- ☐ Un seul frais annuel de licence vous permet d'accepter un nombre illimité de participants et vous offre ce qui suit :
 - Des plans de leçons et des plans du tronc commun, des tableaux des techniques de nages, des exercices pratiques pour les nages (en format électronique) et des ressources d'apprentissage Aqua Bon.
 - Des feuilles de travail, des rapports de progression et des certificats de reconnaissance du candidat, le tout en format électronique et que vous pouvez imprimer selon vos besoins.
 - Des « extraits promotionnels » électroniques pour les brochures des membres affiliés.
 - L'appui de la Société de sauvetage avant, pendant et après la mise sur pied du programme.
- ☐ **Frais de licence :** La Société de sauvetage se fera un plaisir de discuter avec ses membres affiliés laquelle de ces options serait la plus abordable pour eux :
 - Option A : Pour chaque installation intérieure.
 - Option B : Pour chaque installation extérieure ou saisonnière.
 - Option C : Pour une population donnée.

La Société offre également à ses membres affiliés un programme de primes de fidélisation (voir la section 1 : *Membres affiliés*). Veuillez communiquer avec nous pour plus de détails à ce sujet.

LE PROGRAMME NAGER POUR LA VIE

- Le programme Nager pour la vie comprend 5 modules :
 1. **Parent et enfant** (3 niveaux) pour les parents et leurs enfants jusqu'à l'âge de 3 ans.
 2. **Préscolaire** (5 niveaux) pour les enfants de 3 à 5 ans.
 3. **Nageur** (6 niveaux) pour les enfants de 5 ans et plus.
 4. **Nageur adulte** (3 niveaux) pour les personnes de 16 ans et plus.
 5. **Nageur forme physique** pour les nageurs de n'importe quel âge qui souhaitent améliorer leur forme physique en général.

La Société a conçu les modules afin qu'ils s'enchaînent facilement et logiquement les uns aux autres, mais aussi avec les niveaux débutants des certificats en sauvetage : Jeune Sauveteur Initié, Averti et Expert (voir l'organigramme à la page 51).

- La matière est organisée de la façon suivante :
 - Entrées et sorties de l'eau
 - Mouvements/habiletés en natation
 - Soutien à la surface
 - Forme physique
 - Habiletés subaquatiques
 - Éducation Aqua Bon
 - Habiletés Nager pour survivre

Vous pouvez [visiter sauvetagenb.ca](http://visiter.sauvetagenb.ca) pour obtenir plus d'informations sur la matière du programme Nager pour la vie.

Modules Nager pour la vie

Parent et enfant (3 niveaux) : pour les parents et les enfants âgés de moins de 3 ans. C'est par le biais d'interactions aquatiques structurées entre le parent et l'enfant que nous mettons l'accent sur l'importance du jeu dans le développement d'attitudes et d'habiletés positives vis-à-vis l'eau. Puisque les activités et les progressions tiennent compte du développement de l'enfant, les parents doivent inscrire leur enfant au niveau approprié à son âge : de 4 à 12 mois, de 12 à 24 mois ou de 2 à 3 ans.

Préscolaire (5 niveaux) : pour les enfants âgés entre 3 et 5 ans. Le programme préscolaire aide les enfants à développer une appréciation et un profond respect envers l'eau. Dans ce programme aquatique composé de progressions de base, nous visons à ce que les enfants âgés de 3 à 5 ans se sentent de plus en plus à l'aise dans l'eau et aient du plaisir tout en développant des habiletés de base en natation.

Nageur (6 niveaux) : pour les enfants âgés de 5 ans et plus. Le programme Nageur de la Société de sauvetage comprend 6 niveaux et il fait en sorte que votre enfant puisse apprendre à nager avant de s'aventurer en eau plus profonde. Les progressions du programme Nageur sont conçues pour les enfants de 5 ans et plus et elles permettent d'inclure des novices inexpérimentés, mais aussi des nageurs qui souhaitent améliorer les habiletés de base qu'ils ont déjà acquises. Nous insistons sur de nombreuses pratiques dans l'eau afin de pouvoir acquérir de solides techniques et habiletés en natation.

Nageur adulte (3 niveaux) : pour les personnes âgées de 16 ans et plus. En travaillant avec des moniteurs certifiés, les candidats Nageurs adultes établiront leurs propres objectifs. Que ce soit pour débiter dans ce domaine ou pour améliorer leurs habiletés déjà acquises en natation et en forme physique. Les Nageurs adultes pourront améliorer leur confiance en eux lorsqu'ils sont dans l'eau et acquérir des techniques de nages plus fluides et qui sont reconnaissables.

Forme physique : s'adresse aux nageurs quel que soit leurs âges qui désirent améliorer leur forme physique globale dans l'eau. Forme physique offre une approche structurée qui est fondée sur des principes d'entraînement ayant fait leurs preuves et des pratiques qui incluent des entraînements par intervalle, des sprints et des nages d'endurance de distance. Les candidats établiront leurs propres objectifs visant à améliorer leur forme physique.

Préalable : Aucun.

Enseignement et qualification : Les moniteurs en natation détenteurs d'un certificat valide de la Société de sauvetage qui enseignent et certifient tous les niveaux de Nager pour la vie.

Reconnaissance pour le candidat : Les détenteurs de permis de Nager pour la vie peuvent se procurer des écussons et/ou des sceaux comme reconnaissance optionnelle pour les candidats tel que décrit ci-dessous :

Module	Badges	Seals (Stickers)
Parent et enfant	Aucun	Oui
Préscolaire	Oui	Oui
Nageur	Oui	Oui

Ouvrage de référence requis : Les moniteurs doivent se procurer le *Guide des certificats Nager pour la vie* et le *manuel Enseigner Nager pour la vie*. Il n'y a pas de documentation requise pour les candidats.

Format d'enseignement : Ce programme peut être offert uniquement par le biais d'un apprentissage en personne.

Durée de la formation : Le tableau suivant servira de guide aux programmeurs qui peuvent adapter ces suggestions afin de combler les besoins des participants. Lorsque vous décidez de la durée du programme et du nombre d'apprenants dans chaque classe veuillez prendre en considération ce qui suit: l'espace dans la piscine, la profondeur de celle-ci, l'utilisation de bénévoles ou d'assistants moniteurs, les règlements, le nombre de classes par session. Nous recommandons huit leçons.

Module et niveaux	Durée suggérée pour les leçons	Nombre suggéré de participants (par moniteur)
Parent et enfant 1 à 3	30 min	de 10 à 12 participants + les parents ou les tuteurs
Préscolaire 1 à 5	30 min	de 4 à 6
Nageur 1 et 2	30 min	de 6 à 8
Nageur 3 et 4	45 min	de 8 à 10
Nageur 5 et 6	45 min	de 10 à 12
JS Initié (Nageur 7) JS Averti (Nageur 8) JS Expert (Nageur 9)	60 min	de 10 à 12
Forme physique	60 min	de 10 à 12
Adulte 1 à 3	45 min	de 10 à 12

Équipement requis

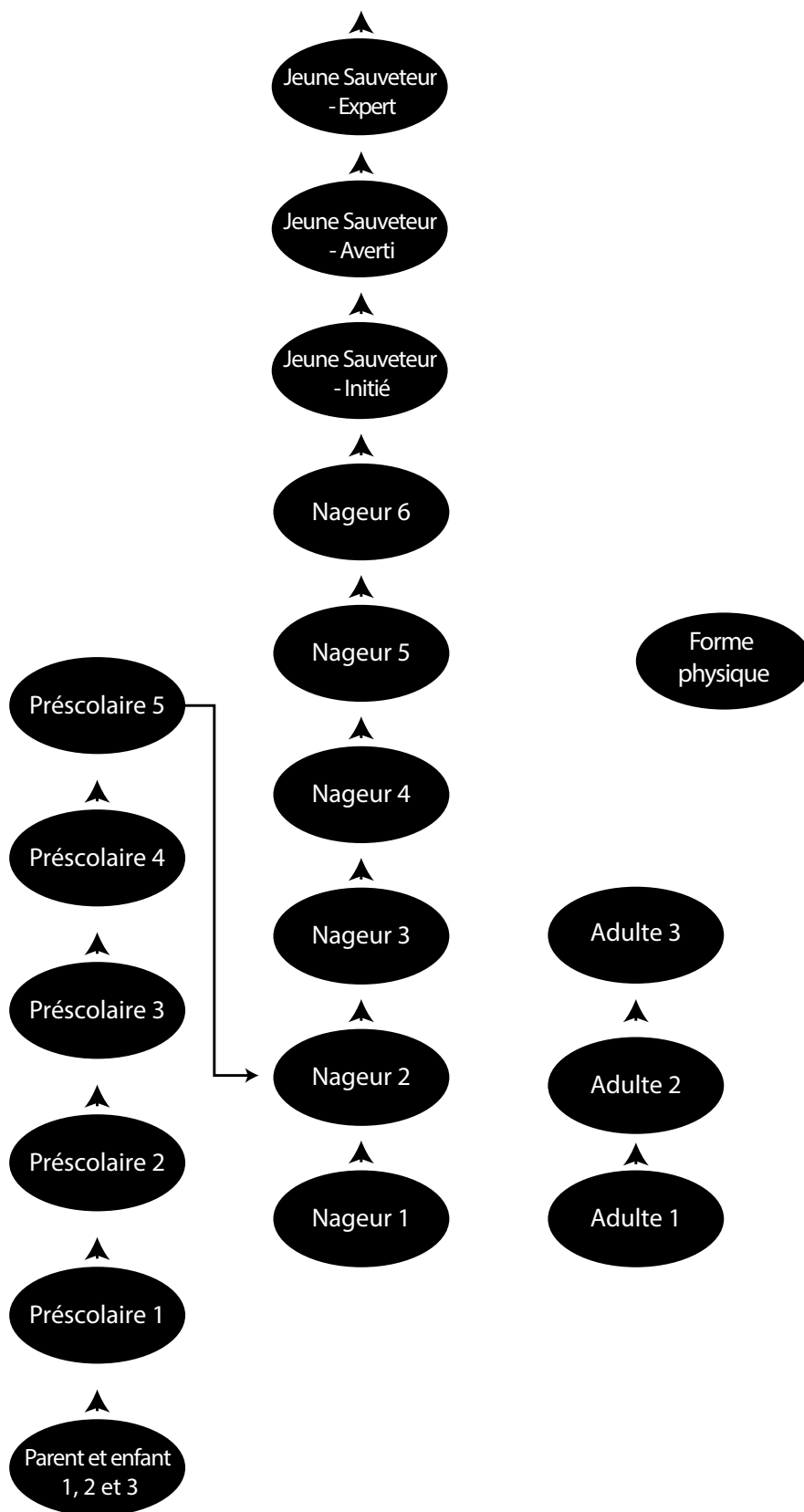
La Société de sauvetage propose à la vente une variété d'accessoires et de jouets pour l'apprentissage de la natation. Visitez lifeguarddepot.com pour vous en procurer.

Équipement requis : Des vestes de sauvetage et des VFI sont requis. Nous recommandons aussi d'autres accessoires et jouets pour l'apprentissage de la natation : objets qui coulent, planches de natation, bouées à traction, spaghettis, jouets flottants.

Requalification : Aucune requalification requise pour Nager pour la vie.

Frais : Les frais du permis englobent un nombre illimité de participants. Consultez la page 45 pour de plus amples informations concernant les options de permis pour Nager pour la vie.

Organigramme de Nager pour la vie



Section 7

LES PROGRAMMES EN SAUVETAGE ET EN SURVEILLANCE AQUATIQUE

Les certificats préalables

Les certificats préalables doivent avoir été dûment complétés avant la date du début du cours pour lesquels ils sont exigés. L'âge minimum exigé doit avoir été atteint la dernière journée du cours ou la journée de l'examen. Lorsque deux certificats sont offerts ensemble

(p. ex. Premiers soins intermédiaire avec RCR-C et Croix de bronze ou avec Sauveteur national) la Société considère que le certificat préalable a été obtenu et ce dans le bon ordre.

Il n'est pas nécessaire que les certificats préalables soient à jour.

La majorité des noyades se produisent dans des environnements non supervisés. C'est la raison pour laquelle les Canadiens et les Canadiennes ont besoin d'acquérir des connaissances et des habiletés en sauvetage afin de pouvoir se sauver eux-mêmes ou de venir en aide à d'autres personnes lors de situation d'urgence. Les programmes de formation de la Société de sauvetage leur offre une occasion d'acquérir ces connaissances et ces habiletés par le biais de certificats progressifs conçus pour une variété de groupes d'âges et d'habiletés.

Le certificat Sauveteur national permet de bâtir sur ces habiletés et valeurs fondamentales et est conçu dans le but de préparer les surveillants-sauveteurs à devenir des conseillers professionnels assurant un environnement aquatique sécuritaire et agréable

Le certificat Sauveteur national est la norme acceptée au sein de l'industrie pour les surveillants sauveteurs au Canada. Il est endossé et appuyé par le Comité consultatif Sauveteur national qui est composé d'employeurs de surveillants sauveteurs, d'opérateurs d'installations aquatiques et d'organismes nationaux : l'Association canadienne des parcs et loisirs, l'Association canadienne pour la santé/l'éducation, le YMCA et les Forces armées canadiennes. Sauveteur national est la seule norme canadienne reconnu par l'International Life Saving Federation et la Commonwealth Royal Life Saving Society.

**PROGRAMME CANADIEN
JEUNE SAUVETEUR**

- Le programme canadien Jeune Sauveteur de la Société de sauvetage comprend trois niveaux et il permet d'offrir une formation plus poussée à ceux et celles qui souhaitent améliorer leurs techniques de nages et leurs habiletés tout en ayant du plaisir dans le monde rempli de défis du sauvetage aquatique. Jeune Sauveteur permet le développement de la force et de l'efficacité en natation et ce tout en mettant l'accent sur des comportements Aqua Bon^{MD}. Des exercices d'habiletés améliorent la compétence des candidats dans l'eau, leur forme physique et leur jugement en sauvetage.

La matière est organisée en modules : habiletés aquatiques, premiers soins, reconnaissance et sauvetage.

Les niveaux du programme Jeune Sauveteur sont souvent insérés dans la programmation des activités comme étant les trois niveaux supérieurs du continuum du programme en natation (voir la section 6 : *Le programme Nager pour la vie*).

Jeune Sauveteur – Initié



- Jeune Sauveteur – Initié (de 8 à 10 h) : Les nageurs poursuivent le développement de leurs techniques de nages par le biais de nages sur 50 m au crawl, au dos crawlé et à la brasse. Les habiletés en sauvetage sportif comprennent une nage sur 25 m avec un obstacle et une nage sur 15 m en transportant un objet. Le module en premiers soins met l'accent sur l'évaluation de victimes conscientes, de l'appel aux SPU et sur le traitement d'un saignement. La forme physique s'améliore par le biais d'entraînements sur 350 m et des nages chronométrées sur 100 m.

Préalable : Aucun.

Enseignement et qualification : Des moniteurs en sauvetage ou des moniteurs en natation de la Société de sauvetage détenteurs d'une qualification valide, enseignent et certifient les candidats.

Reconnaissance du candidat : Une affiche murale, un écusson et des sceaux autocollants de reconnaissance. (Vérifiez les frais à encourir ci-dessous).

Ouvrage de référence requis : Aucun.

Format d'enseignement : Ce programme peut être offert uniquement par le biais d'un apprentissage en personne.

Durée de la formation : Le temps véritablement nécessaire peut varier selon le format du cours, le nombre de candidats et les activités d'apprentissage sélectionnées. Le format d'une semaine est couramment utilisé.

Jeune Sauveteur – Initié répartition durée totale :

En classe :	0 h
Dans l'eau :	de 8 à 10 h
Durée totale :	de 8 à 10 h

Équipement requis : Des objets de 2,3 kg (5 lb), des vêtements à gonfler d'air, des aides flottantes, des aides flottantes avec une ligne de sauvetage et un appareil de chronométrage.

Requalification : Aucune requalification requise pour Jeune Sauveteur Initié.

Frais : Les membres affiliés se procurent les écussons et les sceaux et les décernent aux candidats d'après leur performance.



Jeune Sauveteur – Averti

- Jeune Sauveteur – Averti (de 8 à 10 h) : Les nageurs améliorent davantage leurs techniques de nages sur des distances de 75 m pour chacune d'elles. Ils s'attaquent à l'apprentissage d'habiletés en sauvetage sportif en nageant un quatre nages de sauvetage, en soutenant un objet pendant un laps de temps chronométré et en effectuant un sauvetage à l'aide d'une aide flottante. La matière en premiers soins met l'accent sur l'évaluation de victimes inconscientes, le traitement des victimes en état de choc et les procédures en cas d'obstruction des voies respiratoires. Des exercices d'habiletés aident à former une base solide en sauvetage.

Préalable : Aucun.

Enseignement et qualification : Des moniteurs en sauvetage ou des moniteurs en natation de la Société de sauvetage détenteurs d'une qualification valide, enseignent et certifient les candidats.

Reconnaissance du candidat : Une affiche murale, un écusson et des sceaux autocollants de reconnaissance et un sceau autocollant du certificat. (Vérifiez les frais à encourir ci-dessous).

Ouvrage de référence requis : Aucun.

Format d'enseignement : Ce programme peut être offert uniquement par le biais d'un apprentissage en personne.

Durée de la formation : Le temps véritablement nécessaire peut varier selon le format du cours, le nombre de candidats et les activités d'apprentissage sélectionnées. Le format d'une semaine est couramment utilisé.

Ranger Patrol répartition durée totale :

En classe : 0 h

Dans l'eau : de 8 à 10 h

Durée totale : de 8 à 10 h

Équipement requis : Des objets de 2,3 kg (5 lb), des aides flottantes et un appareil de chronométrage.

Requalification : Aucune requalification requise pour Jeune Sauveteur Averti.

Frais : Les membres affiliés se procurent les écussons et les sceaux et les décernent aux candidats d'après leur performance.



Jeune Sauveteur – Expert

- Jeune Sauveteur – Expert (de 8 à 10 h) : Les nageurs sont mis au défi par le biais d'entraînements sur 600 m, de nages chronométrées sur 300 m et le transport d'un objet sur 25 m. Les techniques de nages sont raffinées à l'aide de nages sur 100 m. Les premiers soins vont porter principalement sur le traitement de blessures aux os et aux articulations, mais aussi sur les urgences respiratoires, dont l'asthme et les réactions allergiques. Les habiletés en sauvetage incluent les méthodes de défense, les sorties de victimes de l'eau, les retournements et le support d'une victime ayant le visage sorti de l'eau en eau peu profonde.

Préalable : Aucun.

Enseignement et qualification : Des moniteurs en sauvetage ou des moniteurs en natation de la Société de sauvetage détenteurs d'une qualification valide, enseignent et certifient les candidats.

Reconnaissance du candidat : Une affiche murale, un écusson, des sceaux autocollants et un sceau autocollant du certificat. (Vérifiez les frais à encourir ci-dessous).

Ouvrage de référence requis : Aucun.

Format d'enseignement : Ce programme peut être offert uniquement par le biais d'un apprentissage en personne.

Durée de la formation : Le temps véritablement nécessaire peut varier selon le format du cours, le nombre de candidats et les activités d'apprentissage sélectionnées. Le format d'une semaine est couramment utilisé.

Jeune Sauveteur – Expert répartition durée totale :

En classe : 0 h

Dans l'eau : de 8 à 10 h

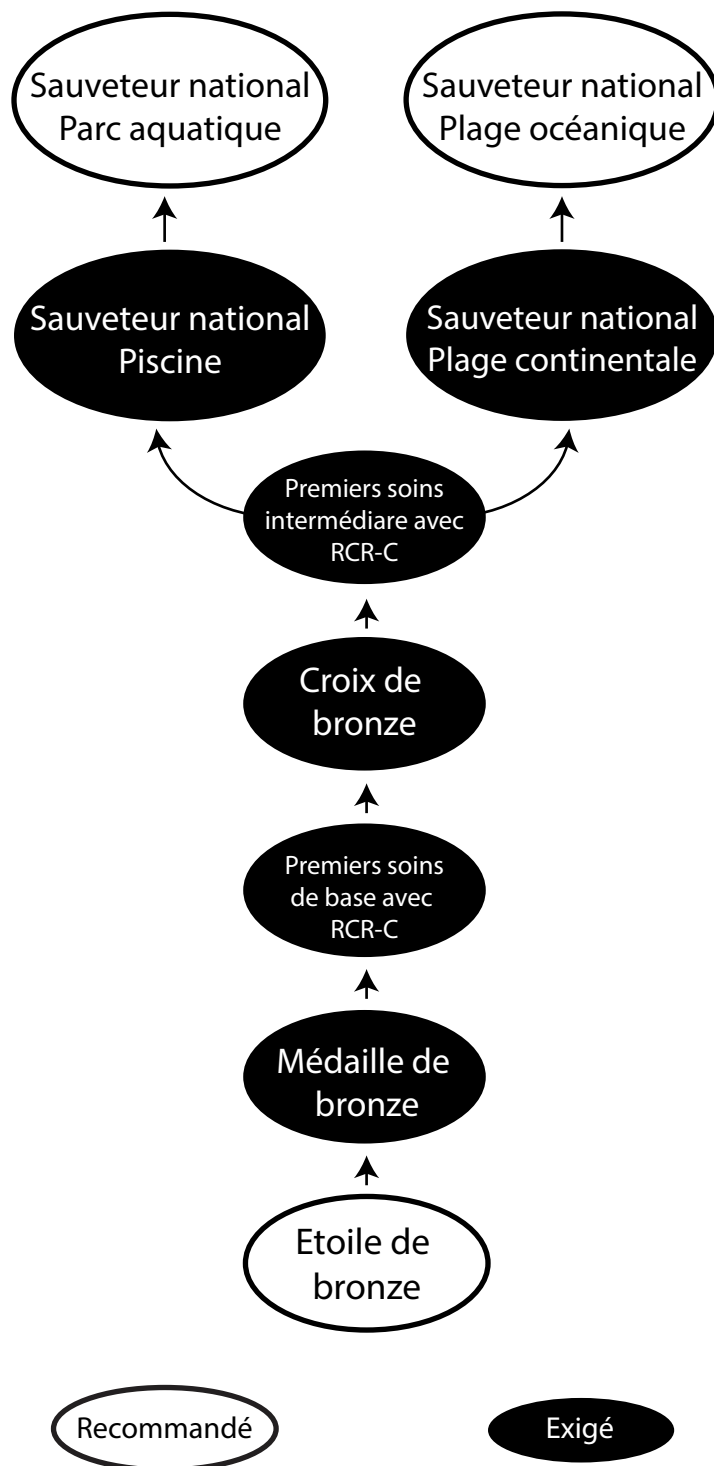
Durée totale : de 8 à 10 h

Équipement requis : Des objets de 2,3 kg (5 lb), des aides flottantes et un appareil de chronométrage.

Requalification : Aucune requalification requise pour Jeune Sauveteur Expert.

Frais : Les membres affiliés se procurent les écussons et les sceaux et les décernent aux candidats d'après leur performance.

Comment devenir un sauveteur-surveillant



CERTIFICATS DES NIVEAUX DE BRONZE

Révision des certificats pour les niveaux de bronze

La Société a effectué une révision de ses certificats pour les niveaux de bronze. Cette édition du *Guide du programme* vous fournit les descriptions révisées de ces certificats ainsi que le temps requis pour l'enseignement en personne.



Préalable d'âge

L'âge minimum exigé doit avoir été atteint au plus tard la dernière journée du cours ou le jour de l'examen.

Les cours pour les niveaux de bronze peuvent être combinés avec les certificats en premiers soins : p. ex. d'urgence Premiers soins de base avec RCR-C avec Médailles de bronze ou Croix de bronze, Premiers soins intermédiaire avec RCR-C avec Croix de bronze. Combiner les certificats en premiers soins et les certificats en sauvetage ou en surveillance aquatique permet aux candidats d'obtenir les deux certificats en même temps. Vous trouverez ci-dessous les combinaisons de cours que nous suggérons et le temps requis pour enseigner la matière de chacun :

Certificats des niveaux de bronze combinés avec les certificats en premiers soins	Total des heures d'enseignement
Médaille de bronze + Premiers soins de base avec RCR-C	20 h
Croix de bronze + Premiers soins de base avec RCR-C	25 h

Étoile de bronze

- Le brevet Étoile de bronze de la Société de sauvetage (10 h) permet de développer les compétences en natation, les habiletés de sauvetage et la forme physique. Les candidats améliorent leurs techniques de natation, acquièrent des habiletés d'autosauvetage et appliquent des principes de conditionnement physique lors des entraînements. L'Étoile de bronze est une excellente préparation pour la réussite de la Médaille de bronze et offre une initiation amusante au sauvetage sportif.

Préalable : Aucun. (Une expérience acquise au sein du programme Jeune Sauveteur est recommandée).

Enseignement et qualification : Des moniteurs en sauvetage détenteurs de qualifications valides, enseignent et certifient les candidats.

Reconnaissance du candidat : Une médaille Étoile de bronze, un écusson Étoile de bronze et une carte de qualification.

Ouvrage de référence requis : Aucun.

Format d'enseignement : Ce programme peut être offert par le biais d'un apprentissage mixte ou l'apprentissage en personne.

Durée de la formation : Les informations ci-dessous indiquent le temps d'enseignement minimum requis pour un maximum de 16 candidats dans le cours (c'est-à-dire le temps passé à enseigner activement). Les pauses ne sont pas incluses dans le temps d'instruction minimum.

Un temps d'enseignement plus long peut être nécessaire en fonction du format du cours, du nombre de candidats et des activités d'apprentissage sélectionnées. Les formats d'une fin de semaine ou une fois par semaine sont fréquents pour l'apprentissage en personne.

Cours Étoile de bronze répartition durée totale :

En classe :	0 h
Dans l'eau :	10 h
Durée totale :	10 h

Équipement requis : Mannequins, vestes de sauvetage ou VFI, mannequins de formation en RCR pour adulte et enfant, appareils de pratique de la DEA, sangles pour l'épaule une corde y étant attachée, chemise à manches longues et pantalon longs, aides flottants et chronomètre.

Requalification : Aucune requalification requise pour Étoile de bronze

Frais : Seuls les candidats ayant réussi l'examen doivent payer des frais à la Société.



Examens de requalification pour la médaille de bronze

La Société a uniformisé les examens de requalifications pour la médaille de bronze, en assignant (seulement) les items obligatoires qui doivent être évalués lors d'une requalification. Vous trouverez les items qui doivent être évalués sur la feuille d'examen pour une requalification de la médaille de bronze.

Médaille de bronze

- Le brevet Médaille de bronze de la Société de sauvetage (15 h) sollicite le candidat tant sur le plan physique que mental. Le jugement, la connaissance, les habiletés, et la forme physique – les quatre piliers du sauvetage aquatique – sont à la base de la formation Médaille de bronze. Les candidats acquièrent les habiletés d'évaluation et de résolution de problème essentielles pour prendre de bonnes décisions dans l'eau, sur l'eau et près de l'eau. La Médaille de bronze est un préalable à la Croix de bronze dédiée à la formation des assistants surveillants-sauveteurs.

Préalables : L'âge minimum requis est de 13 ans *ou* un certificat Étoile de bronze

Enseignement et qualification : Des moniteurs en sauvetage détenteur d'une qualification valide, enseignent et évaluent la plupart des items, mais seuls les évaluateurs des niveaux de bronze peuvent certifier les candidats.

Reconnaissance du candidat : Une Médaille de bronze, un écusson Médaille de bronze et une carte de qualification.

Ouvrage de référence requis : *Le Manuel canadien de sauvetage*. Nous recommandons que le candidat ait en main un *Cahier d'exercices de la Médaille de bronze* que les membres affiliés peuvent commander à la Société avant le début des cours.

Format d'enseignement : Ce programme peut être offert par le biais d'un apprentissage mixte ou l'apprentissage en personne.

Durée de la formation : Les informations ci-dessous indiquent le temps d'enseignement minimum requis pour un maximum de 16 candidats dans le cours (c'est-à-dire le temps passé à enseigner activement). Les pauses ne sont pas incluses dans le temps d'instruction minimum.

Un temps d'enseignement plus long peut être nécessaire en fonction du format du cours, du nombre de candidats et des activités d'apprentissage sélectionnées. Les formats d'une fin de semaine ou une fois par semaine sont fréquents pour l'apprentissage en personne.

Un temps supplémentaire doit être prévu lorsqu'un évaluateur qui n'a pas enseigné le cours est appelé à faire passer l'examen.

Cours Médaille de bronze répartition durée totale :

En classe :	3 h
Dans l'eau :	12 h
Durée totale :	15 h

Examen durée totale (pour un maximum de 16 candidats) :

Examen original :	de 2.5 à 3 h
Examen de requalification :	3 h

Équipement requis : Mannequins, chronomètre, mannequins de formation en RCR pour adulte, enfant et bébé, appareils de pratique de la DEA, articles de premiers soins incluant des barrières de protection, chemise à manche longues et pantalon longs, aides flottants et à lancer.

Requalification : Médaille de bronze demeure valide pour une période de 24 mois à compter de la date de la qualification. Il faut se recertifier pour la Médaille de bronze par le biais de la réussite d'un examen de requalification.

La Société a uniformisé les examens de requalifications en assignant (seulement) les items obligatoires qui doivent être évalués lors d'une requalification. Vous trouverez les items qui doivent être évalués sur la feuille d'examen pour une requalification pour la Médaille de bronze.

Frais : Seuls les candidats ayant réussi l'examen doivent payer des frais à la Société.

Hé! Où est la Croix de bronze?

Les renseignements au sujet de la Croix de bronze ont été déplacés et se trouvent à la page 60.

PROGRAMMES SPÉCIALISÉS



Club des Jeunes Sauveteurs

- Le Club des Jeunes Sauveteurs (CJS) offre une alternative aquatique inhabituelle par rapport aux programmes traditionnels d'activités aquatiques et il ne comporte aucune des progressions habituelles en ce qui a trait à l'obtention d'un certificat. CJS est conçu pour ceux et celles qui apprennent rapidement et pour les personnes qui se retrouvent entre différents niveaux ou programmes et qui peuvent bien performer dans un milieu d'apprentissage dynamique. Ses membres doivent être âgés entre 8 et 15 ans.

Le CJS met l'accent sur le plaisir et le développement d'habiletés aquatiques qui se base sur l'atteinte d'un succès individuel. En utilisant les habiletés qu'ils ont déjà acquises, les membres du CJS travaillent fort dans le but de développer et d'améliorer leurs techniques de nages. Ils pratiquent également d'autres habiletés aquatiques qui mettent l'accent sur : la natation et les connaissances en sauvetage, le leadership et le travail d'équipe, l'éducation de la collectivité, la compétition et la forme physique personnelle.

Préalables : Le candidat doit être capable d'atteindre la norme Nager pour survivre^{MD} de la Société (voir la section : *Le programme Nager pour survivre*).

Enseignement et qualification : Le Club des Jeunes Sauveteurs est dirigé par un entraîneur. L'entraîneur du CJS doit : être un moniteur en sauvetage détenteur d'une qualification valide en plus de posséder une expérience en surveillance aquatique. Idéalement, l'entraîneur du CJS devrait être un Entraîneur en sauvetage sportif – niveau 1 et il devrait avoir une certaine expérience en tant qu'entraîneur et en sauvetage sportif.

Reconnaissance du candidat : Il n'y a personne qui « échoue » dans le Club des Jeunes Sauveteurs. Les membres du club obtiennent des sceaux autocollants de reconnaissance pour leurs accomplissements dans : les habiletés en natation, les habiletés en sauvetage, les connaissances en sauvetage, le leadership et le travail d'équipe, l'éducation de la collectivité, la compétition et la forme physique (voir les frais à encourir ci-dessous). Les membres peuvent aussi obtenir des certificats traditionnels en natation et en sauvetage au sein de ce Club.

Ouvrage de référence requis : Le registre des activités aquatiques du Club des Jeunes Sauveteurs.

Format d'enseignement : Ce programme peut être offert uniquement par le biais d'un apprentissage en personne.

Durée de la formation : Les clubs sont typiquement organisés en 3 sous-groupes : les membres « *junior* » qui sont âgés de 8 à 10 ans; les membres « *intermédiaires* » qui sont âgés de 11 à 13 ans et les membres « *senior* » qui sont âgés de 14 et 15 ans.

Le Club des Jeunes Sauveteurs peut être organisé pour un nombre « x » de rencontres qui peuvent s'étaler sur « x » semaines ou jours. Par exemple, les membres peuvent se rencontrer une fois par semaine pour une période de 10 semaines. Cette approche permet d'organiser un événement spécial, comme une compétition de sauveteurs juniors qui pourrait avoir lieu à la fin de cette période et devenir le point culminant de cette formation.

Le club peut également être organisé comme un programme continu sans date fixe de début ni de fin. Les membres du club pourraient ainsi s'inscrire ou participer par le biais d'un système de « présences » ou de « payer au fur et à mesure » de son implication.

Équipement requis : Des objets qui coulent, de l'équipement de sauvetage tels qu'une bouée torpille, une bouée tube, des mannequins de formation en RCR, des articles de premiers soins y compris des barrières de protection personnelle, des planches de natation et un appareil de chronométrage.

Requalification : Aucun.

Frais : Les membres affiliés se procurent les sceaux de reconnaissance et les décernent aux candidats d'après leur performance.

Supervision sécuritaire

- La formation en supervision sécuritaire (de 3h30 à 4 h) vise les personnes responsables (c.à.d. animateurs de camps de jour, animateurs en formation et autres responsables de groupe) qui accompagnent de jeunes enfants à une piscine ou sur une plage. Le programme souligne en particulier l'importance de la responsabilité de ces leaders qui ont la garde du groupe de jeunes personnes, lorsque ceux-ci sont sous la supervision d'un surveillant sauveteur.

Le programme en supervision sécuritaire met l'accent sur l'importance d'être perspicace face à la sécurité aquatique, à la prévention des accidents et des principes de supervision de la sécurité aquatique. Lors de ce cours en supervision sécuritaire les participants apprendront à identifier les dangers et les comportements à haut risques, à reconnaître les victimes potentiellement en détresse, mais aussi comment intervenir lors d'une urgence aquatique.

Préalable : Aucun. Idéalement, les personnes responsables devraient être âgées d'au moins 12 ans, savoir nager et posséder une certaine expérience en sauvetage.

Enseignement et qualification : Des moniteurs en sauvetage détenteurs d'un certificat Sauveteur national valide enseignent et certifient les candidats.

Reconnaissance du candidat : Carte de qualification.

Ouvrage de référence requis : Aucun. Les moniteurs utilisent la présentation PowerPoint sur la Supervision sécuritaire.

Format d'enseignement : Ce programme peut être offert uniquement par le biais d'un apprentissage en personne.

Durée de la formation : Les informations ci-dessous indiquent le temps d'enseignement minimum requis pour un maximum de 16 candidats dans le cours (c'est-à-dire le temps passé à enseigner activement). Les pauses ne sont pas incluses dans le temps d'instruction minimum.

Un temps d'enseignement plus long peut être nécessaire en fonction du format du cours, du nombre de candidats et des activités d'apprentissage sélectionnées. Les formats d'une fin de semaine ou une fois par semaine sont fréquents pour l'apprentissage en personne.

Cours en supervision sécuritaire répartition durée totale :**En classe :** de 3.5 à 4 h**Dans l'eau :** 0 h**Durée totale :** de 3.5 à 4 h

Équipement requis : Il faut du matériel de salle de classe comme des tables, des chaises, un tableau à feuilles mobiles, des plumes feutres, du ruban adhésif et de l'équipement audiovisuel.

Requalification : Aucun. Il est toutefois recommandé de reprendre la formation à chaque année.

Frais : Seuls les candidats ayant réussi l'examen doivent payer des frais à la Société.

SURVEILLANCE AQUATIQUE

Les cours pour les certificats à la Croix de bronze ou Sauveteur national peuvent être combinés avec les certificats en premiers soins: p. ex. Premiers soins intermédiaire avec RCR-C et Croix de bronze. Cela permet aux candidats d'obtenir les deux certificats en même temps. Vous trouverez ci-dessous les combinaisons de cours que nous vous suggérons et le temps requis pour enseigner la matière de chacun :

Certificats en sauvetage combinés avec Premiers soins intermédiaire avec RCR-C	Total des heures d'enseignement
Croix de bronze + Premiers soins intermédiaire avec RCR-C	30 h
Sauveteur national + Premiers soins intermédiaire avec RCR-C	48 h

**Croix de bronze**

- Le brevet Croix de bronze de la Société de sauvetage (20 h) amorce la transition du sauvetage vers la surveillance aquatique et prépare les candidats aux responsabilités qu'ils auront en tant qu'assistants surveillants-sauveteurs. Les candidats consolident et développent leurs habiletés de sauvetage et commencent à appliquer des principes et des techniques de surveillance active dans les installations aquatiques. La Croix de bronze met l'accent sur l'importance du travail d'équipe et de la communication dans le cadre de la prévention et de l'intervention en situation d'urgence aquatique. La Croix de bronze est un préalable pour les programmes de formations avancés Sauveteur national et Leadership de la Société.

Les certificats en premiers soins des autres agences

Premiers soins de base avec RCR-C ou Premiers soins intermédiaire avec RCR-C sont des préalables pour la Croix de bronze. Lorsqu'une certification d'une agence autre que la Société de sauvetage est utilisée en tant que préalable pour un certificat de la Société de sauvetage vous devez annexer une photocopie de la carte de qualification à la feuille d'examen. **La Société n'émettra pas de certificat si cette preuve de préalable n'y est pas attachée.**

Les cours de **Premiers soins de base** et de **Premiers soins intermédiaire** dispensés par d'autres agences sont équivalents à nos cours de **Premiers soins de base avec RCR-C** et de **Premiers soins intermédiaire avec RCR-C**.

Examens de requalification pour la Croix de bronze et Sauveteur national

La Société a uniformisé les examens de requalifications pour la Croix de bronze et Sauveteur national en assignant (seulement) les items obligatoires qui doivent être évalués lors d'une requalification. Vous trouverez les items qui doivent être évalués sur les feuilles d'examen pour une requalification.

Préalables : Médaille de bronze et Premiers soins de base ou Premiers soins intermédiaire avec RCR-C de la Société de sauvetage ou décerné par une agence approuvée par le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Vous [trouverez la liste des agences approuvées](http://sauvetagenb.ca) à sauvetagenb.ca.

Enseignement et qualification : Des moniteurs en sauvetage détenteurs d'une qualification valide enseignent et évaluent la plupart des items, mais seuls les évaluateurs des niveaux de bronze peuvent certifier les candidats.

Reconnaissance du candidat : Une médaille Croix de bronze, un écusson Croix de bronze et une carte de qualification.

Ouvrage de référence requis : *Le Manuel canadien de sauvetage*. Nous recommandons que le candidat ait en main un le *Cahier d'exercices de la Croix de bronze* que les membres affiliés peuvent commander à la Société avant le début des cours.

Format d'enseignement : Ce programme peut être offert par le biais d'un apprentissage mixte ou l'apprentissage en personne.

Durée de la formation : Les informations ci-dessous indiquent le temps d'enseignement minimum requis pour un maximum de 16 candidats dans le cours (c'est-à-dire le temps passé à enseigner activement). Les pauses ne sont pas incluses dans le temps d'instruction minimum.

Un temps d'enseignement plus long peut être nécessaire en fonction du format du cours, du nombre de candidats et des activités d'apprentissage sélectionnées. Les formats d'une fin de semaine ou une fois par semaine sont fréquents pour l'apprentissage en personne.

Un temps supplémentaire doit être prévu lorsqu'un évaluateur qui n'a pas enseigné le cours est appelé à faire passer l'examen.

Cours Croix de bronze répartition durée totale :

En classe :	7 h
Dans l'eau :	13 h
Durée totale :	20 h

Durée de l'examen (pour un maximum de 16 candidats) :

Examen original :	3 h
Examen de requalification :	4 h

Équipement requis : Objet de 4,5 kg (10 lb), mannequins, chronomètre, bouée torpille, bouée tube, mannequins de formation en RCR pour adulte, enfant et bébé, appareils de pratique de la DEA, articles de premiers soins incluant des barrières de protection, planche dorsale, chemise à manche longues et pantalon longs et aides flottants.

Requalification : Le certificat Croix de bronze demeure valide pour une période de 24 mois à compter de la date de la qualification. Il faut se recertifier pour la Croix de bronze par le biais de la réussite d'un examen de requalification.

La Société a uniformisé les examens de requalifications pour les niveaux de bronze en assignant (seulement) les items obligatoires qui doivent être évalués lors d'une requalification. Vous trouverez les items qui doivent être évalués sur la feuille d'examen pour une requalification à la Croix de bronze.

Frais : Seuls les candidats ayant réussi l'examen doivent payer des frais à la Société.

Sauveteur national

- Sauveteur national (40 h) : L'éducation transmise lors de la formation Sauveteur national est conçue dans le but de développer une solide compréhension des principes de la surveillance aquatique, un bon jugement et une attitude mature et responsable envers le rôle du surveillant-sauveteur. La formation permet de développer les habiletés de base de la surveillance aquatique, les principes et les procédures à utiliser lors de prises de décision qui aideront le surveillant-sauveteur à bien évaluer et à s'adapter à diverses installations aquatiques et situations d'urgence.

Options : La qualification Sauveteur national est disponible en quatre options soit : piscine, parc aquatique, plage continentale et plage océanique.

Préalables pour Sauveteur national option piscine : Il faut être âgé d'au moins 15 ans; détenteur d'un certificat Croix de bronze et Premiers soins intermédiaire avec RCR-C de la Société de sauvetage ou décerné par une agence approuvée par le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Vous [trouvez la liste des agences approuvées](https://sauvetagenb.ca) à sauvetagenb.ca.

Préalables pour Sauveteur national option plage continentale : Il faut être âgé d'au moins 15 ans; détenteur d'un certificat Croix de bronze et Premiers soins intermédiaire avec RCR-C de la Société de sauvetage ou décerné par une agence approuvée par le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Vous [trouvez la liste des agences approuvées](https://lifesavingnb.ca) à lifesavingnb.ca.

Préalables pour Sauveteur national option parc aquatique : Détenteur d'un certificat Sauveteur national option piscine et Premiers soins intermédiaire avec RCR-C de la Société de sauvetage ou décerné par une agence approuvée par le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Vous [trouvez la liste des agences approuvées](https://sauvetagenb.ca) à sauvetagenb.ca.

Préalables pour Sauveteur national option plage océanique : Détenteur d'un certificat Sauveteur national option plage continentale et Premiers soins intermédiaire avec RCR-C de la Société de sauvetage ou décerné par une agence approuvée par le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Vous [trouvez la liste des agences approuvées](https://sauvetagenb.ca) à sauvetagenb.ca.



Changement de l'âge préalable

La Société de sauvetage a adopté 15 ans en tant qu'âge minimum comme préalable pour les qualifications de Sauveteur national qui est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2020. Les candidats doivent être âgés de 15 ans au plus tard la dernière journée du cours. Ceci est un changement national apporté à un certificat national

Les certificats en premiers soins des autres agences

Premiers soins de base avec RCR-C ou Premiers soins intermédiaire avec RCR-C sont des préalables pour la Croix de bronze. Lorsqu'une certification d'une agence autre que la Société de sauvetage est utilisée en tant que préalable pour un certificat de la Société de sauvetage vous devez annexer une photocopie de la carte de qualification à la feuille d'examen. **La Société n'émettra pas de certificat si cette preuve de préalable n'y est pas attachée.**

Les premiers soins de base et les premiers soins intermédiaires dispensés par d'autres organismes sont équivalents à nos **premiers soins de base** et à nos **premiers soins intermédiaire**.

Enseignement de Sauveteur national

Les moniteurs Sauveteur national enseignent l'option pour laquelle (ou les options pour lesquelles) ils détiennent un certificat.

Enseignement et qualification : Des moniteurs détenteurs d'un certificat Sauveteur national valide enseignent dans l'option pour laquelle (ou les options pour lesquelles) ils détiennent un certificat et évaluent la majorité des items, seuls les évaluateurs Sauveteur national détenteurs d'un certificat Sauveteur national valide certifient les candidats. Plus spécifiquement :

- Les moniteurs détenteurs d'un certificat Sauveteur national – option piscine valide enseignent Sauveteur national – option piscine. Les évaluateurs Sauveteur national détenteurs d'un certificat Sauveteur national – option piscine valide certifient les candidats Sauveteur national – option piscine.
- Les moniteurs détenteurs d'un certificat Sauveteur national – option plage continentale valide enseignent Sauveteur national – option plage continentale. Les évaluateurs Sauveteur national détenteurs d'un certificat Sauveteur national – option plage continentale valide certifient les candidats Sauveteur national – option plage continentale.
- Les moniteurs détenteurs d'un certificat Sauveteur national – option parc aquatique valide enseignent Sauveteur national – option parc aquatique. Les évaluateurs Sauveteur national détenteurs d'un certificat Sauveteur national – option parc aquatique valide certifient les candidats Sauveteur national – option parc aquatique.
- Les moniteurs détenteurs d'un certificat Sauveteur national – option plage océanique valide enseignent Sauveteur national – option plage océanique. Les évaluateurs Sauveteur national détenteurs d'un certificat Sauveteur national – option plage océanique valide certifient les candidats Sauveteur national – option plage océanique.

Reconnaissance du candidat : Carte de qualification.

Ouvrage de référence requis : *Alerte : la pratique de la surveillance aquatique.*

Format d'enseignement : Ce programme peut être offert par le biais d'un apprentissage mixte ou l'apprentissage en personne.

Durée de la formation : Les informations ci-dessous indiquent le temps d'enseignement minimum requis pour un maximum de 16 candidats dans le cours (c'est-à-dire le temps passé à enseigner activement). Les pauses ne sont pas incluses dans le temps d'instruction minimum.

Un temps d'enseignement plus long peut être nécessaire en fonction du format du cours, du nombre de candidats et des activités d'apprentissage sélectionnées. Les formats de deux fins de semaine ou une fois par semaine sont fréquents pour l'apprentissage en personne.

Un temps supplémentaire doit être prévu lorsqu'un évaluateur qui n'a pas enseigné le cours est appelé à faire passer l'examen.

Cours Sauveteur national – option piscine répartition durée totale :

En classe : 16 h
Dans l'eau : 24 h
Durée totale : 40 h

Cours Sauveteur national – option plage continentale répartition durée totale :

En classe : 12 h
Dans l'eau : 28 h
Durée totale : 40 h

Cours Sauveteur national – option parc aquatique répartition durée totale :

En classe : 4 h
Dans l'eau : 12 h
Durée totale : 16 h

Cours Sauveteur national – option plage océanique répartition durée totale :

En classe : 4 h
Dans l'eau : 12 h
Durée totale : 16 h

Cours Sauveteur national – option plage continentale (lorsque les candidats possèdent – option piscine)

En classe : 4 h
Dans l'eau : 17 h
Durée totale : 21 h

Cours Sauveteur national – option piscine (lorsque les candidats possèdent – option plage continentale) répartition durée totale :

En classe : 4 h
Dans l'eau : 17 h
Durée totale : 21 h

Durée de l'examen (pour un maximum de 16 candidats) :

Examen original : de 3h30 à 4 h
Examen de requalification : de 4 à 8 h

Équipement requis

Visitez notre site Web pour obtenir une liste complète de l'équipement requis pour donner les cours de Sauveteur National.

La Société de sauvetage offre l'équipement requis pour le cours Sauveteur national. Visitez LifeguardDepot.com pour l'acheter.

Équipement requis : Il faut du matériel de salle de classe comme des tables, des chaises, un tableau à feuilles mobiles, des plumes feutres, du ruban adhésif et de l'équipement audiovisuel. Il faut aussi avoir l'équipement régulier du surveillant-sauveteur (p. ex. des bouées torpilles, des bouées tubes, des articles de premiers soins y compris des barrières de protection personnelle, une planche dorsale avec un système d'immobilisation de la tête et des sangles et des appareils de communication), un mannequin de formation pour la RCR et un appareil de chronométrage. De plus, pour l'option piscine et l'option parc aquatique une brique de 9 kg (20 lb) ou un objet de poids équivalent. Pour l'option plage continentale et de plage océanique, vous aurez besoin : de masques de plongée sous-marine, de tubas, de palmes et d'embarcations de sauvetage ou d'aquaplanes.

Exigences environnementales

Chacune des quatre certifications de Sauveteur National a des exigences environnementales spécifiques qui sont décrites dans la politique d'examen du Sauveteur National. Assurez-vous que votre établissement répond à ces exigences environnementales avant de programmer votre cours de sauveteur national.

Requalification : La qualification Sauveteur national demeure valide pour une période de 24 mois à compter de la date de la qualification. Il faut se recertifier pour Sauveteur national par le biais de la réussite d'un examen de requalification Sauveteur national.

Frais : Seuls les candidats ayant réussi l'examen doivent payer des frais à la Société.

□ **Politique relative aux examens des surveillants sauveteurs**

nationaux : La politique d'examen des surveillants sauveteurs nationaux de la Société de sauvetage de Nouveau Brunswick définit les conditions minimales dans lesquelles les examens des surveillants sauveteurs nationaux peuvent avoir lieu. Voir la section 3, *Politiques*.

Section 8

LES PROGRAMMES EN PREMIERS SOINS



Au Nouveau-Brunswick, les qualifications de Premiers soins de base avec RCR-C et Premiers soins intermédiaire avec RCR-C de la Société de sauvetage sont reconnues par la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail comme étant des formations en premiers soins qui répondent aux exigences de la loi.

Un environnement aquatique n'est pas nécessaire pour ces cours : Utilisez les certificats en premiers soins de la Société de sauvetage afin d'offrir une formation non aquatique à votre personnel – soit le personnel des terrains de jeux, des camps d'été, d'entretien – ainsi que le public en général.

Les certificats en premiers soins peuvent être offerts en tant que cours enseignés de façon indépendante ou en combinaison avec d'autres cours de formation en sauvetage : par exemple, Premiers soins de base avec RCR-C avec Médaille de bronze ou Croix de bronze, Premiers soins intermédiaire avec RCR-C avec Croix de bronze. La combinaison des certificats en premiers soins et en sauvetage permet aux candidats d'obtenir les deux certifications en même temps. Voici des suggestions de combinaisons de cours de formation et le temps requis afin d'enseigner la matière des items qu'ils contiennent :

Certificats en premiers soins combinés avec des certificats en sauvetage	Total des heures d'enseignement
Premiers soins de base avec RCR-C + Médaille de bronze	20 h
Premiers soins de base avec RCR-C + Croix de bronze	25 h
Premiers soins intermédiaire avec RCR-C + Croix de bronze	30 h
Premiers soins intermédiaire avec RCR-C + Sauveteur national	48 h

Validité des certificats en secourisme

La Société de sauvetage a adopté une période de 3 ans pour ce qui est de la validité de ses certificats mais seulement pour ceux en Premiers soins de base avec RCR-C et Premiers soins intermédiaire avec RCR-C.

Premiers soins de base avec RCR-C

- Premiers soins de base (8 h) : Comprend la certification RCR-C. Premiers soins de base avec RCR-C permet d'acquérir une connaissance générale des principes de premiers secours et du traitement d'urgence des blessures, y compris l'évaluation de la victime, la réanimation cardio-pulmonaire, l'étouffement et les mesures à prendre en cas d'hémorragie externe, de crise cardiaque, d'accident vasculaire cérébral, de plaies et de brûlures.

La qualification en Premiers soins de base avec RCR-C est un préalable pour le cours Croix de bronze.

Préalable : Aucun.

Autres agences offrant les cours de Premiers soins intermédiaire

Si vous utilisez une qualification en premiers soins émis par une autre agence que la Société de sauvetage en tant que préalable pour un certificat de la Société de sauvetage nous devons obtenir une photocopie de la carte de qualification doit être jointe à la feuille d'examen.

La Société ne décernera pas de certificat si ce préalable n'est pas inclus.

Les membres affiliés doivent aviser les candidats au sujet de ce préalable dans leur matériel promotionnel et sur les lieux des inscriptions.

Enseignement et qualification : Des moniteurs en sauvetage ou des moniteurs en premiers soins détenteurs d'une qualification valide enseignent et certifient les candidats.

Reconnaissance du candidat : Carte de qualification.

Ouvrage de référence requis : Le *Manuel canadien de premiers soins* ou le *Manuel canadien de sauvetage*.

Format d'enseignement : Ce programme peut être offert uniquement par le biais d'un apprentissage en personne.

Durée de la formation : Les informations ci-dessous indiquent le temps d'enseignement minimum requis pour un maximum de 16 candidats dans le cours (c'est-à-dire le temps passé à enseigner activement). Les pauses ne sont pas incluses dans le temps d'instruction minimum.

Un temps d'enseignement plus long peut être nécessaire en fonction du format du cours, du nombre de candidats et des activités d'apprentissage sélectionnées. Les formats d'une fin de semaine ou une fois par semaine sont fréquents pour l'apprentissage en personne.

Remarque : Les membres affiliés doivent annoncer les cours au public en utilisant la durée totale du cours (temps d'instruction + pauses).

Cours en Premiers soins de base avec RCR-C répartition durée totale :

En classe :	8 h
Dans l'eau :	0 h
Durée totale :	8 h

Équipement requis : Il faut du matériel de salle de classe comme des tables, des chaises, un tableau à feuilles mobiles, des plumes feutres, du ruban adhésif et de l'équipement audiovisuel. Des articles de premiers soins y compris des barrières de protection, des mannequins de formation en RCR pour bébé, enfant et adulte, des appareils de pratique de la DEA.

Requalification : Cours en Premiers soins de base avec RCR-C.

Frais : Seuls les candidats ayant réussi l'examen doivent payer des frais à la Société.

Premiers soins intermédiaire avec RCR-C

- Premiers soins intermédiaire avec RCR-C (16 h) : Ce cours comprend la qualification en RCR-C. Équivalent au cours de « Premiers soins intermédiaire » de l'Association canadienne de normalisation (CSA), le cours de Premiers soins intermédiaire avec RCR-C de la Société est approuvé par WorksafeNB pour les lieux de travail qui ne sont pas considérés comme présentant un « risque élevé ». Le cours en Premiers soins intermédiaire avec RCR-C permet d'offrir une formation complète qui englobe tous les aspects des premiers soins. Le cours de Premiers soins intermédiaire avec RCR-C comprend aussi la matière en Premiers soins de base avec RCR-C.

Il est conçu pour ceux et celles qui requièrent une compréhension plus approfondie des premiers soins, y compris : les répercussions légales d'administrer les premiers soins, les blessures à la colonne vertébrale, les blessures reliées au chaud et au froid, les blessures aux os et aux articulations, les blessures à la poitrine et les urgences médicales.

La qualification de Premiers soins intermédiaire avec RCR-C est un préalable au cours Sauveteur national.

Préalable : Aucun.

Enseignement et qualification : Des moniteurs en premiers soins détenteurs d'une qualification valide enseignent le Premiers soins intermédiaire avec RCR-C. Seuls les évaluateurs en premiers soins détenteurs d'une qualification valide peuvent certifier les candidats.

Reconnaissance du candidat : Carte de qualification.

Ouvrage de référence requis : Le *Manuel canadien de premiers soins* ou le *Manuel canadien de sauvetage*.

Format d'enseignement : Ce programme peut être offert uniquement par le biais d'un apprentissage en personne.

Durée de la formation : Les informations ci-dessous indiquent le temps d'enseignement minimum requis pour un maximum de 16 candidats dans le cours (c'est-à-dire le temps passé à enseigner activement). Les pauses ne sont pas incluses dans le temps d'instruction minimum.

Un temps d'enseignement plus long peut être nécessaire en fonction du format du cours, du nombre de candidats et des activités d'apprentissage sélectionnées. Les formats d'une fin de semaine ou une fois par semaine sont fréquents pour l'apprentissage en personne.

Remarque : les membres affiliés doivent annoncer les cours au public en utilisant la durée totale du cours (temps d'instruction + pauses).

Cours de Premiers soins intermédiaire avec RCR-C répartition durée totale :

En classe :	16 h
Dans l'eau:	0 h
Durée totale :	16 h

Équipement requis : Il faut du matériel de salle de classe comme des tables, des chaises, un tableau à feuilles mobiles, des plumes feutres, du ruban adhésif et de l'équipement audiovisuel. Des articles de premiers soins y compris des barrières de protection, des mannequins de formation en RCR pour bébé, enfant et adulte, des appareils de pratique de la DEA.

Requalification : Cours de Premiers soins intermédiaire avec RCR-C.

Frais : Seuls les candidats ayant réussi l'examen doivent payer des frais à la Société.

RCR

- Les quatre niveaux de formation en RCR sont conçus dans le but de pouvoir répondre aux besoins du public et des secouristes professionnels comme les surveillants-sauveteurs ainsi que ceux des fournisseurs de soins de santé :

Équipement requis

La Société de sauvetage offre une grande variété d'articles de premiers soins et d'équipement tels que les mannequins de formation en RCR et les DEA. Rendez-vous à LifeguardDepot.com pour les commander.

RCR-A (de 4 à 5 h) Le cours comprend l'enseignement de la RCR et les procédures d'intervention en cas d'étouffement chez un adulte. Il permet aussi de comprendre l'importance d'une défibrillation rapide et la façon d'utiliser un DEA.

RCR-B (de 5 à 6 h) Le cours permet l'enseignement de la RCR, des procédures d'intervention en cas d'étouffement chez un adulte, un enfant et un bébé. La RCR-B permet aussi de saisir l'importance d'une défibrillation rapide et la façon d'utiliser un DEA.

RCR-C (de 6 à 8 h) Le cours comprend tous les aspects des habiletés et de la théorie de la RCR pour les victimes adultes, enfants et bébés, incluant les habiletés de la RCR à deux secouristes. Le cours de RCR-C permet aussi de comprendre l'importance d'une défibrillation rapide et la façon d'utiliser un DEA. La qualification de RCR-C fait partie des cours en Premiers soins de base avec RCR-C et Premiers soins intermédiaire avec RCR-C.

Préalable : Aucun.

Enseignement et qualification : Des moniteurs en sauvetage ou des moniteurs en premiers soins détenteurs d'une qualification valide enseignent et certifient les candidats.

Reconnaissance du candidat : Carte de qualification.

Ouvrage de référence requis : *Le Manuel canadien de premiers soins* ou *le Manuel canadien de sauvetage*.

Format d'enseignement : Ce programme peut être offert uniquement par le biais d'un apprentissage en personne.

Durée de la formation : Les informations ci-dessous indiquent le temps d'enseignement minimum requis pour un maximum de 16 candidats dans le cours (c'est-à-dire le temps passé à enseigner activement). Les pauses ne sont pas incluses dans le temps d'instruction minimum.

Un temps d'enseignement plus long peut être nécessaire en fonction du format du cours, du nombre de candidats et des activités d'apprentissage sélectionnées. Les formats d'une fin de semaine ou une fois par semaine sont fréquents pour l'apprentissage en personne.

Remarque : les membres affiliés doivent annoncer les cours au public en utilisant la durée totale du cours (temps d'instruction + pauses).

Cours de RCR-A répartition durée totale :

En classe : de 4 à 5 h
Dans l'eau : 0 h
Durée totale : de 4 à 5 h

Cours de RCR-B répartition durée totale :

En classe : de 5 à 6 h
Dans l'eau : 0 h
Durée totale : de 5 à 6 h

Cours de RCR-C répartition durée totale :

En classe : de 6 à 8 h
Dans l'eau : 0 h
Durée totale : de 6 à 8 h

Équipement requis : Il faut du matériel de salle de classe comme des tables, des chaises, un tableau à feuilles mobiles, des plumes feutres, du ruban adhésif et de l'équipement audiovisuel. Des articles de premiers soins y compris des barrières de protection, des mannequins de formation en RCR et des appareils de pratique de la DEA.

Requalification : Cours de RCR-A, -B et -C.

Frais : Seuls les candidats ayant réussi l'examen doivent payer des frais à la Société.

RCR-Fournisseurs de soins de santé (RCR-FSS)

- Ce cours (de 6 à 8 h) englobe tous les aspects reliés aux habiletés et à la théorie de la RCR pour les victimes adulte, enfant et bébé, incluant la respiration artificielle et l'utilisation d'un DEA et de ballons-masques. Ce niveau est conçu spécifiquement pour ceux et celles qui ont le devoir d'intervenir lors de situations médicales d'urgence (p. ex. les médecins, infirmières, ambulanciers paramédicaux et autres professionnels de la santé) comme faisant partie intégrante de leur description de tâches en tant que fournisseurs de soins de santé.

Préalable : Aucun.

Enseignement et qualification : Des moniteurs en premiers soins détenteurs d'une qualification valide enseignent et certifient RCR-FSS. Les évaluateurs détenteurs d'une qualification en RCR-FSS certifient les candidats.

Reconnaissance du candidat : Carte de qualification.

Ouvrage de référence requis : Le *Manuel canadien de RCR-FSS*.

Format d'enseignement : Ce programme peut être offert uniquement par le biais d'un apprentissage en personne.

Durée de la formation : Les informations ci-dessous indiquent le temps d'enseignement minimum requis pour un maximum de 16 candidats dans le cours (c'est-à-dire le temps passé à enseigner activement). Les pauses ne sont pas incluses dans le temps d'instruction minimum.

Un temps d'enseignement plus long peut être nécessaire en fonction du format du cours, du nombre de candidats et des activités d'apprentissage sélectionnées. Les formats d'une fin de semaine ou une fois par semaine sont fréquents pour l'apprentissage en personne.

Remarque : les membres affiliés doivent annoncer les cours au public en utilisant la durée totale du cours (temps d'instruction + pauses).

Cours de RCR – Fournisseur en soins de santé répartition

durée totale :

En classe :	de 6 à 8 h
Dans l'eau :	0 h
Durée totale :	de 6 à 8 h

Équipement requis : Il faut du matériel de salle de classe comme des tables, des chaises, un tableau à feuilles mobiles, des plumes feutres, du ruban adhésif et de l'équipement audiovisuel. Des articles de premiers soins y compris des barrières de protection, des ballons-masques, des mannequins de formation en RCR et des appareils de pratique de la DEA.

Requalification : Cours de RCR-FSS.

Frais : Seuls les candidats ayant réussi l'examen doivent payer des frais à la Société.

Défibrillation externe automatisée (DEA)

- ☐ Ce cours (de 4 à 5 h) permet d'acquérir des connaissances sur le fonctionnement du cœur et sur ce qui peut s'être déréglé lorsqu'une défibrillation est nécessaire. Le cours de DEA explique : quand et comment utiliser un DEA, l'entretien d'un DEA, la gestion des données recueillies et les procédures pour la rédaction d'un rapport lorsqu'un DEA a été utilisé lors d'une situation d'urgence.

Préalables : Qualification en RCR.

Enseignement et qualification : Des moniteurs en sauvetage ou des moniteurs en premiers soins détenteurs d'une qualification valide enseignent et certifient les candidats.

Reconnaissance du candidat : Carte de qualification.

Ouvrage de référence requis : Le *Manuel canadien de premiers soins*.

Format d'enseignement : Ce programme peut être offert uniquement par le biais d'un apprentissage en personne.

Durée de la formation : Les informations ci-dessous indiquent le temps d'enseignement minimum requis pour un maximum de 16 candidats dans le cours (c'est-à-dire le temps passé à enseigner activement). Les pauses ne sont pas incluses dans le temps d'instruction minimum.

Un temps d'enseignement plus long peut être nécessaire en fonction du format du cours, du nombre de candidats et des activités d'apprentissage sélectionnées. Les formats d'une fin de semaine ou une fois par semaine sont fréquents pour l'apprentissage en personne.

Remarque : les membres affiliés doivent annoncer les cours au public en utilisant la durée totale du cours (temps d'instruction + pauses).

Cours de défibrillation externe automatisée (DEA) course répartition durée totale :

En classe :	4–5 h
Dans l'eau :	0 h
Durée totale :	4–5 h

Équipement requis : Il faut du matériel de salle de classe comme des tables, des chaises, un tableau à feuilles mobiles, des plumes feutres, du ruban adhésif et de l'équipement audiovisuel. Il faut aussi : des mannequins de formation en RCR et des appareils de pratique de la DEA.

Requalification : Cours de DEA.

Frais : Seuls les candidats ayant réussi l'examen doivent payer des frais à la Société.

Gestion des voies respiratoires

- Gestion des voies respiratoires (de 4 à 5 h) : Offre aux secouristes seniors et d'expérience une connaissance spécifique et une formation pour ce qui de l'utilisation de l'oxygène, des pompes aspirantes, des voies respiratoires buccales et des masques/ballons-masques.

Préalables : Premiers soins intermédiaire avec RCR-C de la Société de sauvetage ou décerné par une agence approuvée par le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Vous [trouverez la liste des agences approuvées](https://www.sauvetagenb.ca) à [sauvetagenb.ca](https://www.sauvetagenb.ca).

Enseignement et qualification : Des moniteurs en premiers soins, qui sont détenteurs d'un certificat de Gestion des voies respiratoires de la Société de sauvetage, enseignent les candidats. Des évaluateurs en premiers soins, qui sont détenteurs d'un certificat de Gestion des voies respiratoires de la Société de sauvetage, certifient les candidats.

Reconnaissance du candidat : Carte de qualification.

Ouvrage de référence requis : Le *Manuel canadien de premiers soins*.

Format d'enseignement : Ce programme peut être offert uniquement par le biais d'un apprentissage en personne.

Durée de la formation : Les informations ci-dessous indiquent le temps d'enseignement minimum requis pour un maximum de 16 candidats dans le cours (c'est-à-dire le temps passé à enseigner activement). Les pauses ne sont pas incluses dans le temps d'instruction minimum.

Un temps d'enseignement plus long peut être nécessaire en fonction du format du cours, du nombre de candidats et des activités d'apprentissage sélectionnées. Les formats d'une fin de semaine ou une fois par semaine sont fréquents pour l'apprentissage en personne.

Remarque : les membres affiliés doivent annoncer les cours au public en utilisant la durée totale du cours (temps d'instruction + pauses).

Cours en gestion des voies respiratoires répartition durée totale :

En classe : de 4 à 5 h

Dans l'eau : 0 h

Durée totale : de 4 à 5 h

Équipement requis : Il faut du matériel de salle de classe comme des tables, des chaises, un tableau à feuilles mobiles, des plumes feutres, du ruban adhésif et de l'équipement audiovisuel. Il faut également des appareils pour l'administration de l'oxygène, pour les voies respiratoires buccales, des pompes aspirantes et des ballons-masques.

Requalification : Cours en gestion des voies respiratoires.

Frais : Seuls les candidats ayant réussi l'examen doivent payer des frais à la Société.

Premiers soins – anaphylaxie

- Cette formation (1 h) permet de certifier un candidat pour ce qui est de la prévention et du traitement à prodiguer en cas d'anaphylaxie par le biais de l'utilisation d'auto-injecteurs. Ce cours est idéal pour les parents, les enseignants, le personnel des camps d'été, des garderies et les secouristes qui doivent maintenir annuellement leurs compétences à jour.

Préalable : Aucun.

Enseignement et qualification : Des évaluateurs en premiers soins détenteurs d'une qualification valide enseignent et certifient les candidats.

Reconnaissance du candidat : Carte de qualification.

Ouvrage de référence requis : Aucun.

Format d'enseignement : Ce programme peut être offert uniquement par le biais d'un apprentissage en personne.

Durée de la formation : Les informations ci-dessous indiquent le temps d'enseignement minimum requis pour un maximum de 16 candidats dans le cours (c'est-à-dire le temps passé à enseigner activement). Les pauses ne sont pas incluses dans le temps d'instruction minimum.

Un temps d'enseignement plus long peut être nécessaire en fonction du format du cours, du nombre de candidats et des activités d'apprentissage sélectionnées. Les formats d'une fin de semaine ou une fois par semaine sont fréquents pour l'apprentissage en personne.

Remarque : les membres affiliés doivent annoncer les cours au public en utilisant la durée totale du cours (temps d'instruction + pauses).

Cours de premiers soins – anaphylaxie répartition durée totale :

En classe :	1 h
Dans l'eau :	0 h
Durée totale :	1 h

Équipement requis : Il faut du matériel de salle de classe comme des tables, des chaises, un tableau à feuilles mobiles, des plumes feutres, du ruban adhésif et de l'équipement audiovisuel et également des échantillons d'auto-injecteurs.

Requalification : Cours de premiers soins – anaphylaxie.

Frais : Seuls les candidats ayant réussi l'examen doivent payer des frais à la Société.

Section 9

LE SAUVETAGE SPORTIF

SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

**SAUVETAGE SPORTIF**

Le sauvetage sportif est une activité sportive qui combine le sauvetage, la natation, la course à pied et les courses en embarcations. Le sauvetage sportif est le seul sport de compétition où les habiletés sont acquises au départ pour des raisons humanitaires. Des épreuves en piscine et en eau vive mettent les compétiteurs au défi et lors desquelles ils peuvent faire la démonstration de leurs habiletés, de leur forme physique, de leurs connaissances et de leurs valeurs dans les catégories par groupes d'âge, senior et maître. La compétition en sauvetage technique requière un bon jugement, une prise rapide de décision et un travail d'équipe.

Les responsables de la programmation aquatique peuvent utiliser le sauvetage sportif dans le but :

- *De bonifier la formation du personnel en lui offrant des occasions d'améliorer ses habiletés et compétences en interventions d'urgence et sa forme physique.*
- *D'assurer le maintien du personnel et de lui offrir des occasions de développement professionnel en leadership.*
- *De profiter de ces occasions afin de recruter et de donner une formation à de futurs membres du personnel.*

La Société de sauvetage est l'organisme directeur du sauvetage sportif au Canada – un sport reconnu par le Comité olympique international et la Fédération des jeux du Commonwealth.

COMPÉTITIONS EN SAUVETAGE SPORTIF

- ☐ La promotion des compétitions faisait partie des objectifs de la Société de sauvetage dès sa formation en 1891. Des championnats nationaux et provinciaux ont été organisés au Canada sous les auspices de la Société de sauvetage Canada et ce depuis plus de 50 ans.
- ☐ Des occasions pour les athlètes des catégories par groupe d'âge, seniors et maîtres de participer à des compétitions à l'échelle provinciale, nationale et internationale.
- ☐ Les championnats mondiaux en sauvetage ont lieu à tous les deux ans et sont organisés sous les auspices et en se conformant aux règlements de l'International Life Saving Federation. Les championnats en sauvetage du Commonwealth sont organisés tous les deux ans par la Royal Life Saving Society. Le sauvetage sportif fait également partie des Jeux mondiaux qui se déroulent à tous les quatre ans.

PROGRAMMES DE FORMATION EN SAUVETAGE SPORTIF

- **TéléJeux** : Les TéléJeux pour les Sauveteurs juniors de la Société de sauvetage consistent en des compétitions entre clubs qui se déroulent dans des installations aquatiques et ce tout au long de l'année. Lors des TéléJeux les participants ont l'occasion de faire l'expérience des épreuves en sauvetage sportif dans un environnement compétitif amusant et encourageant. Les TéléJeux peuvent être organisés lors de réunions de clubs déjà à l'horaire, de classes ou de sessions d'exercices ou d'une compétition avec d'autres installations ou se déroulant dans la région. Les performances sont comparées avec celles des autres surveillants sauveteurs – et tout ça sans avoir à se déplacer.

Les membres affiliés participants peuvent programmer un ou tous les TéléJeux dans leur propre installation. Les résultats sont transmis au centre de marquage des points où tous les résultats des membres affiliés participants sont compilés.

Programme fondamental en sauvetage sportif

- Programme fondamental en sauvetage sportif : Offre une introduction récréative aux habiletés en sauvetage sportif tout en enseignant l'esprit d'équipe, le franc jeu, l'éthique dans le sport et la responsabilité personnelle. Le programme fondamental est constitué d'une progression en 5 niveaux qui s'appuient sur un apprentissage de la natation pour les enfants (âgés approximativement entre 8 à 12 ans).

Membres affiliés licenciés

Seuls les membres affiliés de la Société de sauvetage peuvent se procurer une licence pour le programme fondamental en sauvetage sportif. Notre unique frais annuel de licence vous permet d'accepter un nombre illimité de participants :

- Une description des programmes
- Des plans de leçon
- Des feuilles de travail
- Des plans de session (du tronc commun)
- Des certificats
- Du matériel pédagogique
- Des rapports de progression

Les niveaux du programme fondamental en sauvetage sportif

(Vous trouverez un sommaire de ces niveaux sur sauvetagenb.ca) :

Niveau 1 (de 6 à 8 h) : *Fais preuve d'esprit sportif* est le principe sous-jacent sur lequel l'accent est mis dans ce niveau. Les participants pratiquent les départs dans l'eau et les sauts d'arrêt à partir du bord de la piscine et l'amélioration des techniques de nage. Cette introduction au sauvetage sportif inclut également des nages avec obstacles et le soutien d'un objet.

Niveau 2 (de 6 à 8 h) : *Respecte les autres* est le thème important de ce niveau. Les participants pratiquent les plongeurs de départ à partir du bord de la piscine, les virages ouverts, les sauts périlleux dans l'eau, la pratique de technique de nages et à faire la godille. Les participants apprennent aussi à lancer avec précision et à remorquer un mannequin à l'aide d'une bouée tube.

Niveau 3 (de 6 à 8 h) : Dans le cadre de ce niveau, les participants se fixent des objectifs à court terme alors qu'ils maîtrisent des habiletés plus avancées, y compris des transitions de relais et des virages-culbute, la pratique de techniques de nages sur de plus longues distances, nager avec des palmes et le coup de pied rotatif alternatif.

Niveau 4 (de 6 à 8 h) : Dans le cadre de ce niveau, les participants se fixent des objectifs à long terme et ils apprennent comment *Garde une bonne santé*. Les habiletés à acquérir incluent les plongeurs à partir d'un bloc de départ, les sprints sur 50 m, le lancer avec encore plus de précision et des habiletés de sauvetage à l'aide d'une bouée tube et le remorquage d'un mannequin.

Niveau 5 (de 6 à 8 h) : Dans le cadre de ce niveau, les participants apprennent l'importance de *Donne en retour*. Ils pratiquent les départs de course à partir d'un bloc de départ, les transitions de relais et les virages de course et comment enrouler une corde. Les nouvelles habiletés à acquérir comprennent comment effectuer un plongeur de départ et apprendre à nager en portant des palmes.

Préalables : Nageur 3 ou un niveau équivalent d'habileté.

Enseignement et qualification : Des entraîneurs détenteurs d'une qualification d'entraîneur – niveau 1 enseignent et certifient tous les niveaux du Programme fondamental en sauvetage sportif.

Reconnaissance du candidat : Carte de qualification.

Ouvrage de référence requis : Aucun.

Format d'enseignement : Ce programme peut être offert uniquement par le biais d'un apprentissage en personne.

Durée de la formation : Le tableau suivant servira de guide aux personnes responsables de la programmation qui peuvent l'adapter afin de combler les besoins de leurs participants. Lors de votre décision quant à la durée du programme et le nombre de candidats vous devriez aussi prendre en considération ce qui suit : l'espace en piscine, la profondeur de l'eau, l'utilisation de bénévoles ou d'assistants moniteurs, le nombre de leçons par session. Fondé sur une classe de 8 à 10 candidats :

Fondamental en sauvetage sportif (en piscine) par entraîneur

Niveaux 1 et 2 répartition durée totale :

Suggestion pour la durée de la leçon : 45 min

Suggestion pour la taille du groupe : de 8 à 10

Fondamental en sauvetage sportif (en piscine) par entraîneur

Niveaux 3 à 5 répartition durée totale :

Suggestion pour la durée de la leçon : 60 min

Suggestion pour la taille du groupe : de 10 à 12

Équipement requis : Posséder l'équipement requis ne devrait pas représenter un obstacle lorsque vient le temps d'offrir le Programme fondamental en sauvetage sportif. Il existe une variété d'équipement que vous pouvez trouver sur le marché et qui peut aussi être improvisé est tout ce dont vous aurez besoin afin d'offrir le programme avec succès. Vous trouverez tous les détails concernant l'équipement dans le *Guide du certificat du Programme fondamental en sauvetage sportif*. L'équipement suivant est utilisé pour les niveaux en piscine : palmes, mannequin, obstacles, bouée tube, corde de sauvetage, cible pour la pratique du lancer et un objet lesté.

Vous pouvez acheter les mannequins, les bouées tubes, les cordes de sauvetage et les objets lestés du magasin de la Société de sauvetage.

Requalification : Aucun.

Frais : Des frais annuels nominaux pour l'obtention d'une licence.

Contactez la Société de sauvetage afin d'obtenir de plus amples informations à ce sujet.

**PROGRAMME DE
QUALIFICATION
EN SAUVETAGE SPORTIF
POUR LES OFFICIELS**

- ☐ Le programme de qualification en sauvetage sportif pour les officiels comprend cinq différents cours de formation. Le programme est conçu dans le but de préparer les participants à agir comme officiel lors de divers types et niveaux de compétitions en sauvetage sportif.

Officiel communautaire

- Le cours d'officiel communautaire (de 2 à 3 h) permet de former des parents, du personnel et des bénévoles pour agir à titre d'officiel lors de compétitions au niveau communautaire. Le cours met l'accent sur les tâches et les responsabilités des officiels qui sont toujours requis en grand nombre (p. ex. chronométreurs, messagers, responsables de l'enregistrement du pointage).

Préalables : Il faut être âgé d'au moins 13 ans.

Enseignement et qualification : Des moniteurs officiels en sauvetage sportif détenteurs d'une qualification valide enseignent et certifient les candidats.

Reconnaissance du candidat : La qualification est enregistrée dans la banque de données de la Société et vous pouvez la consulter en ligne sur [Trouver un membre](#).

Ouvrage de référence requis : *Le Manuel canadien des officiels et l'ILS Competition Rule Book* (télécharger ce dernier à partir de la section « [Rules & Regulations](#) » du site Internet de ILS : www.ilsf.org).

Format d'enseignement : Ce programme peut être offert uniquement par le biais d'un apprentissage en personne.

Durée de la formation : Le temps véritablement nécessaire peut varier selon le format du cours, le nombre de candidats et les activités d'apprentissage sélectionnées. Il faut ajouter du temps additionnel pour les pauses. Fondé sur une classe de 12 à 16 candidats :

Cours d'officiel communautaire répartition durée totale :

En classe :	de 2 à 3 h
Dans l'eau :	0 h
Durée totale :	de 2 à 3 h

Équipement requis : Il faut du matériel de salle de classe comme des tables, des chaises, un tableau à feuilles mobiles, des plumes feutres, du ruban adhésif et de l'équipement audiovisuel.

Requalification : Aucun.

Frais : Il n'y a aucun frais à payer à la Société de sauvetage pour l'obtention de cette qualification.

Officiel des épreuves en piscine

- Officiel des épreuves en piscine (de 3 à 4 h) : Ces cours offrent une formation plus poussée aux officiels communautaires qui souhaitent agir à titre d'officiel lors de compétitions en sauvetage sportif en piscine aux niveaux communautaire, provincial et national. Lors de ce cours l'accent est mis sur les obligations et les responsabilités des officiels lors de leur prise de décision lorsqu'ils occupent le poste de chronométreur en chef ou de juge de couloir.

Préalables : Il faut être âgé d'au moins 16 ans; détenteur d'une qualification officiel communautaire; avoir un minimum de 5 heures d'expérience à titre d'officiel communautaire lors de compétitions homologuées en sauvetage.

Enseignement et qualification : Des moniteurs officiels détenteurs d'une qualification valide d'officiel en piscine enseignent et certifient les candidats.

Reconnaissance du candidat : La qualification est enregistrée dans la banque de données de la Société et vous pouvez la consulter en ligne sur [Trouver un membre](#).

Ouvrages de référence requis : *Le Manuel canadien des officiels et l'ILS Competition Rule Book* (télécharger ce dernier à partir de la section « [Rules & Regulations](#) » du site Internet de ILS : www.ilsf.org).

Format d'enseignement : Ce programme peut être offert uniquement par le biais d'un apprentissage en personne.

Durée de la formation : Le temps véritablement nécessaire peut varier selon le format du cours, le nombre de candidats et les activités d'apprentissage sélectionnées. Il faut ajouter du temps additionnel pour les pauses. Fondé sur une classe de 12 à 16 candidats :

Cours d'officiel des épreuves en piscine répartition durée totale :

En classe :	de 3 à 4 h
Dans l'eau :	0 h
Durée totale :	de 3 à 4 h

Équipement requis : Il faut du matériel de salle de classe comme des tables, des chaises, un tableau à feuilles mobiles, des plumes feutres, du ruban adhésif et de l'équipement audiovisuel.

Requalification : La qualification officiel des épreuves en piscine demeure valide pour une période de 24 mois à compter de la date de la qualification. Seuls les officiels des épreuves en piscine détenteur d'une qualification valide peuvent agir comme officiel lors de compétitions en sauvetage sportif. Les officiels des épreuves en piscine se requalifient par le biais du système de crédits de développement professionnel de la Société (voir page 85).

Frais : Seuls les candidats ayant réussi l'examen doivent payer des frais à la Société.

Officiel en sauvetage technique

- Les cours d'officiels en sauvetage technique (de 3 à 4 h) offrent une formation plus poussée aux officiels communautaires détenteurs d'une qualification qui souhaitent agir à titre d'officiel en sauvetage technique lors de compétitions en sauvetage technique aux niveaux communautaire, provincial et national. Lors de ce cours l'accent est mis sur les obligations et les responsabilités des officiels lors de leur prise de décision lorsqu'ils occupent le poste de l'officiel qui donne le départ ou de juge pour le sauvetage aquatique.

Préalables : Il faut être âgé d'au moins 16 ans; détenteur d'une qualification officiel communautaire; avoir un minimum de 5 heures d'expérience à titre d'officiel communautaire lors de compétitions homologuées en sauvetage.

Enseignement et qualification : Des moniteurs d'officiels détenteurs d'une qualification Officiel en sauvetage technique valide enseignent et certifient les candidats.

Reconnaissance du candidat : La qualification est enregistrée dans la banque de données de la Société et vous pouvez la consulter en ligne sur [Trouver un membre](#).

Ouvrage de référence requis : *Le Manuel canadien des officiels* et *l'ILS Competition Rule Book* (télécharger ce dernier à partir de la section « [Rules & Regulations](#) » du site Internet de ILS : www.ilsf.org).

Format d'enseignement : Ce programme peut être offert uniquement par le biais d'un apprentissage en personne.

Durée de la formation : Le temps véritablement nécessaire peut varier selon le format du cours, le nombre de candidats et les activités d'apprentissage sélectionnées. Il faut ajouter du temps additionnel pour les pauses. Fondé sur une classe de 12 à 16 candidats :

Cours d'officiel en sauvetage technique répartition durée totale :

En classe :	de 3 à 4 h
Dans l'eau :	0 h
Durée totale :	de 3 à 4 h

Équipement requis : Il faut du matériel de salle de classe comme des tables, des chaises, un tableau à feuilles mobiles, des plumes feutres, du ruban adhésif et de l'équipement audiovisuel.

Requalification : La qualification officiel en sauvetage technique demeure valide pour une période de 24 mois à compter de la date de la qualification. Seuls les officiels en sauvetage technique détenteur d'une qualification valide peuvent agir comme officiel lors de compétitions en sauvetage sportif. Les officiels des épreuves en sauvetage technique se requalifient par le biais du système de crédits de développement professionnel de la Société (voir page 85).

Frais : Seuls les candidats ayant réussi l'examen doivent payer des frais à la Société.

Officiel des épreuves en eau libre

- Les cours d'officiel des épreuves en eau libre (de 3 à 4 h) offrent une formation plus poussée aux officiels communautaires certifiés qui souhaitent agir à titre d'officiel lors de compétitions en sauvetage sportif aux niveaux communautaire, provincial et national. Lors de ce cours l'accent est mis sur les obligations et les responsabilités des officiels lors de leur prise de décision lorsqu'ils occupent le poste de commis du parcours ou de juge de parcours.

Préalables : Il faut être âgé d'au moins 16 ans; détenteur d'une qualification officiel communautaire; avoir un minimum de 5 heures d'expérience à titre d'officiel communautaire lors de compétitions homologuées en sauvetage.

Enseignement et qualification : Des moniteurs d'officiels détenteurs d'une qualification Officiel des épreuves en eau libre valide enseignent et certifient les candidats.

Reconnaissance du candidat : La qualification est enregistrée dans la banque de données de la Société et vous pouvez la consulter en ligne sur [Trouver un membre](#).

Ouvrage de référence requis : Le *Manuel canadien des officiels* et l'*ILS Competition Rule Book* (télécharger ce dernier à partir de la section « [Rules & Regulations](#) » du site Internet de ILS : www.ilsf.org).

Format d'enseignement : Ce programme peut être offert uniquement par le biais d'un apprentissage en personne.

Durée de la formation : Le temps véritablement nécessaire peut varier selon le format du cours, le nombre de candidats et les activités d'apprentissage sélectionnées. Il faut ajouter du temps additionnel pour les pauses. Fondé sur une classe de 12 à 16 candidats :

Cours d'officiel des épreuves en eau vive répartition durée totale :

En classe :	de 3 à 4 h
Dans l'eau :	0 h
Durée totale :	de 3 à 4 h

Équipement requis : Il faut du matériel de salle de classe comme des tables, des chaises, un tableau à feuilles mobiles, des plumes feutres, du ruban adhésif et de l'équipement audiovisuel.

Requalification : La qualification officiel s des épreuves en eau vive demeure valide pour une période de 24 mois à compter de la date de la qualification. Seuls les officiels des épreuves en eau vive détenteur d'une qualification valide peuvent agir comme officiel lors de compétitions en sauvetage sportif. Les officiels des épreuves en eau libre se requalifient par le biais du système de crédits de développement professionnel de la Société (voir page 85).

Frais : Seuls les candidats ayant réussi l'examen doivent payer des frais à la Société.

Directeur de la compétition et arbitre

- Directeur de la compétition et arbitre (8 h) : Ce cours vise à préparer le directeur des compétitions et l'arbitre d'expérience à assumer les obligations et les responsabilités reliées à la planification et à la tenue de compétitions équitables et sécuritaires en sauvetage sportif.

Préalables : Officiel des épreuves en piscine ou Officiel des épreuves en eau libre ou Officiel en sauvetage technique et une expérience en tant qu'officiel lors d'au moins trois épreuves homologuées en sauvetage sportif et ce dans trois différents rôles.

Enseignement et qualification : Des moniteurs officiels en détenteurs d'une qualification valide pour le directeur des compétitions et l'arbitre et enseignent et certifient les candidats.

Reconnaissance du candidat : La qualification est enregistrée dans la banque de données de la Société et vous pouvez la consulter en ligne sur [Trouver un membre](#).

Ouvrage de référence requis : Le *Manuel canadien des officiels* et l'*ILS Competition Rule Book* (télécharger ce dernier à partir de la section « [Rules & Regulations](#) » du site Internet de ILS : www.ilsf.org).

Format d'enseignement : Ce programme peut être offert par le biais d'un apprentissage mixte ou l'apprentissage en personne.

Durée de la formation : Le temps véritablement nécessaire peut varier selon le format du cours, le nombre de candidats et les activités d'apprentissage sélectionnées. Il faut ajouter du temps additionnel pour les pauses. Fondé sur une classe de 12 à 16 candidats :

Cours de directeur de la compétitions et arbitre répartition

durée totale :

En classe :	8 h
Dans l'eau :	0 h
Durée totale :	8 h

Équipement requis : Il faut du matériel de salle de classe comme des tables, des chaises, un tableau à feuilles mobiles, des plumes feutres, du ruban adhésif et de l'équipement audiovisuel.

Requalification : La qualification de directeur de la compétition et d'arbitre demeure valide pour une période de 24 mois à compter de la date de la qualification. Seuls les directeurs des compétitions et les arbitres détenteurs d'une qualification valide peuvent agir comme officiels lors de compétitions en sauvetage sportif. Les directeurs des compétitions et les arbitres se requalifient par le biais du système de crédits de développement professionnel de la Société (voir page 85).

Frais : Seuls les candidats ayant réussi l'examen doivent payer des frais à la Société.

Section 10

LES PROGRAMMES DE FORMATION EN LEADERSHIP



Les progressions qui font partie du programme de formation en leadership de la Société de sauvetage démontrent qu'il existe différentes étapes pour ce qui est de la croissance et du développement des moniteurs pour passer de débutant à celle d'expert. La formation met l'accent sur l'acquisition des connaissances, habiletés, comportements et valeurs essentiels que la Société s'attend à ce que ses moniteurs, ses évaluateurs, ses formateurs et ses entraîneurs détiennent.

- Le système pour le leadership de la Société de sauvetage comprend des moniteurs, des évaluateurs, des formateurs et des entraîneurs.
 - Les moniteurs enseignent aux candidats.
 - Les entraîneurs offrent un entraînement en sauvetage sportif.
 - Les évaluateurs évaluent et certifient les candidats.
 - Les entraîneurs offrent un entraînement en sauvetage sportif.
- Les qualifications « d'évaluateur » et les nominations de « formateur » sont acquises par le biais d'un processus qui comprend trois étapes :
 1. **Cours** : Avoir complété un cours d'évaluateur ou de formateur.
 2. **Stage d'apprentissage** : Avoir complété avec succès un stage d'apprentissage.
 3. **Qualification et nomination** : Avoir soumis à la Société votre dossier de formation dûment rempli ainsi que les frais requis.
- Les certificats en leadership de la Société de sauvetage requièrent des préalables en ce qui concerne les certificats et l'âge requis. Ces certificats préalables n'ont pas besoin d'être valides. Il n'y a pas de période de grâce pour les préalables relatifs à l'âge des candidats : ils doivent avoir atteint l'âge minimum exigé au plus tard la dernière journée du cours.
- Les qualifications en leadership de la Société de sauvetage demeurent valides demeure valide pour une période de 24 mois à compter de la date de la qualification. Afin de maintenir la « validité » d'une qualification de moniteur, d'entraîneur, d'évaluateur et de formateur, les personnes doivent se recertifier pour leur(s) certificat(s) par le biais d'un « système de crédits ». Le système de crédits est conçu de manière à prendre en considération les besoins et les intérêts de chaque personne en encourageant les moniteurs à apprendre et à s'améliorer par le biais d'une éducation continue et d'un développement professionnel. Pour de plus amples renseignements au sujet des requalifications en leadership, veuillez consulter la [page renouveler votre certification](#) dans la section enseignement du site web de la Société.

PROGRAMMATION EN LEADERSHIP

- Dans le cadre de ce système fondé sur la participation de la collectivité **le membre affilié** offre le programme en leadership de la Société de sauvetage (p. ex. moniteur en natation, moniteur en sauvetage, évaluateur) :
 - Embauche et consulte un formateur certifié de la Société de sauvetage pour enseigner le cours en question
 - Fournit suffisamment de temps et d'espace pour offrir le cours
 - Fait la promotion du cours, procède à l'inscription des candidats (en s'assurant qu'ils détiennent les préalables exigés) et fait la collecte des frais associés au cours
 - Commande le matériel pour le cours, y compris les livres nécessaires, au moins trois semaines avant le début de celui-ci
 - Fait parvenir une copie de la feuille d'évaluation du cours de formation en leadership dûment remplie et en conserve une copie pour ses propres dossiers.
 - Effectue le paiement nécessaire pour les services du formateur et la facture de la Société de sauvetage

La Société de sauvetage

- Fait la promotion du cours sur le site web de la Société si elle a reçu les renseignements pertinents à ce sujet
- Fait parvenir au membre affilié le matériel qu'il a commandé pour le cours
- Décerne les certificats aux candidats qui ont réussi le cours
- Transmet au membre affilié une facture pour les candidats qui ont réussi le cours

Le formateur

- Confirme que les candidats détiennent les préalables exigés
- Enseigne le cours et certifie les candidats
- Remplir les feuilles d'évaluation du cours et les remet au membre affilié
- Conserve une copie des feuilles d'évaluation du cours pour ses dossiers personnels

DURÉE DE LA FORMATION ET INSTALLATIONS

- **Matière de la formation** : La Société de sauvetage détermine la matière enseignée dans ses programmes de formation en leadership. La matière du cours doit être enseignée, mais la façon dont celle-ci est présentée demeure la responsabilité du formateur. Si le temps le permet, les formateurs peuvent ajouter des sujets d'enrichissement additionnels pour les candidats qui travaillent, ou qui travailleront dans un environnement ou une installation spécifique.
- **Formats et horaires pour l'apprentissage en personne** : Les programmes de formation en leadership peuvent être offerts dans une variété de formats. Les formats ci-dessous sont les plus souvent utilisés pour ce qui est de l'apprentissage en personne :
 - Une fin de semaine (ou plus).
 - Trois jours ou plus (consécutifs ou non).
 - Par semaine (une journée/soirée ou plus par semaine pendant quelques semaines).
 - Une combinaison des choix ci-dessus.

Le choix du format utilisé dépend de la préférence du membre affilié pour ce qui est de la programmation de ses activités et de la disponibilité du formateur. Consultez les sections ci-dessous pour ce qui est des durées spécifiques d'enseignement en classe et dans l'eau.

LE PERSONNEL RESPONSABLE DU COURS

- **Responsabilité du formateur** : La principale responsabilité du formateur est de préserver l'intégrité du programme en leadership de la Société de sauvetage en ce qui a trait à la matière des cours, des préalables, de l'assurance d'obtenir suffisamment de temps, de l'équipement et des autres ressources. Le formateur est responsable de la planification d'un horaire détaillé. Les formateurs doivent de plus tenter d'offrir une expérience enrichissante aux apprentis formateurs.
- **Apprentis** : En tant que futurs formateurs, les apprentis pourront grandement profiter des occasions de présenter des éléments de la matière, d'organiser des sessions et d'évaluer des candidats sous la direction d'un formateur expérimenté. Le degré de participation des apprentis et leurs responsabilités individuelles seront établies en discutant avec le formateur avant le début du cours.
- **Frais du formateur ou honoraires** : La rémunération du formateur est déterminée par le biais de négociations avec le membre affilié hôte.

LIAISON ET COMMUNICATIONS

- La communication entre le bureau de la Société de sauvetage, le formateur et l'installation hôte est essentielle au bon déroulement du cours. Une réunion devrait avoir lieu avant le début du cours entre le (ou les) formateur(s) et un représentant de l'installation hôte lors de laquelle il faut aborder les sujets suivants :
 - **Responsabilités légales** : Le personnel qui offre le cours est légalement responsable de se conformer aux exigences provinciales en ce qui concerne une supervision sécuritaire. Les procédures d'urgence établies par l'installation devraient être révisées avec le formateur qui pourra ensuite les transmettre aux candidats lors du cours.

De plus, nous avisons les formateurs de se renseigner sur la couverture du personnel offrant le cours d'après la police d'assurance-responsabilité détenue par l'installation hôte.
 - **Format et horaire** : Le format du cours est sujet à discussion. L'horaire est la responsabilité du formateur.
 - **Nombre de candidats** : Le nombre minimum et maximum de candidats est établi par le biais d'un accord mutuel entre le formateur et le membre affilié. Le formateur doit se tenir au courant du nombre de participants inscrits afin de pouvoir planifier son cours le plus efficacement possible.
 - **Personnel du cours** : Le format et le nombre de candidats peuvent avoir un impact sur les exigences associées du nombre de membres du personnel requis pour le cours.
 - **Communications** : Il faut bien définir les rôles, les responsabilités et les réseaux de communication afin de s'assurer que tout le monde soit au courant des personnes avec qui communiquer dans quelles situations.
 - **Installations** : À quel moment seront-elles disponibles? Qui est responsable de l'ouverture et de la fermeture des portes? Est-ce que le transport des candidats entre la salle de classe et la piscine (ou le plan d'eau extérieur) est un facteur à considérer? Qui en est le responsable?
 - **Outils pédagogiques et équipement** : Qu'est-ce qui est disponible dans l'installation même où le cours se déroule et que faut-il obtenir ailleurs?
 - **Gestionnaires** : Les gestionnaires de l'installation établissent les procédures d'inscription, pour la vente et la distribution des manuels ainsi que le matériel requis pour les candidats. Ils effectuent également le suivi avec le bureau de la Société une fois le cours terminé.
 - **Honoraires du formateur** : Il faut déterminer le salaire qui sera versé au formateur, ainsi que les autres frais ou honoraires associés.

FEUILLE D'ÉVALUATION DU COURS EN LEADERSHIP

- La feuille d'évaluation du cours en leadership est l'équivalent d'une feuille d'examen. Utilisez une feuille d'évaluation du cours dans le cadre de tous les cours et les cours pratiques pour les moniteurs, les entraîneurs, les évaluateurs et les formateurs. Veuillez-vous assurer que toutes les sections de la feuille d'évaluation du cours ont dûment été remplies et que celle-ci a bien été **signée par le formateur**. Une fois remplies, les feuilles d'évaluation des cours doivent être envoyées au bureau de la Société et ce immédiatement après le cours.

QUALIFICATIONS POUR LES MONITEURS

Assistant moniteur

- Le cours d'assistant moniteur de la Société de sauvetage prépare les candidats à venir en aide aux moniteurs certifiés lors de leçons en natation et en sauvetage. Les candidats vont se familiariser avec les plus importants principes d'apprentissage et d'enseignement et ils apprendront à conquérir les progressions de base. L'accent est mis sur les rôles et les responsabilités des moniteurs et de leurs assistants.

Préalables : Un minimum de 14 ans, et être détenteur d'un certificat Croix de bronze.

Enseignement et qualification : Les formateurs de moniteurs en natation ou les formateurs de moniteur en sauvetage détenteurs d'une qualification valide enseignent et certifient les candidats.

Reconnaissance du candidat : Carte de qualification.

Ouvrage de référence requis : Les candidats du cours d'assistant moniteur devraient apporter leur *Manuel canadien de sauvetage* pour pouvoir s'y référer pendant le cours. Nous recommandons que le candidat ait aussi en main le *Cahier d'exercices de l'assistant moniteur* que les membres affiliés peuvent commander à la Société avant le début des cours.

Format d'enseignement : Les informations ci-dessous indiquent le temps d'enseignement minimum requis pour un maximum de 16 candidats dans le cours (c'est-à-dire le temps passé à enseigner activement). Les pauses ne sont pas incluses dans le temps d'instruction minimum.

Un temps d'enseignement plus long peut être nécessaire en fonction du format du cours, du nombre de candidats et des activités d'apprentissage sélectionnées :

Cours d'assistant moniteur répartition durée totale :

En classe :	9 h
Dans l'eau :	9 h
Durée totale :	18 h

Préalable d'âge

Les candidats doivent être âgés d'au moins 15 ans le dernier jour du cours. Il s'agit de l'âge minimum requis pour l'obtention de ces prix nationaux.

Équipement requis : Il faut du matériel de salle de classe comme des tables, des chaises, un tableau de papier, un chevalet pour le tableau, des feutres, du ruban adhésif et de l'équipement audiovisuel. Les sessions dans l'eau nécessitent de l'équipement pédagogique comme des planches de natation, des spaghettis et des jouets aquatiques.

Requalification : La qualification d'assistant moniteur n'a pas besoin d'être renouvelée.

Frais : Seuls les candidats qui ont réussi l'examen doivent payer des frais pour celui-ci à la Société.

Moniteur en natation

- Le cours de moniteur en natation de la Société de sauvetage prépare le moniteur à enseigner et à évaluer les techniques de nage de base et les habiletés connexes. Les candidats acquièrent des méthodes pédagogiques qui ont déjà fait leurs preuves, une variété d'exercices d'amélioration et de correction des techniques de nage. Les moniteurs en natation détenteurs d'une qualification valide enseignent et certifient les candidats de tous les niveaux du programme Nager pour la vie et du programme canadien Jeune Sauveteur.

Préalables : Un minimum de 15 ans, et être détenteur d'un certificat Croix de bronze.

Enseignement et qualification : Les formateurs de moniteurs en natation détenteurs d'une qualification valide enseignent et certifient les candidats.

Reconnaissance du candidat : Carte de qualification.

Ouvrage de référence requis : Il faut la trousse du moniteur en natation qui comprend : le *Manuel du moniteur*, le *Guide du certificat Nager pour la vie*, *Enseigner Nager pour la vie* et le cartable. Les candidats devraient apporter leur *Manuel canadien de sauvetage* afin de pouvoir l'utiliser comme référence pendant le cours.

Format d'enseignement : Ce programme peut être offert par le biais d'un apprentissage mixte ou l'apprentissage en personne.

Durée de la formation : Les informations ci-dessous indiquent le temps d'enseignement minimum requis pour un maximum de 16 candidats dans le cours (c'est-à-dire le temps passé à enseigner activement). Les pauses ne sont pas incluses dans le temps d'instruction minimum.

Un temps d'enseignement plus long peut être nécessaire en fonction du format du cours, du nombre de candidats et des activités d'apprentissage sélectionnées :

Cours de moniteur en natation répartition durée totale :

En classe :	8.5 h
Dans l'eau :	11.5 h
Durée totale :	20 h

Cours combiné de moniteur en natation et de moniteur en sauvetage répartition durée totale :

En classe :	17.5 h
Dans l'eau :	22.5 h
Durée totale :	40 h

Équipement requis : Il faut du matériel de salle de classe comme des tables, des chaises, un tableau de papier, un chevalet, des feutres, du ruban adhésif et de l'équipement audiovisuel. Les sessions dans l'eau requièrent de l'équipement comme des planches de natation, des spaghettis et des jouets aquatiques.

Requalification : La qualification de moniteur en natation demeure valide pour une période de 24 mois à partir de la date de qualification. La certification de moniteur en natation doit être valide pour enseigner et certifier les candidats Nager pour la vie et du programme canadien Jeune Sauveteur. Les moniteurs en natation se requalifient par le biais du système de crédits de développement professionnel (voir page 85).

Frais : Seuls les candidats ayant réussi l'examen doivent payer des frais à la Société.

Moniteur en sauvetage

- Le cours de moniteur en sauvetage de la Société de sauvetage prépare les personnes à organiser, planifier, enseigner et à évaluer les habiletés en sauvetage et en premiers soins, ainsi que les techniques de réanimation décrites dans les certificats en sauvetage et en premiers soins de la Société.
- Les moniteurs en sauvetage détenteurs d'une qualification valide peuvent **enseigner et certifier** ce qui suit :
 - Le programme canadien Jeune Sauveteur
 - Le Club des Jeunes Sauveteurs
 - Étoile de bronze
 - Premiers soins de base et RCR-A, -B et -C
 - La défibrillation externe automatisée (DEA)

- Les moniteurs en sauvetage détenteurs d'une qualification valide **enseignent, toutefois seuls les évaluateurs peuvent certifier** :
 - Médaille de bronze
 - Croix de bronze
- Les moniteurs en sauvetage détenteurs d'une qualification Sauveteur national valide **enseignent et certifient** les candidats en supervision sécuritaire.

Préalables : Un minimum de 15 ans, et être détenteur d'un certificat Croix de bronze.

Enseignement et qualification : Les formateurs de moniteurs en sauvetage détenteurs d'une qualification valide enseignent et certifient les candidats.

Reconnaissance du candidat : Carte de qualification et écusson.

Ouvrage de référence requis : La trousse du moniteur en sauvetage qui comprend : le *Manuel du moniteur*, le *Guide du certificat Jeune Sauveteur*, le *Guide des certificats Niveaux de bronze*, le *Guide des certificats en premiers soins* et le cartable.

Les candidats devraient apporter leur *Manuel canadien de sauvetage* et *Manuel canadien en premiers soins* comme références à utiliser pendant le cours.

Format d'enseignement : Ce programme peut être offert par le biais d'un apprentissage mixte ou l'apprentissage en personne.

Durée de la formation : Les informations ci-dessous indiquent le temps d'enseignement minimum requis pour un maximum de 16 candidats dans le cours (c'est-à-dire le temps passé à enseigner activement). Les pauses ne sont pas incluses dans le temps d'instruction minimum.

Un temps d'enseignement plus long peut être nécessaire en fonction du format du cours, du nombre de candidats et des activités d'apprentissage sélectionnées :

Cours de moniteur en sauvetage répartition durée totale :

En classe :	9 h
Dans l'eau :	11 h
Durée totale :	20 h

Cours combiné de moniteur en natation et de moniteur en sauvetage répartition durée totale :

En classe :	17h30
Dans l'eau :	22h30
Durée totale :	40 h

Équipement requis : Il faut du matériel de classe comme des tables, des chaises, un tableau de papier, un chevalet, des feutres, du ruban adhésif et de l'équipement audiovisuel.

Les sessions dans l'eau nécessitent des objets de 2,3 kg (5 lb) et de 4,5 kg (10 lb), un mannequin une bouée torpille, une bouée tube, des mannequins de formation en RCR adulte/enfant et bébé, des articles de premiers soins y compris des barrières de protection, des aides flottantes à lancer, un appareil de pratique de la DEA et des mannequins compatibles avec le DEA.

Requalification : La qualification de moniteur en sauvetage demeure valide pour une période de 24 mois à compter de la date de la qualification. Seuls les moniteurs détenteurs d'une qualification valide peuvent enseigner les programmes tels que décrits ci-dessous. Les moniteurs en sauvetage se requalifient par le biais du système de crédits de perfectionnement professionnel de la Société (voir page 85).

Frais : Seuls les candidats qui ont réussi l'examen doivent payer des frais pour celui-ci à la Société.

Moniteur Sauveteur national

- Le cours de moniteur Sauveteur national permet aux candidats de mieux comprendre les principes et les meilleures pratiques sur lesquelles est fondé le programme Sauveteur national. Il pourra explorer les approches pédagogiques et les techniques appropriées pour les candidats du cours Sauveteur national.

Après une participation réussie au cours de moniteur Sauveteur national, les moniteurs SN sont certifiés dans l'option pour laquelle (les options pour lesquelles) ils possèdent un certificat. Plus spécifiquement :

- Les moniteurs détenteurs d'une qualification Sauveteur national – option piscine valide **enseignent** Sauveteur national – option piscine.
- Les moniteurs détenteurs d'un certificat Sauveteur national – option plage continentale valide **enseignent** Sauveteur national – option plage continentale.
- Les moniteurs détenteurs d'un certificat Sauveteur national – option parc aquatique valide **enseignent** Sauveteur national – option parc aquatique.
- Les moniteurs détenteurs d'un certificat Sauveteur national – option plage océanique valide **enseignent** Sauveteur national – option plage océanique.

Les moniteurs Sauveteur national évaluent la majorité des items Sauveteur national, mais seuls les évaluateurs Sauveteur national détenteurs d'un certificat valide peuvent certifier les candidats. Spécifiquement :

- Les évaluateurs en Sauveteur national détenteurs d'un certificat option piscine valide **évaluent** et **certifient** Sauveteur national option piscine.
- Les évaluateurs en Sauveteur national détenteurs d'un certificat option plage continentale valide **évaluent** et **certifient** Sauveteur national option plage continentale.
- Les évaluateurs en Sauveteur national détenteurs d'un certificat option parc aquatique valide **évaluent** et **certifient** Sauveteur national option parc aquatique.
- Les évaluateurs en Sauveteur national détenteurs d'un certificat option plage océanique valide **évaluent** et **certifient** Sauveteur national option plage océanique.

Préalables : Un certificat Sauveteur national (n'importe quelle option). Nous *recommandons* une qualification d'évaluateur en niveaux de bronze et une expérience de surveillant-sauveteur.

Enseignement et qualification : Les formateurs de moniteurs Sauveteur national détenteurs d'une qualification valide enseignent et certifient les candidats.

Reconnaissance du candidat : Carte de qualification.

Ouvrage de référence requis : Le *Guide du certificat Sauveteur national*.

Les candidats du cours de moniteur Sauveteur national devraient aussi avoir en main les références suivantes pendant le cours : *Alerte : la pratique de la surveillance aquatique*, le *Manuel canadien de sauvetage* et le *Manuel du moniteur*.

Format d'enseignement : Ce programme peut être offert par le biais d'un apprentissage mixte ou l'apprentissage en personne.

Durée de la formation : Les informations ci-dessous indiquent le temps d'enseignement minimum requis pour un maximum de 16 candidats dans le cours (c'est-à-dire le temps passé à enseigner activement). Les pauses ne sont pas incluses dans le temps d'instruction minimum.

Un temps d'enseignement plus long peut être nécessaire en fonction du format du cours, du nombre de candidats et des activités d'apprentissage sélectionnées :

Cours de Moniteur Sauveteur national répartition durée totale :

En classe :	10 h
Dans l'eau :	6 h
Durée totale :	16 h

Équipement requis : Il faut du matériel de salle de classe comme des tables, des chaises, un tableau de papier, un chevalet, des feutres et de l'équipement audiovisuel.

Les sessions dans l'eau nécessitent un objet de 9 kg (20 lb), une bouée torpille, une bouée tube ou une sangle pour l'épaule une corde y étant attachée, un objet flottant, des aides flottantes à lancer, des articles de premiers soins, y compris : mannequins de formation en RCR adulte, enfant et bébé, des barrières de protection, des appareils de communication et une planche dorsale.

Requalification : La qualification de moniteur Sauveteur national demeure valide pour une période de 24 mois à compter de la date de la qualification. Seuls les moniteurs Sauveteur national détenteurs d'une qualification valide peuvent enseigner aux candidats Sauveteur national. Les moniteurs Sauveteur national se requalifient par le biais du système de crédits de perfectionnement professionnel de la Société (voir page 85).

Frais : Seuls les candidats ayant réussi l'examen doivent payer des frais à la Société.

Moniteur en premiers soins

- Le cours de moniteur en premiers soins est conçu dans le but de fournir aux candidats les connaissances et les ressources nécessaires à l'organisation, à la planification et à l'enseignement des certificats en premiers soins de la Société de sauvetage, y compris les cours en Premiers soins intermédiaire et de RCR-A, -B et -C.
- Les moniteurs en premiers soins qui possèdent des qualifications valides peuvent **enseigner et certifier** :
 - Premiers soins de base avec RCR-C
 - RCR-A, -B et -C
 - Défibrillation externe automatisée (DEA)
- Les moniteurs en premiers soins détenteurs d'une qualification valide de la Société de sauvetage peuvent **enseigner** le cours de Premiers soins intermédiaire avec RCR-C. Seuls les évaluateurs en premiers soins détenteurs d'une qualification valide de la Société de sauvetage peuvent **certifier** les candidats.
- Les moniteurs en premiers soins détenteurs d'une qualification valide sur les voies respiratoires de la Société peuvent **enseigner** le cours sur les voies respiratoires. Seuls les évaluateurs en premiers soins détenteurs d'une qualification valide sur les voies respiratoires de la Société peuvent **certifier** les candidats.

- Les moniteurs en premiers soins détenteurs d'une qualification valide en RCR-FSS de la Société peuvent **enseigner** le cours RCR-FSS. Seuls les évaluateurs en premiers soins détenteurs d'une qualification valide en RCR-FSS de la Société peuvent **certifier** les candidats RCR-FSS.
- Les évaluateurs en premiers soins détenteurs d'une qualification valide peuvent **enseigner et certifier** les premiers soins – anaphylaxie.

Préalables : Il faut être âgé d'au moins 16 ans; détenteur d'un certificat de Premiers soins intermédiaire avec RCR-C ou de Premiers soins intermédiaire avec RCR-C de la Société de sauvetage ou décerné par une agence approuvée par le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Vous [trouverez la liste des agences approuvées](https://sauvetagenb.ca) à sauvetagenb.ca.

Enseignement et qualification : Les formateurs de moniteurs en premiers soins détenteurs d'une qualification valide enseignent et certifient les candidats.

Reconnaissance du candidat : Carte de qualification.

Ouvrage de référence requis : *Le Guide du moniteur*, le *Guide des certificats en premiers soins* et le *Manuel canadien de premiers soins*.

Format d'enseignement : Ce programme peut être offert par le biais d'un apprentissage mixte ou l'apprentissage en personne.

Durée de la formation : Les informations ci-dessous indiquent le temps d'enseignement minimum requis pour un maximum de 16 candidats dans le cours (c'est-à-dire le temps passé à enseigner activement). Les pauses ne sont pas incluses dans le temps d'instruction minimum.

Un temps d'enseignement plus long peut être nécessaire en fonction du format du cours, du nombre de candidats et des activités d'apprentissage sélectionnées :

Cours de moniteur en premiers soins répartition durée totale :

En classe :	20 h
Dans l'eau :	0 h
Durée totale :	20 h

Équipement requis : Il faut du matériel de salle de classe comme des tables, des chaises, un tableau de papier, un chevalet, des feutres, du ruban adhésif, de l'équipement audiovisuel, des articles de premiers soins, des mannequins de formation en RCR, des barrières de protection, un appareil de pratique de la DEA et des mannequins compatibles avec un DEA.

Requalification : La qualification en premiers soins demeure valide pour une période de 24 mois à compter de la date de la qualification. Seuls les moniteurs en premiers soins détenteurs d'une qualification valide peuvent enseigner les programmes de la Société tel que décrits ci-haut.

Les moniteurs en secourisme se requalifie par le biais du système de crédits de développement professionnel de la Société (voir page 85).

Frais : Seuls les candidats ayant réussi l'examen doivent payer des frais à la Société.

Entraîneur en sauvetage sportif – niveau 1

- Entraîneur en sauvetage sportif – niveau 1 : Permet aux moniteurs en sauvetage qui souhaitent enseigner le sauvetage sportif au niveau communautaire d'obtenir une formation à cet effet. Le cours met l'accent sur les principales caractéristiques du rôle de l'entraîneur et des habiletés en sauvetage sportif en piscine ou en eau vive.

L'entraîneur en sauvetage sportif – niveau 1 **enseigne et certifie** les candidats de tous les niveaux du programme fondamental en sauvetage sportif de la Société.

Préalables : Moniteur en sauvetage.

Enseignement et qualification : Les formateurs des entraîneurs en sauvetage sportif détenteurs d'une qualification valide enseignent et certifient les candidats.

Reconnaissance du candidat : Carte de qualification.

Ouvrage de référence requis : *L'entraînement en sauvetage sportif, le guide du certificat du Programme fondamental en sauvetage sportif, l'ILS Competition Rule Book, le Manuel des règlements de la compétition* (télécharger à partir de notre site web). Les candidats entraîneurs – niveau 1 devraient également avoir en main le *Manuel canadien de sauvetage et le Manuel du moniteur comme références durant le cours*.

Format d'enseignement : Ce programme peut être offert par le biais d'un apprentissage mixte ou l'apprentissage en personne.

Durée de la formation : Les informations ci-dessous indiquent le temps d'enseignement minimum requis pour un maximum de 16 candidats dans le cours (c'est-à-dire le temps passé à enseigner activement). Les pauses ne sont pas incluses dans le temps d'instruction minimum.

Un temps d'enseignement plus long peut être nécessaire en fonction du format du cours, du nombre de candidats et des activités d'apprentissage sélectionnées :

Cours d'entraîneur en sauvetage sportif – niveau 1 répartition

durée totale :

En classe :	8 h
Dans l'eau :	4 h
Durée totale :	12 h

Équipement requis : Il faut du matériel de classe, comme des tables, des chaises, un tableau de papier, un chevalet, des feutres, du ruban adhésif et de l'équipement audiovisuel.

Les sessions dans l'eau nécessitent de l'équipement pour le sauvetage sportif comme des obstacles, des mannequins de sauvetage aquatique, des bouées tubes, des aquaplanes.

Requalification : La qualification entraîneur en sauvetage sportif – niveau 1 demeure valide pour une période de 24 mois à compter de la date de la qualification. Seuls les entraîneurs en sauvetage sportif – niveau 1 détenteurs d'une qualification *valide* peuvent enseigner et certifier le cours sur le Programme fondamental en sauvetage sportif. Les entraîneurs du niveau 1 se requalifient par le biais du système de crédits en développement professionnel de la Société (voir page 85).

Frais : Seuls les candidats ayant réussi l'examen doivent payer des frais à la Société.

Moniteur d'officiels en sauvetage sportif

- Moniteur d'officiels en sauvetage sportif : Évaluent et certifient les candidats au programme de qualification des officiels en sauvetage sportif.

Après une participation réussie au cours de moniteur d'officiels en sauvetage sportif, les moniteurs d'officiels en sauvetage sportif sont certifiés pour enseigner et évaluer les options pour lesquelles ils possèdent un certificat. Plus spécifiquement :

- Les moniteurs d'officiels détenteurs d'une qualification officiel communautaire **enseignent et certifient** les officiels communautaires.
- Les moniteurs d'officiels détenteurs d'une qualification officiel des épreuves en piscine **enseignent et certifient** les officiels des épreuves en piscine.
- Les moniteurs d'officiels détenteurs d'une qualification officiel des épreuves en eau libre **enseignent et certifient** les officiels des épreuves en eau libre.
- Les moniteurs d'officiels d'une qualification officiel en sauvetage technique **enseignent et certifient** les officiels en sauvetage technique.
- Les moniteurs d'officiels en sauvetage sportif détenteurs d'une qualification de directeur des compétitions et d'arbitre **enseignent et certifient** les directeurs des compétitions et les arbitres.

Préalables : Moniteur en sauvetage; officiel des épreuves en piscine, officiel des épreuves en eau libre; officiel en sauvetage technique; une preuve d'expérience d'avoir agi en tant qu'officiel dans au moins trois différents rôles d'officiel (piscine, eau libre et sauvetage technique) lors d'un minimum de trois compétitions homologuées en sauvetage sportif.

Enseignement et qualification : Les formateurs de moniteur officiel en sauvetage sportif détenteurs d'une qualification valide enseignent et certifient les candidats.

Reconnaissance du candidat : Carte de qualification.

Ouvrage de référence requis : Le *Guide des certificats d'officiels*, le *Manuel canadien des officiels*, l'*ILS Competition Rule Book* et le *Manuel de règlements des compétitions* (télécharger à partir de notre site web). Les moniteurs d'officiels devraient également avoir en main le *Manuel du moniteur* comme référence à être utilisée pendant le cours.

Format d'enseignement : Ce programme peut être offert uniquement par le biais d'un apprentissage en personne.

Durée de la formation : Les informations ci-dessous indiquent le temps d'enseignement minimum requis pour un maximum de 16 candidats dans le cours (c'est-à-dire le temps passé à enseigner activement). Les pauses ne sont pas incluses dans le temps d'instruction minimum.

Un temps d'enseignement plus long peut être nécessaire en fonction du format du cours, du nombre de candidats et des activités d'apprentissage sélectionnées :

Cours de moniteur officiel répartition durée totale :

En classe :	12 h
Dans l'eau :	0 h
Durée totale :	12 h

Équipement requis : Il faut du matériel de salle de classe comme des tables, des chaises, un tableau de papier, un chevalet, des feutres, du ruban adhésif et de l'équipement audiovisuel.

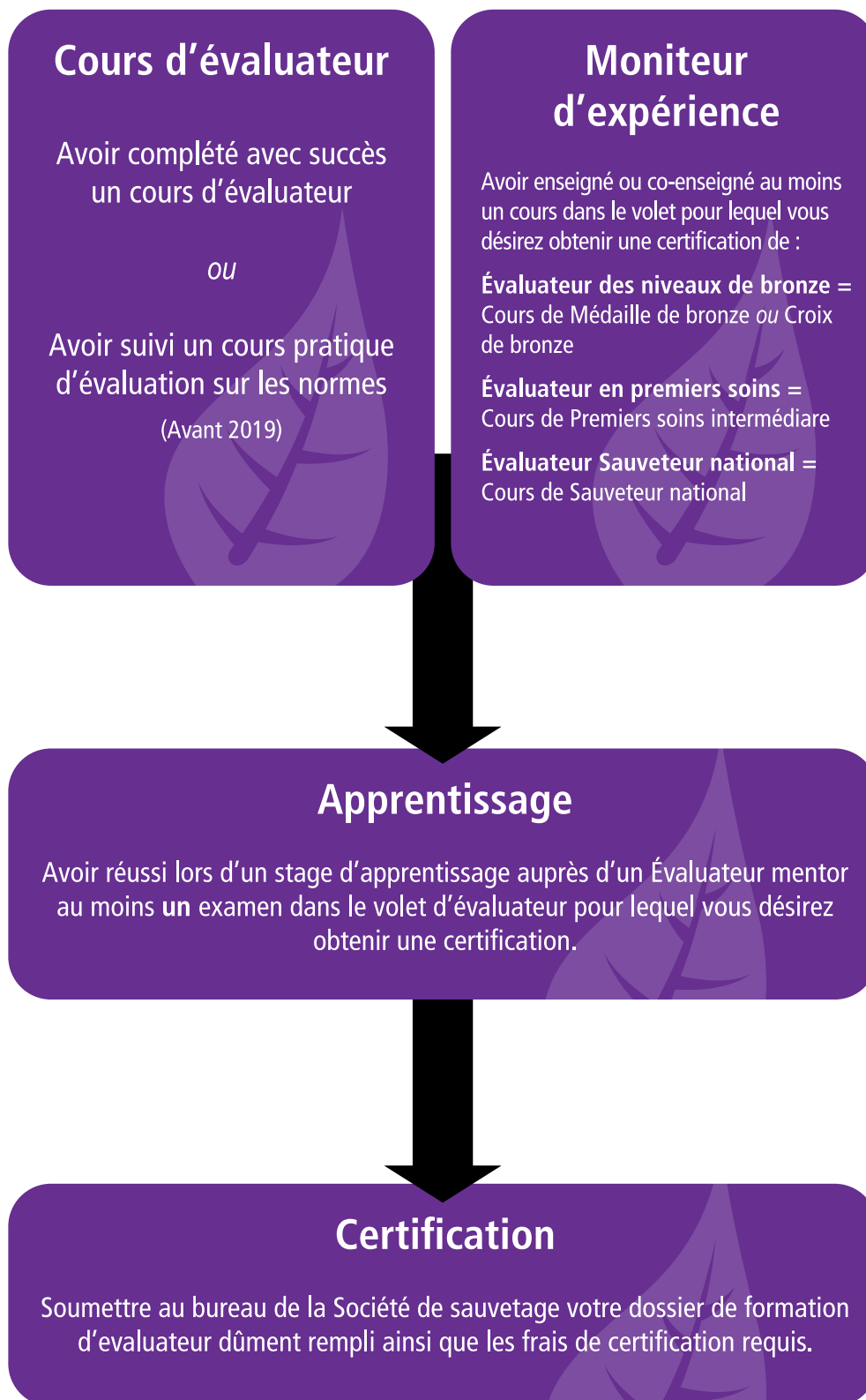
Requalification : La qualification de moniteur d'officiels demeure valide pour une période de 24 mois à compter de la date de la qualification. Seuls les moniteurs d'officiels détenteurs d'une qualification *valide* peuvent enseigner et certifier sur les qualifications pour les moniteurs d'officiels. Les moniteurs d'officiels se requalifient par le biais du système de crédits en développement professionnel de la Société (voir page 85).

Frais : Seuls les candidats qui ont réussi l'examen doivent payer des frais pour celui-ci à la Société.

ÉVALUATEURS

- Les évaluateurs sont des moniteurs d'expérience qui suivent une formation spécifique sur les méthodologies d'examens et sur les normes et ce avant de recevoir leur qualification. Les candidats évaluateurs doivent posséder une expérience en enseignement : ils doivent avoir enseigné ou co-enseigné au moins un cours du volet du programme pour lequel (ou les volets pour lesquels) ils désirent obtenir une qualification d'évaluateur. Pour obtenir de plus amples informations sur les qualifications que les évaluateurs peuvent évaluer, veuillez-vous référer aux descriptions individuelles de chacun d'elles ailleurs dans ce guide.

Processus visant à devenir Évaluateur



PROCESSUS VISANT À DEVENIR ÉVALUATEUR

Les candidats évaluateurs doivent posséder une expérience en enseignement : ils doivent avoir enseigné ou co-enseigné au moins un cours du programme dans le volet pour lequel ils désirent obtenir une qualification d'évaluateur.

- La qualification d'évaluateur consiste en un processus en trois étapes : (voir le diagramme du processus visant à devenir Évaluateur à la page précédente) :
 1. **Cours** – Avoir complété avec succès un cours d'évaluateur avec un formateur certifié (voir « qui peut enseigner » ci-dessous).
 2. **Stage d'apprentissage** – Avoir réussi un stage d'apprentissage sous la supervision d'un évaluateur mentor lors d'une évaluation dans l'option pour laquelle (les options pour lesquelles) ils désirent obtenir une qualification en tant qu'évaluateur.
 3. **Qualification** – Soumettre à la Société votre dossier de formation d'évaluateur dûment rempli ainsi que les frais de qualification requis.

1^{re} ÉTAPE : COURS D'ÉVALUATEUR

- Le cours d'évaluateur est la première étape d'un processus qui en contient trois visant à obtenir une qualification d'évaluateur de la Société de sauvetage. Le cours d'évaluateur prépare les candidats à réussir leur stage d'apprentissage à titre d'évaluateur pour l'examen de leur choix et met à profit l'expérience en évaluation que le candidat a acquise lors d'une évaluation par un évaluateur sur les certificats et la matière.

Qui peut enseigner ce cours? : Les formateurs de moniteur en sauvetage ou les formateurs de moniteur Sauveteur national détenteurs d'une qualification *valide*.

Ouvrage de référence requis : Le *Manuel de l'évaluateur*, les Guides des certificats pour chacune des qualifications visées par le candidat (p. ex. les candidats qui désirent devenir un évaluateur des niveaux de bronze doit avoir en main le *Guide des certificats Niveaux de bronze* ou le candidat qui désirent devenir un évaluateur Sauveteur national doit avoir en main le *Guide du certificat Sauveteur national*). Les feuilles d'examen de : Médaille de bronze, Croix de bronze, premiers soins (pour tous les niveaux).

Les participants d'un cours d'évaluateur devraient également avoir en main les documents de référence suivants : le *Manuel du moniteur*, le *Manuel canadien de sauvetage*, *Alerte : la pratique de la surveillance aquatique*, et le *Manuel canadien de premiers soins*.

Format d'enseignement : Ce programme peut être offert uniquement par le biais d'un apprentissage en personne.

Durée de la formation : Les informations ci-dessous indiquent le temps d'enseignement minimum requis pour un maximum de 16 candidats dans le cours (c'est-à-dire le temps passé à enseigner activement). Les pauses ne sont pas incluses dans le temps d'instruction minimum.

Un temps d'enseignement plus long peut être nécessaire en fonction du format du cours, du nombre de candidats et des activités d'apprentissage sélectionnées :

Cours d'évaluateur répartition durée totale :

En classe : Variée (jusqu'à 4 h)

Dans l'eau : Variée (jusqu'à 2 h)

Durée totale : jusqu'à 6 h

Équipement requis : Il faut du matériel de salle de classe comme des tables, des chaises, un tableau à feuilles mobiles, des plumes feutres, du ruban adhésif et de l'équipement audiovisuel.

Les sessions dans l'eau requièrent des objets de 2,3 kg (5 lb) et de 4,5 kg (10 lb), mannequin, bouée tube, aides flottants, planche dorsale, mannequins de formation en RCR adulte, enfant et bébé, appareils de pratique de la DEA, articles de premiers soins incluant des barrières de protection.

Frais : Il n'y a aucun frais à payer à la Société de sauvetage pour assister à ce cours pratique.

2^e ÉTAPE : STAGE D'APPRENTISSAGE

- Après avoir réussi le cours d'évaluateur, les apprentis candidats doivent suivre un stage d'apprentissage avec un évaluateur ou un évaluateur mentor d'expérience dans le volet d'apprentissage pour lequel ils désirent obtenir une qualification d'évaluateur.

Processus : Réussir un examen d'apprentissage avec un évaluateur ou un évaluateur mentor lors de l'évaluation d'un examen.

3^e ÉTAPE : QUALIFICATION

- La Société de sauvetage décerne les certificats aux évaluateurs.

Préalables à une qualification : Une qualification appropriée comme moniteur et une expérience en enseignement; avoir réussi un cours d'évaluateur; avoir réussi une évaluation dans le volet d'apprentissage pour lequel ils désirent obtenir une qualification d'évaluateur.

Plus spécifiquement :

Évaluateur des niveaux de bronze : Une expérience à titre de moniteur en sauvetage; avoir réussi un cours d'évaluateur; avoir réussi un stage d'apprentissage avec un évaluateur mentor lors d'au moins d'un examen Médaille de bronze ou d'un examen Croix de bronze.

Les candidats évaluateurs doivent posséder une expérience en enseignement : ils doivent avoir enseigné ou co-enseigné au moins un cours dans le volet du programme pour lequel (ou les volets pour lesquels) ils désirent obtenir une qualification d'évaluateur.

Évaluateur en premiers soins : Une expérience à titre de moniteur en premiers soins; avoir réussi un cours d'évaluateur; avoir réussi un stage d'apprentissage avec un évaluateur mentor lors d'au moins d'un examen de Premiers soins intermédiaire avec RCR-C.

Évaluateur Sauveteur national : Une expérience à titre de moniteur Sauveteur national; avoir réussi un cours d'évaluateur; avoir réussi un stage d'apprentissage avec un évaluateur mentor lors d'au moins d'un examen Sauveteur national.

Qui certifie? : Les évaluateur mentors certifient les candidats évaluateurs.

Processus : Soumettre à la Société votre dossier de formation d'évaluateur dûment rempli ainsi que les frais de qualification requis.

Reconnaissance du candidat : Carte de qualification.

Requalification : La qualification d'évaluateur demeure valide pour une période de 24 mois à compter de la date de la qualification. Seuls les évaluateurs détenteurs d'une qualification *valide* peuvent certifier les items devant être évalués par un évaluateur. Les évaluateurs se requalifient par le biais du système de crédits en développement professionnel de la Société (voir page 85).

Frais : Les frais pour ce cours sont payables à la Société de sauvetage au moment de la soumission de votre dossier de formation d'évaluateur.

ÉVALUATEURS MENTORS

- Les évaluateurs mentors sont des évaluateurs expérimentés qui sont nommés par la Société pour agir en tant que mentor auprès des candidats évaluateurs pendant leur stage d'apprentissage. Les évaluateurs mentors certifient les évaluateurs.

PROCESSUS VISANT À DEVENIR ÉVALUATEUR MENTOR

Les candidats évaluateurs mentor doivent posséder une expérience des examens : ils doivent avoir menés au moins 3 examens dans le volet dans lequel ils désirent devenir mentor.

- Une nomination en tant qu'évaluateur mentor consiste en un processus en trois étapes :
 1. **Demande** – Les évaluateurs d'expérience sont invités à faire une demande de nomination à titre d'évaluateur mentor. Vous trouverez les formulaires de demande sur le site web de la Société.
 2. **Stage d'apprentissage** – Les candidats évaluateur mentor complètent un stage d'apprentissage.
 3. **Évaluation et nomination** – La Société évalue le stage d'apprentissage qui a été complété et si appropriée, nomme le candidat en tant qu'évaluateur mentor.

1^{re} ÉTAPE : DEMANDE

- La demande est la première étape du processus qui en compte 3 dans le but de d'obtenir une nomination en tant qu'évaluateur mentor. Vous trouverez les formulaires de demande à sauvetagenb.ca.

2^e ÉTAPE : STAGE D'APPRENTISSAGE

- Après que sa demande ait été approuvée par la Société, les candidats évaluateur mentor complète un stage d'apprentissage avec un gestionnaire du programme.

Références requises : Le *Manuel l'évaluateur*, le (ou les) Guides des certificats pour chaque volet d'apprentissage que le candidat pour lesquels il désire devenir mentor (p. ex. les candidats évaluateurs mentor qui désire servir de mentor aux évaluateurs des niveaux de bronze doivent se procurer Le *Guide des certificats Niveaux de bronze*).

3^e ÉTAPE : ÉVALUATION ET NOMINATION

- Les évaluateurs mentor sont nommés par la Société de sauvetage.

Préalables pour une nomination : Détenteur d'un certificat d'évaluateur valide (n'importe quel volet), avoir mené au moins trois examens dans un volet spécifique, avoir complété et réussi un stage d'apprentissage.

Plus spécifiquement :

Un certificat d'évaluateur des niveaux de bronze : Avoir évalué au moins trois examens de la Médaille de bronze, avoir soumis avec succès sa demande de nomination d'évaluateur et avoir complété son stage d'apprentissage d'évaluateur mentor.

Un certificat d'évaluateur en premiers soins : Avoir évalué au moins trois cours Premiers soins intermédiaire avec RCR-C, avoir soumis avec succès sa demande de nomination d'évaluateur et avoir complété son stage d'apprentissage d'évaluateur mentor.

Un certificat d'évaluateur en Sauveteur national : Avoir évalué au moins trois cours de Sauveteur national, avoir soumis avec succès sa demande de nomination d'évaluateur et avoir complété son stage d'apprentissage d'évaluateur mentor.

Qui décerne les nominations : La Société de sauvetage nomme les évaluateurs mentor.

Processus : Dossier de formation d'évaluateurs mentor/Demande pour devenir un évaluateur mentor soumise à la Société.

Reconnaissance du candidat : Une nomination comme évaluateur mentor est consignée dans la banque de données de la Société et peut être consultés en ligne sous [Trouver un membre](#).

Requalification : La qualification d'évaluateur mentor demeure valide pour une période de 24 mois à compter de la date de la nomination. Les évaluateurs mentor se requalifient par le biais du système de crédits en développement professionnel de la Société (voir page 85).

Seulement les évaluateurs mentor détenteur d'un certificat *valide* d'évaluateur des niveaux de bronze peuvent superviser les candidats évaluateurs des niveaux de bronze.

Seulement les évaluateurs mentor détenteur d'un certificat *valide* d'évaluateur en premiers soins peuvent superviser les candidats évaluateurs de premiers soins.

Seulement les évaluateurs mentor détenteur d'un certificat *valide* d'évaluateur en Sauveteur national peuvent superviser les candidats évaluateurs en Sauveteur national.

Frais : Il n'y a aucun frais à payer à la Société de sauvetage suite à cette nomination.

FORMATEURS

Qu'est-ce qu'un Formateur d'expérience?

Les formateurs d'expérience sont des formateurs qui ont enseigné au moins trois cours de niveau instructeur.

- Les formateurs sont des moniteurs, des évaluateurs ou des entraîneurs d'expérience qui suivent une formation spécifique sur l'enseignement aux moniteurs. Les candidats formateurs doivent posséder une expérience en enseignement dans le volet du programme pour lequel (ou les volets pour lesquels) ils désirent obtenir une qualification de formateur. Après avoir suivi avec succès la cours de formateur, les candidats doivent avoir enseigné ou co-enseigné au moins un cours avec un **formateur d'expérience** (voir encadré) dans le volet du programme pour lequel (ou les volets pour lesquels) ils désirent obtenir une qualification de formateur. Pour obtenir de plus amples informations sur les qualifications que les formateurs peuvent enseigner et évaluer, veuillez-vous référer aux descriptions individuelles de chacun d'elles ailleurs dans ce guide.

Processus visant à devenir Formateur de la Société de sauvetage

Je veux devenir un:

**Formateur de moniteur
en sauvetage**

Préalable :
Évaluateur des Niveaux de bronze

**Formateur de moniteur
en natation**

Préalable: Moniteur en natation;
avoir enseigné le programme
Nager pour la vie pendant au
moins de 100 heures

**Formateur de moniteur
en premiers soins**

Préalable :
Évaluateur en Premiers soins

**Formateur de moniteur
Sauveteur national**

Préalable :
Évaluateur en Sauveteur national

Cours de formateur

Avoir réussi avec succès un cours de formateur

Apprentissage

Avoir co-enseigné lors d'au moins un cours de moniteur dans le volet pour lequel
vous désirez obtenir votre certification de formateur :

Formateur de moniteur en natation = Cours de moniteur en natation

Formateur de moniteur en sauvetage = Cours de moniteur en sauvetage

Formateur de moniteur en premiers soins = Cours de moniteur en premiers soins

Formateur de moniteur Sauveteur national = Cours de moniteur Sauveteur national

Certification

Soumettre au bureau de la Société de sauvetage votre dossier de formation de
formateur dument rempli ainsi que les frais de certification requis.

PROCESSUS VISANT À DEVENIR FORMATEUR

- Une nomination à titre de formateur consiste en un processus en trois étapes :
 1. **Cours** – Avoir complété avec succès un cours de formateur avec un formateur national détenteur d'une qualification valide.
 2. **Stage d'apprentissage** – Avoir réussi un stage d'apprentissage en « se pratiquant à enseigner » sous la supervision d'un évaluateur d'expérience (dans les volets du programme pour lesquels ils désirent obtenir une qualification de formateur).
 3. **Nomination** – Soumettre à la Société votre dossier de formation de formateur dûment rempli ainsi que les frais requis.

1^{ère} ÉTAPE : COURS DE FORMATEUR

Le cours de formateur est la première étape d'un processus qui en contient trois visant à obtenir une qualification de formateur de la Société de sauvetage. Lors de ce cours les candidats pourront acquérir une meilleure compréhension des attentes et des exigences que comporte l'enseignement à des moniteurs. Il les prépare également à réussir leur stage d'apprentissage à titre de formateur pour le (ou les) cours de leur choix. Le cours de formateur leur permettra de développer une attitude et des valeurs positives envers le programme de formation pour les moniteurs de la Société, la planification, l'apprentissage / l'enseignement et la matière de l'évaluation. Il leur permet aussi de faire preuve de leurs connaissances, habiletés, de leurs techniques d'enseignement et d'évaluation.

Qui peut enseigner ce cours? : Les formateurs nationaux détenteurs d'une qualification valide.

Ouvrages de référence requis : : Le *Manuel du formateur*, les Guides des certificats en leadership pour chacune des cours que les candidats désirent enseigner (p. ex. les candidats formateurs qui désirent devenir formateur de moniteur en sauvetage doivent avoir en main le *Guide des certificats Moniteur en natation et Moniteur en sauvetage* ou les candidats qui désirent devenir évaluateur de moniteur en premiers soins doit avoir en main le *Guide des certificats Moniteur en premiers soins*).

Les participants d'un cours de formateur devraient également avoir en main les documents de référence suivants : le *Manuel canadien de premiers soins*, le *Manuel canadien de sauvetage*, *Alerte : la pratique de la surveillance aquatique*, le *Manuel du moniteur* et les guides des certificats (pour tous les niveaux).

Format d'enseignement : Ce programme peut être offert par le biais d'un apprentissage mixte ou l'apprentissage en personne.

Durée de la formation : Les informations ci-dessous indiquent le temps d'enseignement minimum requis pour un maximum de 12 candidats dans le cours (c'est-à-dire le temps passé à enseigner activement). Les pauses ne sont pas incluses dans le temps d'instruction minimum.

Un temps d'enseignement plus long peut être nécessaire en fonction du format du cours, du nombre de candidats et des activités d'apprentissage sélectionnées :

Cours de formateur répartition durée totale :

En classe : Variée (jusqu'à 9h30)

Dans l'eau : Variée (jusqu'à 6h30)

Durée totale : jusqu'à 16 h

Équipement requis : Il faut du matériel de salle de classe comme des tables, des chaises, un tableau à feuilles mobiles, des plumes feutres, du ruban adhésif et de l'équipement audiovisuel.

Les sessions dans l'eau requièrent : Des objets de 2,3 kg (5 lb) et de 4,5 kg (10 lb), un mannequin, une bouée torpille, une bouée tube ou une sangle pour l'épaule une corde y étant attachée à un objet flottant improvisé, des aides flottantes à lancer, des articles de premiers soins y compris des barrières de protection personnelle, des mannequins de formation en RCR pour bébé, enfant et adulte, un appareil de pratique de la DEA et des mannequins compatibles avec le DEA.

Requalification : Aucun.

Frais : Il n'y a aucun frais à payer à la Société de sauvetage pour assister à ce cours pratique.

2^e ÉTAPE : STAGE D'APPRENTISSAGE

Après avoir réussi le cours de formateur, les candidats formateurs doivent suivre un stage d'apprentissage en enseignant un cours de moniteur dans le volet d'apprentissage pour lequel (ou les volets pour lesquels) ils désirent obtenir une qualification de formateur.

3^e ÉTAPE : NOMINATION

Les formateurs sont nommés par la Société de sauvetage.

Préalables à une qualification : Une qualification appropriée comme évaluateur ou moniteur (voir ci-dessous); avoir réussi un cours de formateur; avoir enseigné ou co-enseigné au moins un cours dans le volet d'apprentissage du programme pour lequel (ou les volets pour lesquels) ils désirent obtenir une qualification de formateur. Plus spécifiquement :

Formateur de moniteur en natation : Avoir enseigné au moins 100 heures du programme Nager pour la vie; avoir réussi un cours de formateur; avoir réussi un stage d'apprentissage lors d'au moins un cours de moniteur en natation.

Formateur de moniteur en sauvetage : Évaluateur des niveaux de bronze; avoir réussi un cours de formateur; avoir réussi un stage d'apprentissage lors d'au moins un cours de moniteur en sauvetage.

Formateur de moniteur en premiers soins : Évaluateur en premiers soins; avoir réussi un cours de formateur; avoir réussi un stage d'apprentissage lors d'au moins un cours de moniteur en premiers soins.

Formateur de moniteur Sauveteur national : Évaluateur Sauveteur national; avoir réussi un cours de formateur; avoir réussi un stage d'apprentissage lors d'au moins un cours de moniteur Sauveteur national.

Formateur d'entraîneur en sauvetage sportif : Expérience en tant qu'entraîneur en sauvetage sportif – niveau 1; avoir réussi un cours de formateur; avoir réussi un stage d'apprentissage lors d'au moins un cours d'entraîneur en sauvetage sportif – niveau 1.

Formateur de moniteur d'officiels en sauvetage sportif : Moniteur d'officiels en sauvetage sportif; avoir enseigné ou co-enseigné au moins un cours d'officiels (communautaire, des épreuves en piscine, en eau libre, en sauvetage technique ou directeur de la compétition/arbitre); avoir réussi un cours de formateur; avoir réussi un stage d'apprentissage lors d'au moins un cours de moniteur officiel en sauvetage sportif.

Qui nomine? : La gestionnaire du programme de la Société de sauvetage.

Processus : Soumettre à la Société votre dossier de formation de formateur dûment rempli ainsi que les frais requis pour être pris en considération.

Reconnaissance du candidat : Carte de qualification.

Requalification : La qualification de formateur demeure valide pour une période de 24 mois à compter de la date de la qualification. Seuls les formateurs détenteurs d'une qualification *valide* peuvent certifier les candidats moniteurs. Les formateurs se requalifient par le biais du système de crédits en développement professionnel de la Société (voir page 85).

Frais : Les frais pour ce cours sont payables à la Société de sauvetage au moment de la soumission de votre dossier de formation de formateur.

FORMATEUR NATIONAL

- Les formateurs nationaux sont des formateurs talentueux d'expérience. La Société nomme les formateurs nationaux selon les besoins pour une période de 24 mois. Les personnes nommées doivent avoir complété avec succès un cours de formateur national et effectué un stage d'apprentissage avec un formateur national lors d'un cours de formateur et être approuvé à la fois par le vice-président des programmes de formation et par la gestionnaire du programme.

Réaffectation comme Formateur national

La Société réaffecte les Formateurs nationaux. La requalification de Formateur national ne se fait pas par le biais du système de crédits de développement professionnel de la Société. La réaffectation est fondée sur ce qui suit :

- Maintien de la bonne réputation de sa qualification de formateur.
- Activités et rétroaction positives en tant que Formateur national ou Formateur de moniteur sur une période de deux ans alors que sa qualification était valide. Les activités en tant que moniteur ne comptent pas envers une réaffectation comme Formateur national.
- Révision des cours de Formateur national enseignés, des cours de Formateur de moniteur enseignés, de son mentorat d'apprentis formateurs.
- Implication dans les autres activités connexes de la Société de sauvetage.

COURS PRATIQUES

Cours pratique de mise à jour des moniteurs en natation

- Cours pratique de mise à jour des moniteurs en natation : Vise à enseigner aux moniteurs de programmes d'apprentissage de la natation en provenance d'autres agences comment offrir le programme Nager pour la vie de la Société. Les cours pratiques sont habituellement organisés par les membres affiliés avant le lancement du programme Nager pour la vie. Ce genre de cours pratiques peut toutefois être offert ultérieurement.

Préalables : Il faut être âgé d'au moins 15 ans; détenteur d'un certificat Croix de bronze et d'un certificat Moniteur en sécurité aquatique de la Croix-Rouge ou de Moniteur en natation du YMCA ou enseignant de « Je nage ».

Qui peut enseigner ceci? : Les formateurs de moniteur en natation détenteurs d'une qualification valide.

Qualification du candidat : Suite au cours pratique, les participants doivent compléter le « formulaire de crédit » de la Société de sauvetage qu'ils transmettent ensuite au bureau de la Société en y joignant les frais appropriés. La Société décerne les cartes de qualification aux moniteurs en natation.

Ouvrage de référence requis : *Le Guide des certificats Nager pour la vie, Enseigner Nager pour la vie.*

Format d'enseignement : Ce programme peut être offert uniquement par le biais d'un apprentissage en personne.

Durée de la formation : Les informations ci-dessous indiquent le temps d'enseignement minimum requis pour un maximum de 16 candidats dans le cours (c'est-à-dire le temps passé à enseigner activement). Les pauses ne sont pas incluses dans le temps d'instruction minimum.

Un temps d'enseignement plus long peut être nécessaire en fonction du format du cours, du nombre de candidats et des activités d'apprentissage sélectionnées :

Cours pratique de moniteur en natation répartition durée totale :

En classe : de 2 à 3 h

Dans l'eau : de 1h30 à 2 h

Durée totale : de 3h30 à 5 h

Équipement requis : Il faut du matériel de salle de classe comme des tables, des chaises, un tableau de papier, un chevalet, des feutres, du ruban adhésif et de l'équipement audiovisuel. Les sessions dans l'eau requièrent de l'équipement tel que des planches de natation, des spaghettis et des jouets aquatiques.

Requalification : Aucun.

Frais : Il n'y a aucun frais à payer à la Société de sauvetage pour assister à ce cours pratique.

Section 11

LE PROGRAMME D'ÉDUCATION DU PUBLIC AQUA BON^{MD}

Les leaders de la Société de sauvetage dans les collectivités partout au Canada, comme les responsables de la programmation des activités, les surveillants-sauveteurs et les moniteurs, sont spécifiquement certifiés pour jouer un rôle actif lorsqu'il s'agit d'accéder directement au public, mais aussi de rendre leurs collectivités plus sécuritaires et Aqua Bon.

LE PROBLÈME DE LA NOYADE ET L'ÉDUCATION DU PUBLIC

- Au Canada, la noyade est la troisième principale cause de morts accidentelles parmi les enfants âgés de moins de 14 ans. Totalisant plus de 450 décès à chaque année, la noyade est la troisième principale cause de morts accidentelles parmi les Canadiens et Canadiennes âgés de 60 ans et moins. (Elle est surpassée seulement par les collisions de véhicules à moteur et les empoisonnements).

Les nouveaux arrivants au Canada, plus particulièrement ceux et celles qui habitent au Canada depuis cinq ans ou moins, sont encore plus à risque d'être victime d'une noyade que les personnes qui sont nées ici. En fait, ils sont quatre fois plus susceptibles de ne pas savoir nager que les personnes nées au Canada. Les gens qui viennent s'établir au Canada à partir de pays où la natation et les leçons en natation ne représentent pas une part importante de leur culture sont vulnérables.

- La Société effectue des recherches sur les noyades, sur les traumatismes reliés à l'eau et sur les interventions en sauvetage. Ces recherches basées sur des faits guident les priorités du programme d'éducation du public Aqua Bon de la Société.

Le programme Aqua Bon est une campagne d'éducation du public ayant comme principale mission de rendre tous les Canadiens et Canadiennes « Aqua bons ». Le programme d'éducation du public Aqua Bon fait la promotion de messages qui visent à modifier les comportements à haut risque, ainsi que mettre les Canadiens et Canadiennes au courant des responsabilités qu'ils doivent assumer lorsqu'ils pratiquent des loisirs : dans, sur ou près de l'eau ou sur la glace.

Pour de plus amples informations à ce sujet vous pouvez consulter sauvetagenb.ca

Groupes cibles prioritaires

Quoique l'objectif soit de prévenir la noyade parmi tous les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises, la Société de sauvetage concentre ses efforts sur des groupes cibles prioritaires. La Société s'appuie sur les conclusions de ses recherches afin d'identifier les groupes plus à risques et d'établir les stratégies de prévention de la noyade qui seraient les plus efficaces. Nos principaux groupes cibles sont les suivants :

- Les adultes de sexe masculin âgés entre 18 et 49 ans.
- Les nouveaux arrivants au Canada
- Les Canadiens plus âgés
- Les peuples autochtones
- Les parents d'enfants âgés de moins de 5 ans.
- Les parents d'enfants d'âge scolaire.
- Les pré-ados (de 11 à 14 ans)

COMMENT VOUS POUVEZ NOUS AIDER

- ☐ Vous pouvez nous aider à faire la promotion de l'adoption de comportements Aqua bon des diverses façons, comme par exemple :

Organiser un événement Aqua Bon

Il existe de nombreux choix d'événements ou d'activités lorsque vient le temps de décider ce que votre installation peut organiser pour faire la promotion de la sécurité aquatique. Soyez créatif! Imaginez votre propre événement ou utilisez les ressources et l'expérience de la Société de sauvetage.

Organiser un événement ou une activité n'est pas très compliqué. Premièrement, déterminez votre groupe cible. Ensuite, trouvez les messages importants et les ressources appropriées pour ce groupe d'âge parmi ce qui existe au sein de la campagne d'éducation du public Aqua Bon.

Par exemple, si le groupe cible choisi est celui des hommes âgés entre 18 et 49 ans, il faut alors mettre l'accent sur la navigation de plaisance et votre message-clé pourrait être « *choisissez-en un et portez-le* »

Si votre groupe cible choisi est celui des parents et des personnes responsables des enfants, votre message-clé est « *Si vous n'êtes pas à portée de main, vous êtes trop loin.* »

Pour le groupe cible des parents d'enfants d'âge scolaire, le message est « *Tous les enfants devraient apprendre à nager pour survivre.* »

Participez à la Semaine nationale de la prévention de la noyade

Chaque année, la Société de sauvetage déclare une semaine nationale de prévention de la noyade (SNPN) afin de solliciter l'appui de la collectivité et des médias pour la cause de la prévention de la noyade. La SNPN permet d'offrir une vitrine autour de laquelle vous pouvez planifier d'émettre des communiqués de presse, de réaliser des entrevues, d'organiser des démonstrations pour le public et d'autres événements.

La Semaine nationale de prévention de la noyade débute généralement le troisième samedi du mois de juillet. Si cette date ne correspond pas à vos besoins, vous pouvez faire l'annonce d'une date alternative. (Il est possible par exemple que les collectivités nordiques où la saison estivale est écourtée trouvent qu'à ce moment-là en juillet les lacs et les rivières sont noirs de monde et ils préféreraient tenir la SNPN au début de la saison).

Participez à la Journée mondiale de prévention des noyades

Décidée par [la résolution A/RES/75/273 de l'Assemblée générale des Nations unies](#) d'avril 2021 « Prévention mondiale de la noyade », la Journée mondiale de prévention de la noyade (JMPN) a lieu chaque année le 25 juillet. Cet événement mondial est l'occasion de souligner l'impact tragique et profond de la noyade sur les familles et les communautés et de proposer des solutions pour sauver des vies et prévenir la noyade.

Distribuer de la documentation Aqua Bon

La Société élabore une variété de ressources qui visent des groupes cibles spécifiques, ce qui inclut des affiches, des brochures, des écussons, des tatouages, etc. Les ressources varient de temps à autre et les membres affiliés peuvent s'en procurer à un coût minime. Vous trouverez des renseignements actualisés à ce sujet sur www.lifeguarddepot.com : cliquez sur l'onglet Éducation du public.

Offrir la formation Nager pour survivre

Une habileté de base en natation est une exigence fondamentale lors de toute tentative réaliste pour éliminer la noyade au Canada. La Société de sauvetage désire s'assurer que tous les enfants possèdent les habiletés de base afin de survivre à une chute inattendue en eau profonde. Le programme Nager pour survivre a été spécifiquement conçu pour les enfants, mais les personnes de tout âge devraient être capables d'atteindre la norme de Nager pour survivre de la Société (voir la section 5 : *Le programme Nager pour survivre* or visitez sauvetagenb.ca).

Pour obtenir plus d'idées à ce sujet, consultez la section 12 : *Les activités de financement*.

Section 12

LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les dons que nous recevons nous aident à élaborer et offrir au public une éducation en prévention de la noyade de manière efficace par le biais de laquelle nous rejoignons des millions de Canadiens et de Canadiennes à chaque année. Nos activités du programme d'éducation du public Aqua Bon^{MD} sont presque entièrement subventionnées grâce à des donations, des dons d'entreprises et des activités de financement.

DIVERSES FAÇONS D'APPUYER NOTRE ORGANISME DE BIENFAISANCE

Faites un don en ligne sur la page CanaDon de la Société ou renseignez-vous sur la section [don](#) de notre site web.

- Il existe beaucoup de différentes façons d'effectuer un don à la Société de sauvetage. Il y a lors des activités de financement, les dons personnels, les dons planifiés, les dons d'entreprises ou les commandes. Les fonds recueillis peuvent aussi être assignés à des initiatives spécifiques, comme :
 - Le programme de prévention de la noyade Aqua Bon^{MD}.
 - Le programme Nager pour survivre.

Pour de plus amples informations à ce sujet, visitez la section [don](#) de notre site web.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

- Les événements sont une excellente façon de recueillir des fonds dans le but d'appuyer l'éducation du public sur la prévention de la noyade tout en sensibilisant le public sur l'importance de la sécurité autour de l'eau. Les activités de financement peuvent aussi être très divertissantes, elles représentent un bon exercice visant à améliorer l'esprit de votre équipe et elles peuvent accroître la motivation du personnel, tout en rendant service à une cause humanitaire.

La Société a besoin de vous et elle apprécie énormément votre aide. Aucune expérience en planification d'événements ou d'activités de financement n'est nécessaire.

Activités communautaires

- Beaucoup de choix s'offre à vous si vous désirez organiser votre propre activité de financement. Prenez en considération quelles activités ou quels thèmes pourraient attirer votre groupe cible. Trouvez une activité que vous et votre personnel aimeriez organiser et prévenez-nous de ce que vous allez planifier afin que nous puissions vous venir en aide.

Voici quelques exemples :

- Nage-O-thon, nage-O-thon sur place, glissade-O-thon, Nager pour survivre-O-thon
- Organiser un barbecue, une vente de pâtisserie, un dîner Aqua Bon
- Créer un « Mur des dons pour la Société de sauvetage » ou une « Semaine visant l'élimination de la noyade » à votre installation lors de laquelle le personnel et les usagers peuvent ajouter leur nom sur une bouée tube ou une bouée en papier.

[Vous pouvez communiquer](#) avec nous afin d'obtenir de plus amples informations sur comment planifier une activité de financement.

Les publications de la Société de sauvetage sont disponibles auprès de n'importe quel bureau de nos divisions. Les questions en provenance de l'extérieur du Canada devraient être adressées au bureau national.

Alberta et Territoires du Nord-Ouest

13123, rue 156 N-O
Edmonton, Alberta T5V 1V2
Téléphone : 780 415-1755
Télécopieur : 780 427-9334
Courriel : experts@lifesaving.org
Site Internet : www.lifesaving.org

Colombie-Britannique et Yukon

112-3989, promenade Henning
Burnaby, Colombie-Britannique V5C 6N5
Téléphone : 604 299-5450
Courriel : info@lifesaving.bc.ca
Site Internet : www.lifesaving.bc.ca

Manitoba

100-383, boulevard Provencher
Winnipeg, Manitoba R2H 0G9
Téléphone : 204 956-2124
Télécopieur : 204 944-8546
Courriel : info@lifesaving.mb.ca
Site Internet : www.lifesaving.mb.ca

Bureau national

2420, rue Bank, M012
Ottawa, Ontario K1V 8S1
Téléphone : 613 746-5694
Télécopieur : 613 746-9929
Courriel : experts@sauvetage.ca
Site Internet : www.sauvetage.ca

Nouveau-Brunswick

70, rue Melissa
Fredericton, Nouveau-Brunswick E3A 6W1
Téléphone : 506 455-5762
Courriel : info@lifesavingnb.ca
Site Internet : www.sauvetagenb.ca

Terre-Neuve-et-Labrador

11, rue Austin
Casier postal 8065, Succursale « A »
St. John's, Terre-Neuve A1B 3M9
Téléphone : 709 576-1953
Courriel : info@lifesavingnl.ca
Site Internet : www.lifesavingnl.ca

Nouvelle-Écosse

1014 rue Purcells Cove
Halifax, Nouvelle-Écosse B3N 1R4
Téléphone : 902 477-6168
Courriel : experts@lifesavingns.ca
Site Internet : www.lifesavingns.ca

Ontario

400, chemin Consumers
Toronto, Ontario M2J 1P8
Téléphone : 416 490-8844
Télécopieur : 416 490-8766
Courriel : experts@lifeguarding.com
Site Internet : www.lifesavingsociety.com
www.lifeguarddepot.com

Île-du-Prince-Édouard

Case postale 2411, Charlottetown
Île-du-Prince-Édouard C1A 8C1
Téléphone : 902 967-4888
Courriel : info@lifesavingsocietypei.ca
Site Internet : www.lifesavingsocietypei.ca

Québec

Maison du Loisir et du Sport
7665 boul. Lacordaire
Saint-Léonard, Québec, H1S 2A7
Téléphone : 514 252-3100 ou 1 800 265-3093
Télécopieur : 514 254-6232
Courriel : alerte@sauvetage.qc.ca
Site Internet : www.sauvetage.qc.ca
www.societedesauvetage.org

Saskatchewan

2224, rue Smith
Regina, Saskatchewan S4P 2P4
Téléphone : 306 780-9255
Télécopieur : 306 780-9498
Courriel : lifesaving@lifesavingsociety.sk.ca
Site Internet : www.lifesavingsociety.sk.ca



SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

Les experts en surveillance aquatique

SOMMAIRE DES PRÉALABLES – MIS À JOUR

Nager pour la vie	Préalables
Parent et enfant 1	Aucun; enfants de 4 à 12 mois
Parent et enfant 2	Aucun; enfants de 12 à 24 mois
Parent et enfant 3	Aucun; enfants de 2 à 3 ans
Préscolaire 1, 2, 3, 4 et 5	Aucun; enfants de 3 à 5 ans
Nageur 1, 2, 3, 4, 5 et 6	Aucun; enfants de 5 ans et plus
Adulte 1, 2 et 3	Aucun; adultes de tous les groupes d'âge
Forme physique du nageur	Aucun; tous les groupes d'âge
Sauvetage	Préalables
Initié, Averti ou Expert	Aucun
Club des Jeunes Sauveteurs	La norme canadienne Nager pour survivre
Étoile de bronze	Aucun; il est recommandé de posséder un certificat Jeune Sauveteur
Médaille de bronze	Être âgé d'au moins 13 ans ou Étoile de bronze
Préposé de piscine	Être âgé d'au moins 14 ans; Premiers soins intermédiaire
Supervision sécuritaire	Aucun; il est recommandé d'avoir au moins 12 ans
Surveillance aquatique	Préalables
Croix de bronze	Médaille de bronze; Premiers soins de base avec RCR-C ou Premiers soins intermédiaire avec RCR-C
Sauveteur national (piscine)	Être âgé d'au moins 15 ans; Croix de bronze; Premiers soins intermédiaire avec RCR-C
Sauveteur national (plage continentale)	Être âgé d'au moins 15 ans; Croix de bronze; Premiers soins intermédiaire avec RCR-C
Sauveteur national (parc aquatique)	Sauveteur national (piscine)
Sauveteur national (plage océanique)	Sauveteur national (plage continentale)
Premiers soins	Préalables
Premiers soins de base avec RCR-C	Aucun
Premiers soins intermédiaire avec RCR-C	Aucun
RCR (niveaux A, B, C et FSS)	Aucun
Défibrillation externe automatisée (DEA)	RCR
Gestion des voies respiratoires	Premiers soins intermédiaire avec RCR-C
Premiers soins – anaphylaxie	Aucun

Sauvetage sportif	Préalables
Programme fondamental en sauvetage sportif (niveaux 1, 2, 3, 4 et 5)	Aucun. Niveau Nageur 3 ou équivalent recommandé
Officiel communautaire	Être âgé d'au moins 13 ans
Officiel des épreuves en piscine	Être âgé d'au moins 16 ans; Officiel communautaire d'expérience
Officiel en sauvetage technique	Être âgé d'au moins 16 ans; Officiel communautaire d'expérience
Officiel des épreuves en eau libre	Être âgé d'au moins 16 ans; Officiel communautaire d'expérience
Directeur de la compétition et Arbitre	Officiel des épreuves en piscine, Officiel des épreuves en eau libre et/ou Officiel en sauvetage technique, expérience comme officiel
Leadership	Préalables
Assistant moniteur	Être âgé d'au moins 14 ans; Croix de bronze
Moniteur en natation	Être âgé d'au moins 15 ans; Croix de bronze
Moniteur en sauvetage	Être âgé d'au moins 15 ans; Croix de bronze
Moniteur Sauveteur national	Sauveteur national; Moniteur en sauvetage
Moniteur en premiers soins	Être âgé d'au moins 16 ans, Premiers soins intermédiaire avec RCR-C
Entraîneur en sauvetage sportif – niveau 1	Moniteur en sauvetage
Moniteur d'officiels en sauvetage sportif	Moniteur en sauvetage; expérience comme officiel : des épreuves en piscine, en eau libre, ou en sauvetage technique
Évaluateur	Moniteur d'expérience
Évaluateurs mentors	Certification d'évaluateur en cours de validité (toute spécialité), avoir fait passer au moins trois examens dans une spécialité spécifique ; avoir suivi avec succès la formation correspondante
Formateur	Évaluateur d'expérience <i>ou</i> Moniteur en natation et 100 h d'enseignement de Nager pour la vie, <i>ou</i> Entraîneur de sauvetage sportif d'expérience

Veuillez prendre note

Les certificats préalables doivent avoir été obtenus **avant** la date du début du cours auxquels ils s'appliquent. Les certificats suivis simultanément sont reconnus comme ayant été obtenus dans le bon ordre. Les candidats doivent avoir atteint l'âge préalable requis avant la date de l'examen. L'évaluateur doit pouvoir examiner les preuves de préalables.



SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE